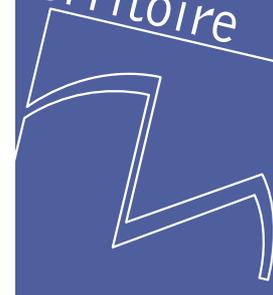




PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR



territoire



Qui habite où ?

Analyse des ségrégations résidentielles en Provence-Alpes-Côte d'Azur

www.insee.fr

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications

SOMMAIRE

Avant-propos

I - Périmètre d'Avignon.....	03
I.1 - La population.....	05
I.2 - Les revenus fiscaux	15
I.3 - Les ménages fiscaux.....	17
II - Périmètre de Marseille - Aix - Salon - Manosque.....	21
II.1 - La population	23
II.2 - Les revenus fiscaux	33
II.3 - Les ménages fiscaux	35
III - Périmètre de Nice - Fréjus - Draguignan	39
III.1 - La population.....	41
III.2 - Les revenus fiscaux.....	51
III.3 - Les ménages fiscaux	53
IV - Périmètre de Toulon - Brignoles	57
IV.1 - La population.....	59
IV.2 - Les revenus fiscaux	69
IV.3 - Les ménages fiscaux	71
Annexes	75
Glossaire	77
Méthodologie.....	81
Zonages	84



ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Ce dossier a été réalisé dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee Paca et l'Établissement Public Foncier (EPF) de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Outil de mutualisation entre l'État et les collectivités territoriales compétentes, l'EPF met en oeuvre des stratégies foncières publiques prioritaires dans un Programme Pluriannuel d'Interventions.

Afin de mieux hiérarchiser les objectifs de ses interventions et de préparer son prochain programme, l'EPF a souhaité disposer d'une vue d'ensemble permettant de situer plus précisément chaque opération foncière dans son contexte sociodémographique. Affranchies des frontières administratives, les cartes qui constituent ce dossier sont issues d'une méthode de représentation développée à l'Insee : le carroyage. Elles permettent de caractériser le territoire en identifiant les zones où les plus jeunes, les plus âgés, les chômeurs, les salariés, les retraités sont surreprésentés ou concentrés. Juxtaposées aux cartes synthétiques sur le type de logement occupé, son statut d'occupation et les disparités de revenus, l'ensemble révèle les continuités et les disparités d'usage dans l'espace habité et dessine précisément les contours des zones fortement « spécialisées ». Il contribue ainsi à l'évaluation de l'opportunité des opérations foncières projetées.

L'analyse porte sur quatre macro-périmètres définis autour des grandes aires urbaines de la région : celles d'Avignon (hors partie gardoise) pour le premier périmètre, celles de Marseille - Aix-en-Provence, Salon-de-Provence et Manosque pour le deuxième, celles de Toulon et Brignoles pour le troisième et enfin l'unité urbaine de Nice étendue aux aires urbaines de Fréjus et Draguignan pour le dernier.

Elle est présentée sous la forme de quatre sous-dossiers indépendants relatifs à chacun des périmètres d'observation. La spécialisation relative des espaces est en effet calculée dans son environnement propre ; les sur ou sous représentations dessinées sont relatives à chacun des périmètres, qui, par ailleurs, conservent leur spécificité : la population des Alpes-Maritimes et du Var est en moyenne plus âgée que celle des Bouches-du-Rhône ou du Vaucluse et une surreprésentation autour de Nice ne renvoie pas à la même valeur de référence que dans les environs de Marseille. Il en va de même pour l'ensemble des dimensions observées. Une forte concentration de ménages à revenus très faibles ne se calcule pas sur la même échelle de valeurs à Avignon ou à Toulon. En d'autres termes, la comparaison entre les territoires n'est pas l'objet de ce dossier qui vise à observer séparément le fonctionnement de chacune des grandes zones d'intervention. De même, les valeurs attribuées à chaque carreau élémentaire de la représentation sont des valeurs issues de traitements statistiques et il serait erroné d'en déduire des valeurs absolues précises en un point identifié du territoire.

Nous attirons donc l'attention des lecteurs sur le fait que la finalité de ce dossier n'est pas de présenter des données statistiques précises géo-localisées mais de produire une vue synthétique des différents contextes observés relativement à un territoire précisément délimité. Toute autre utilisation est déconseillée.

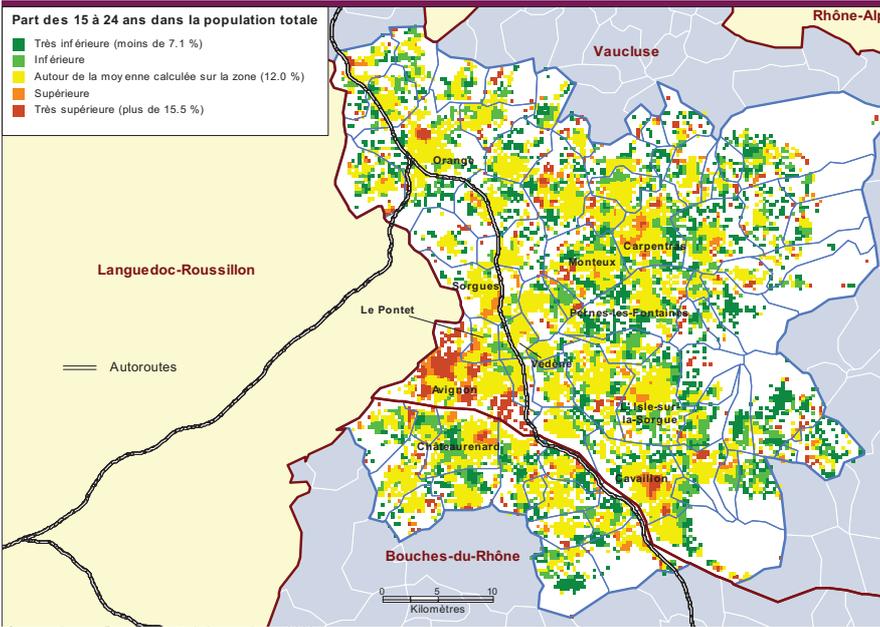
Bonne lecture.

Les principaux messages de ce dossier sont présentés dans la Synthèse n° 78, juin 2014 - « L'âge est un facteur important dans les choix résidentiels ».

Périmètre d'Avignon

I.1.1 La population des 15 à 24 ans

Part des 15 à 24 ans dans la population totale

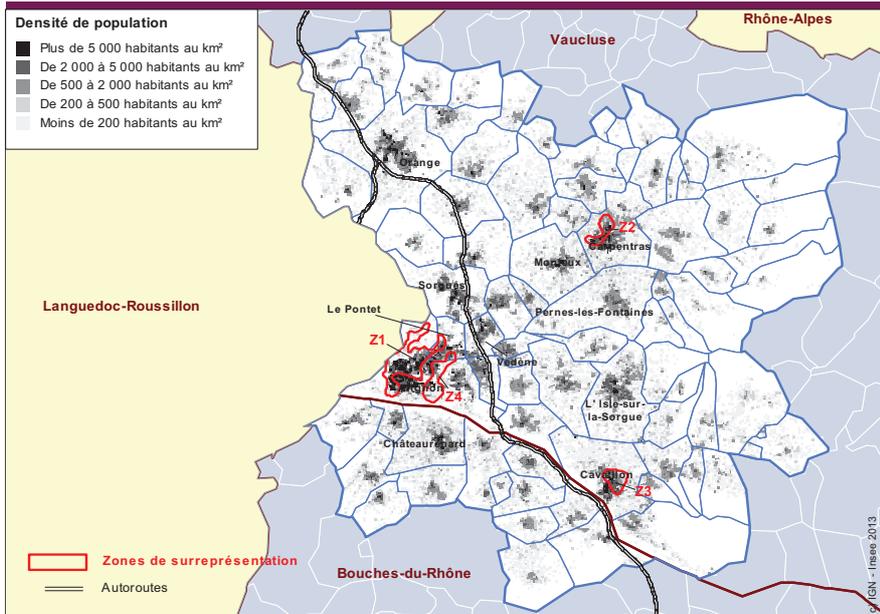


Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Methodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Source : Insee - Recensement de la population 2009

Densité de population et zones de surreprésentation des 15 à 24 ans



Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 4 zones de surreprésentation dans lesquelles vivent au moins 1 000 personnes âgées de 15 à 24 ans.

Source : Insee - Recensement de la population 2009

Chiffres clés des zones de surreprésentation des 15 à 24 ans dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part des 15-24 ans	Nombre d'habitants de 15 à 24 ans
Z1	44 100	18,8%	8 300
Z2	12 700	15,0%	1 900
Z3	11 900	16,0%	1 900
Z4	8 300	18,1%	1 500
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	77 000	17,7%	13 600
Périmètre d'Avignon (2)	458 200	12,0%	54 800
Part de la population dans les zones de surreprésentation (1) / (2)	16,8%		24,8%

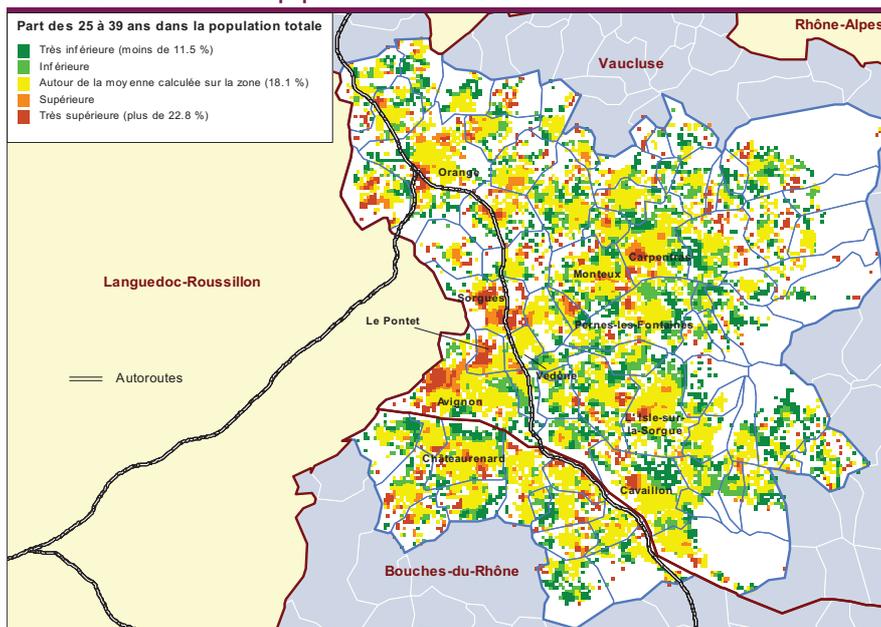
Source : Insee - Recensement de la population 2009

Note de lecture

Dans les 4 zones de surreprésentation, les 15 à 24 ans représentent 17,7 % de la population, tandis qu'ils représentent 12,0 % de la population sur l'ensemble du périmètre d'Avignon. Ces 4 zones de surreprésentation concentrent 24,8 % des 15 à 24 ans du périmètre d'Avignon.

I.1.2 La population des 25 à 39 ans

Part des 25 à 39 ans dans la population totale

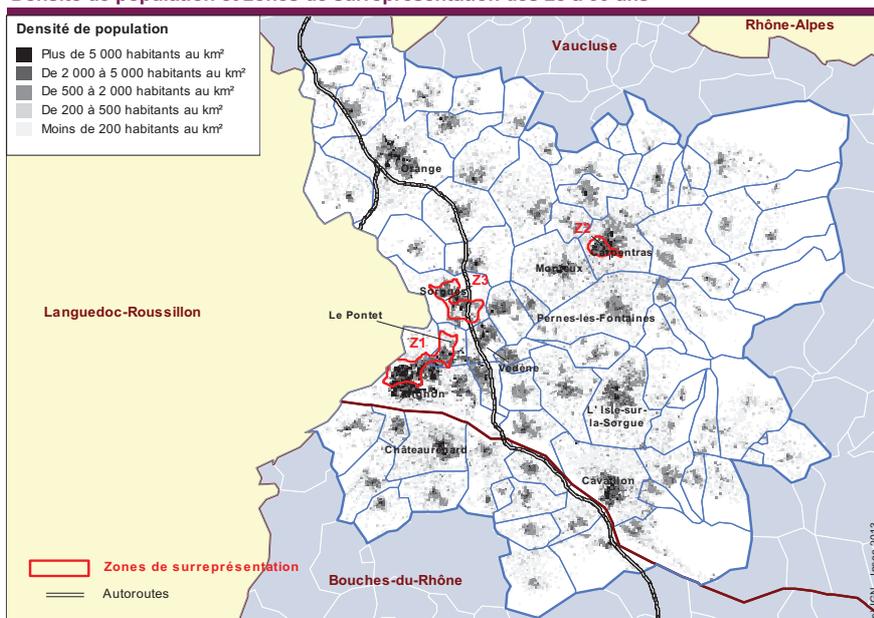


Source : Insee - Recensement de la population 2009

Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Methodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Densité de population et zones de surreprésentation des 25 à 39 ans



Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 3 zones de surreprésentation dans lesquelles vivent au moins 1 000 personnes âgées de 25 à 39 ans.

Source : Insee - Recensement de la population 2009

Chiffres clés des zones de surreprésentation des 25 à 39 ans dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part des 25-39 ans	Nombre d'habitants de 25 à 39 ans
Z1	42 500	25,6%	10 900
Z2	11 900	24,4%	2 900
Z3	11 700	24,8%	2 900
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	66 100	25,3%	16 700
Périmètre d'Avignon (2)	458 200	18,1%	82 900
Part de la population dans les zones de surreprésentation (1) / (2)	14,4%		20,1%

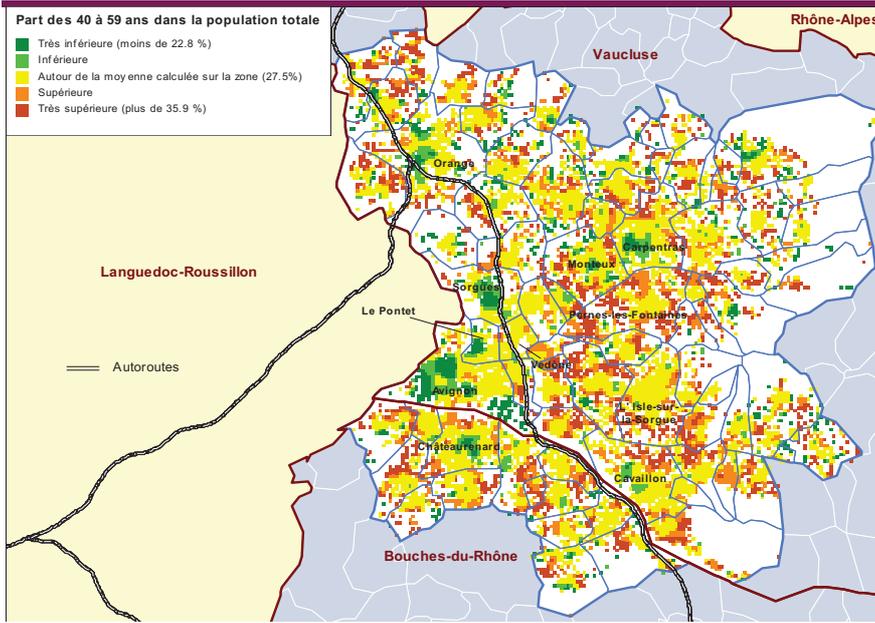
Source : Insee - Recensement de la population 2009

Note de lecture

Dans les 3 zones de surreprésentation, les 25 à 39 ans représentent 25,3 % de la population, tandis qu'ils représentent 18,1 % de la population sur l'ensemble du périmètre d'Avignon. Ces 3 zones de surreprésentation concentrent 20,1 % des 25 à 39 ans du périmètre d'Avignon.

I.1.3 La population des 40 à 59 ans

Part des 40 à 59 ans dans la population totale

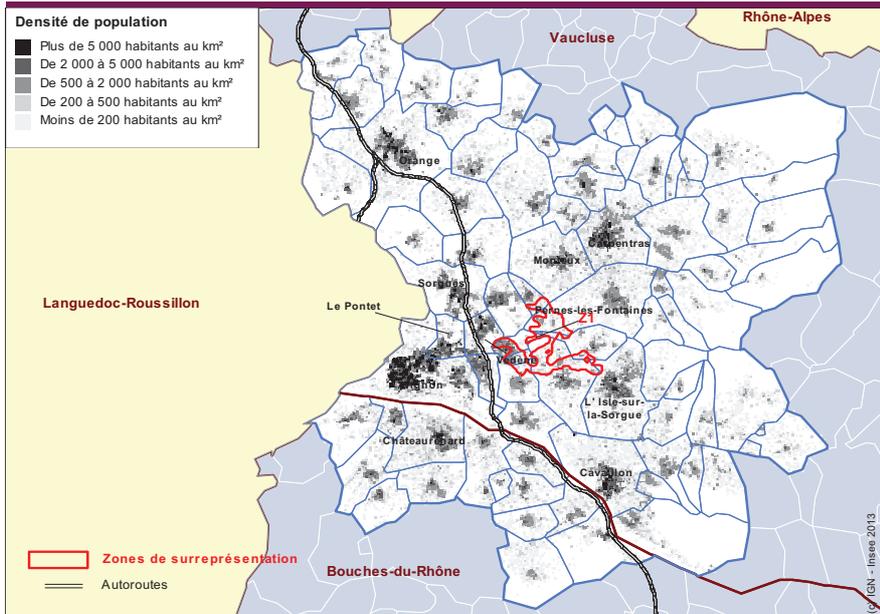


Source : Insee - Recensement de la population 2009

Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Methodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Densité de population et zones de surreprésentation des 40 à 59 ans



Source : Insee - Recensement de la population 2009

Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 1 zone de surreprésentation dans laquelle vivent au moins 1 000 personnes âgées de 40 à 59 ans.

Chiffres clés des zones de surreprésentation des 40 à 59 ans dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part des 40-59 ans	Nombre d'habitants de 40 à 59 ans
Z1	6 700	35,8%	2 400
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	6 700	35,8%	2 400
Périmètre d'Avignon (2)	458 200	27,5%	126 000
Part de la population dans les zones de surreprésentation (1) / (2)	1,5%		1,9%

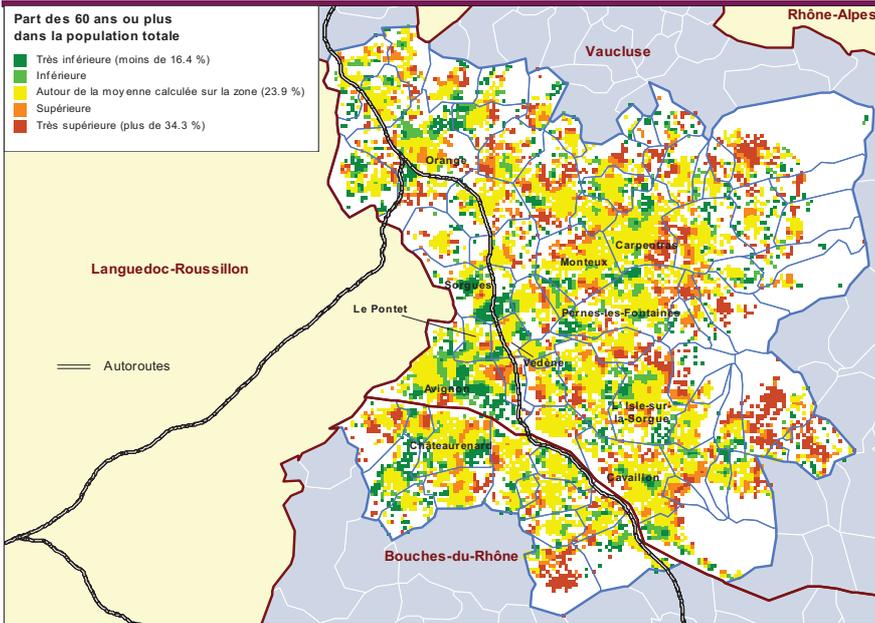
Source : Insee - Recensement de la population 2009

Note de lecture

Dans la zone de surreprésentation, les 40 à 59 ans représentent 35,8 % de la population, tandis qu'ils représentent 27,5 % de la population sur l'ensemble du périmètre d'Avignon. Cette zone de surreprésentation concentre 1,9 % des 40 à 59 ans du périmètre d'Avignon.

I.1.4 La population des 60 ans ou plus

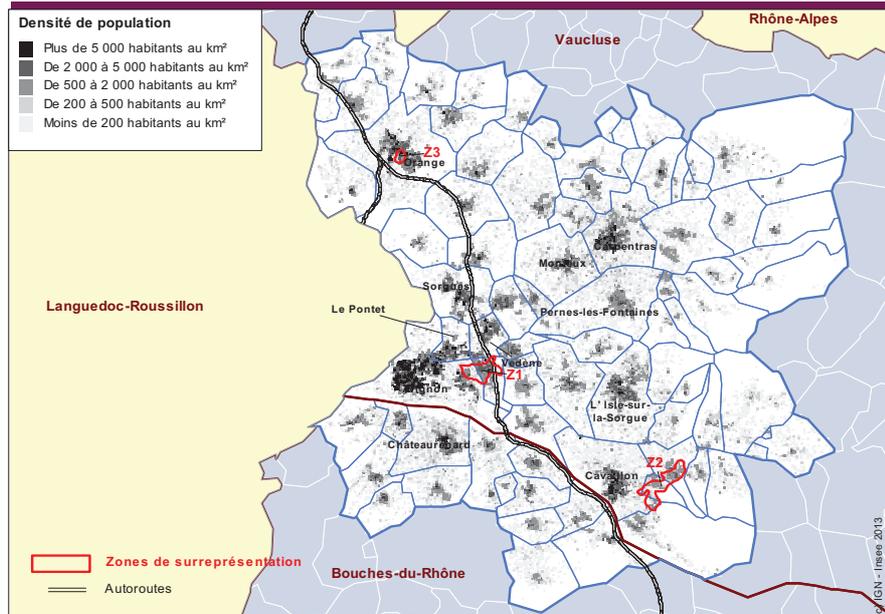
Part des 60 ans ou plus dans la population totale



Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Methodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Densité de population et zones de surreprésentation des 60 ans ou plus



Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 3 zones de surreprésentation dans lesquelles vivent au moins 1 000 personnes âgées de 60 ans et plus

Chiffres clés des zones de surreprésentation des 60 ans ou plus dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part des 60 ans et plus	Nombre d'habitants de 60 ans et plus
Z1	5 500	30,9%	1 700
Z2	3 600	30,6%	1 100
Z3	3 200	31,3%	1 000
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	12 300	30,9%	3 800
Périmètre d'Avignon (2)	458 200	23,9%	109 700
Part de la population dans les zones de surreprésentation (1) / (2)	2,7%		3,5%

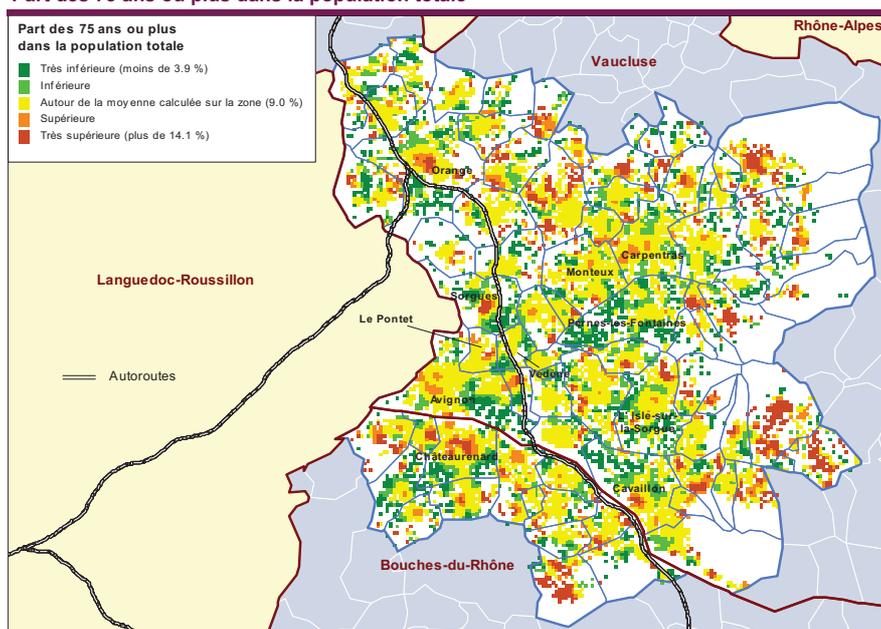
Source : Insee - Recensement de la population 2009

Note de lecture

Dans les 3 zones de surreprésentation, les 60 ans ou plus représentent 30,9 % de la population, tandis qu'ils représentent 23,9 % de la population sur l'ensemble du périmètre d'Avignon. Ces 3 zones de surreprésentation concentrent 3,5 % des 60 ans ou plus du périmètre d'Avignon.

I.1.5 La population des 75 ans ou plus

Part des 75 ans ou plus dans la population totale

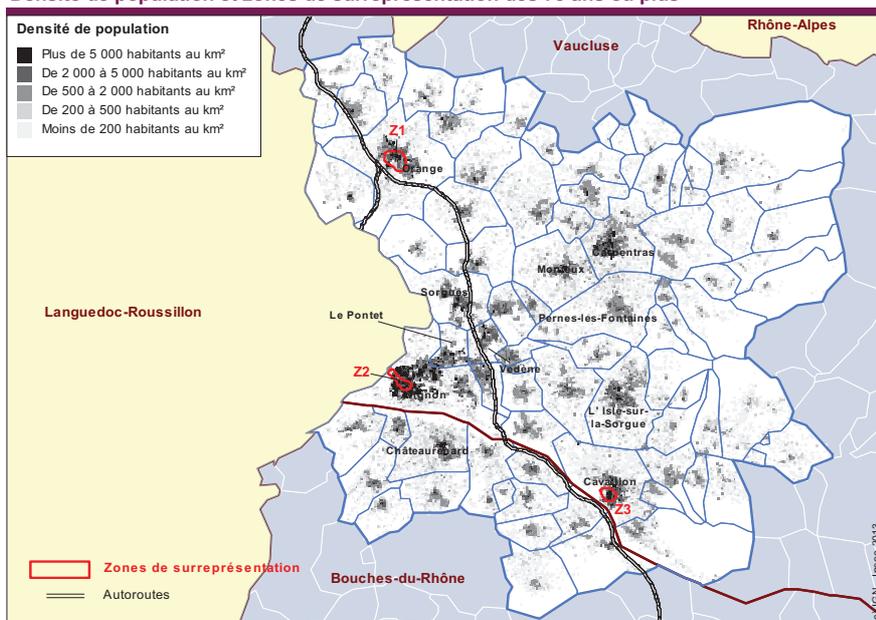


Source : Insee - Recensement de la population 2009

Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Methodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Densité de population et zones de surreprésentation des 75 ans ou plus



Source : Insee - Recensement de la population 2009

Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 3 zones de surreprésentation dans lesquelles vivent au moins 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus

Chiffres clés des zones de surreprésentation des 75 ans ou plus dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part des 75 ans et plus	Nombre d'habitants de 75 ans et plus
Z1	9 900	13,1%	1 300
Z2	8 900	12,4%	1 100
Z3	7 400	13,5%	1 000
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	26 200	13,0%	3 400
Périmètre d'Avignon (2)	458 200	9,0%	41 300
Part de la population dans les zones de surreprésentation (1) / (2)	5,7%		8,2%

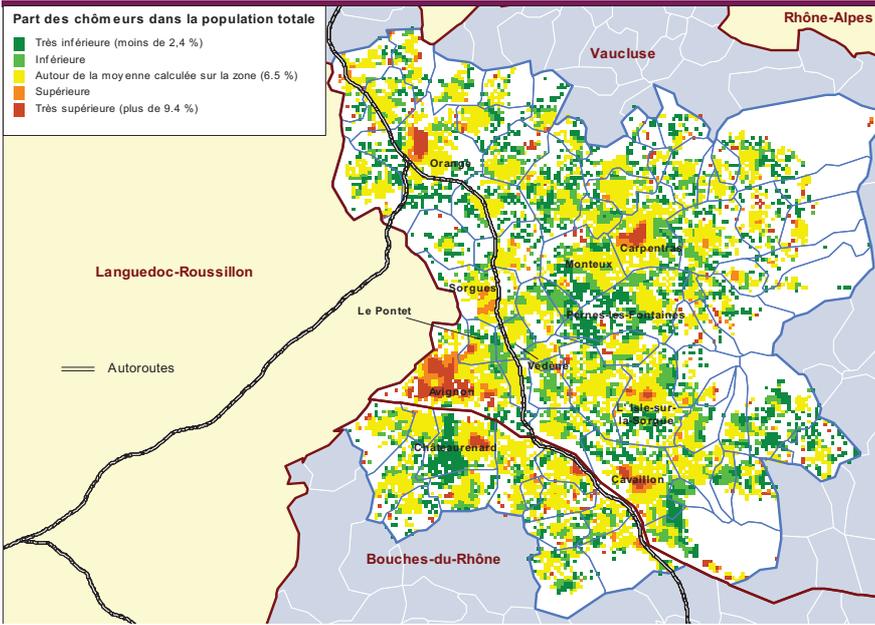
Source : Insee - Recensement de la population 2009

Note de lecture

Dans les 3 zones de surreprésentation, les 75 ans ou plus représentent 13,0 % de la population, tandis qu'ils représentent 9,0 % de la population sur l'ensemble du périmètre d'Avignon. Ces 3 zones de surreprésentation concentrent 8,2 % des 75 ans ou plus du périmètre d'Avignon.

I.1.6 La population des chômeurs

Part des chômeurs dans la population totale

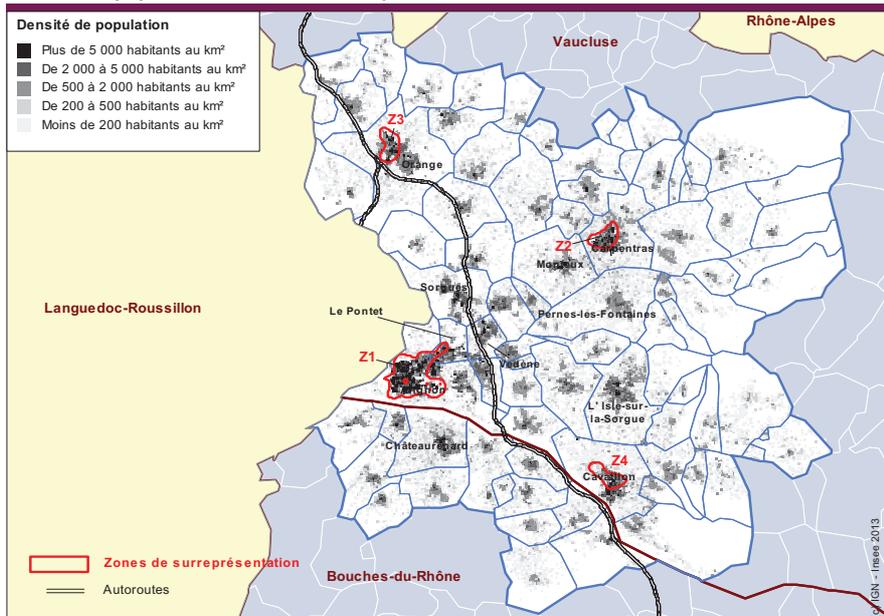


Source : Insee - Recensement de la population 2009

Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Methodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Densité de population et zones de surreprésentation des chômeurs



Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 4 zones de surreprésentation dans lesquelles vivent au moins 1 000 chômeurs.

Source : Insee - Recensement de la population 2009

Chiffres clés des zones de surreprésentation des chômeurs dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part des chômeurs	Nombre de chômeurs
Z1	72 800	11,3%	8 200
Z2	18 100	11,0%	2 000
Z3	13 300	11,3%	1 500
Z4	12 400	10,5%	1 300
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	116 600	11,1%	13 000
Périmètre d'Avignon (2)	458 200	6,5%	29 600
Part de la population dans les zones de surreprésentation (1) / (2)	25,4%		43,9%

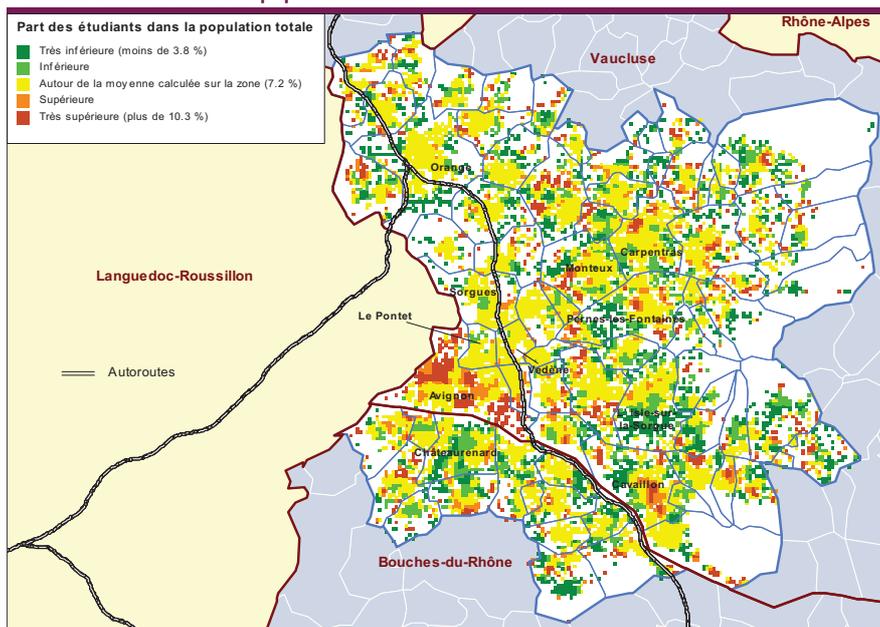
Source : Insee - Recensement de la population 2009

Note de lecture

Dans les 4 zones de surreprésentation, les chômeurs représentent 11,1 % de la population, tandis qu'ils représentent 6,5 % de la population sur l'ensemble du périmètre d'Avignon. Ces 4 zones de surreprésentation concentrent 43,9 % des chômeurs du périmètre d'Avignon.

I.1.7 La population des étudiants

Part des étudiants dans la population totale

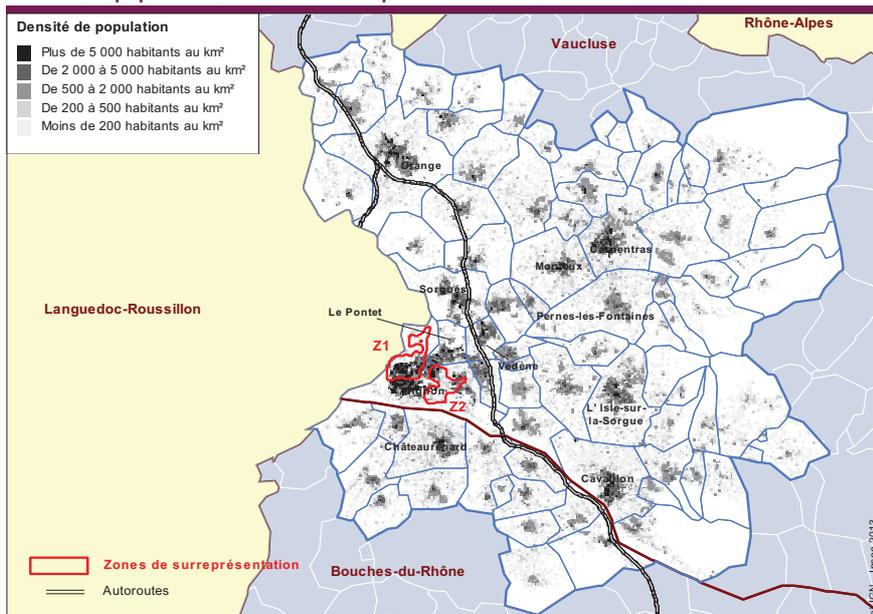


Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Methodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Source : Insee - Recensement de la population 2009

Densité de population et zones de surreprésentation des étudiants



Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 2 zones de surreprésentation dans lesquelles vivent au moins 1 000 étudiants.

Source : Insee - Recensement de la population 2009

Chiffres clés des zones de surreprésentation des étudiants dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part des étudiants	Nombre d'étudiants
Z1	30 100	13,0%	3 900
Z2	11 600	10,3%	1 200
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	41 700	12,2%	5 100
Périmètre d'Avignon (2)	458 200	7,2%	33 100
Part de la population dans les zones de surreprésentation (1) / (2)	9,1%		15,4%

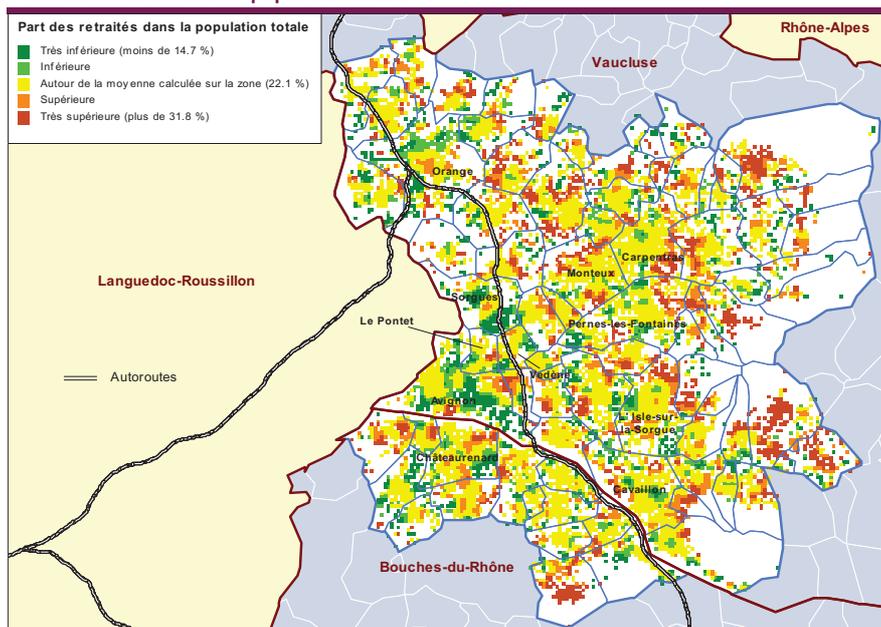
Source : Insee - Recensement de la population 2009

Note de lecture

Dans les 2 zones de surreprésentation, les étudiants représentent 12,2 % de la population, tandis qu'ils représentent 7,2 % de la population sur l'ensemble du périmètre d'Avignon. Ces 2 zones de surreprésentation concentrent 15,4 % des étudiants du périmètre d'Avignon.

I.1.8 La population des retraités

Part des retraités dans la population totale

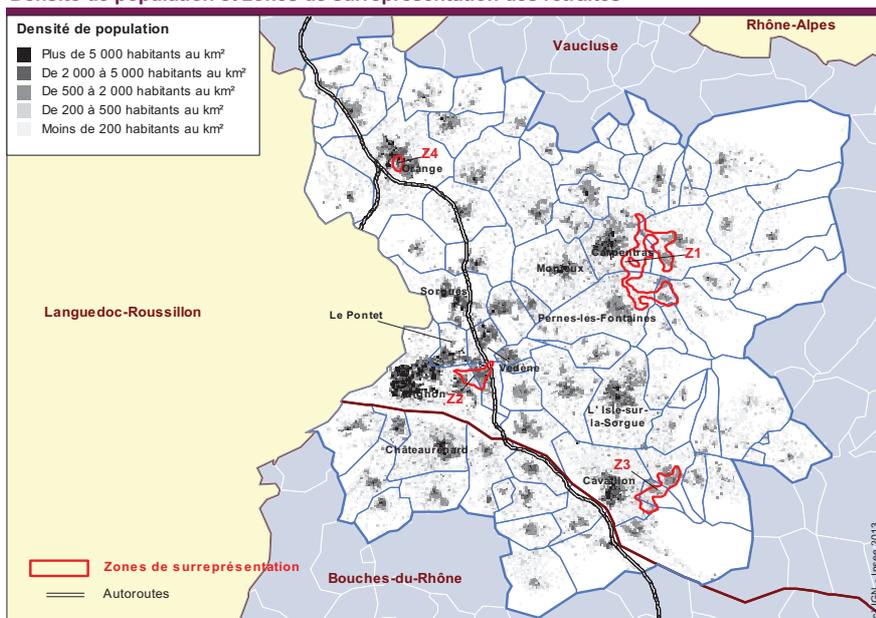


Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Methodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Source : Insee - Recensement de la population 2009

Densité de population et zones de surreprésentation des retraités



Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 4 zones de surreprésentation dans lesquelles vivent au moins 1 000 retraités.

Source : Insee - Recensement de la population 2009

Chiffres clés des zones de surreprésentation des retraités dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part des retraités	Nombre de retraités
Z1	5 000	30,0%	1 500
Z2	4 600	30,4%	1 400
Z3	3 600	27,8%	1 000
Z4	3 500	28,6%	1 000
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	16 700	29,3%	4 900
Périmètre d'Avignon (2)	458 200	22,1%	101 100
Part de la population dans les zones de surreprésentation (1) / (2)	3,6%		4,8%

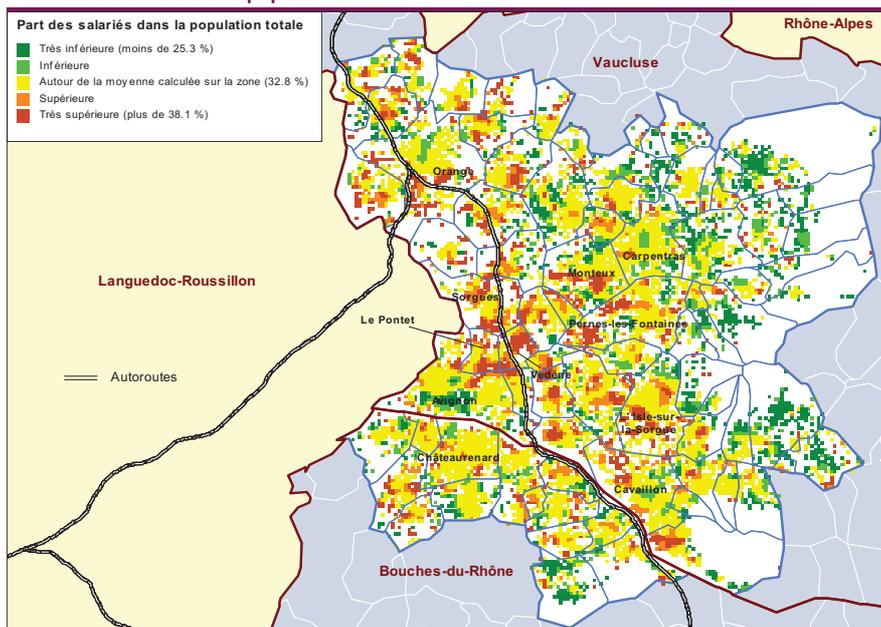
Source : Insee - Recensement de la population 2009

Note de lecture

Dans les 4 zones de surreprésentation, les retraités représentent 29,3 % de la population, tandis qu'ils représentent 22,1 % de la population sur l'ensemble du périmètre d'Avignon. Ces 4 zones de surreprésentation concentrent 4,8 % des retraités du périmètre d'Avignon.

I.1.9 La population des salariés

Part des salariés dans la population totale

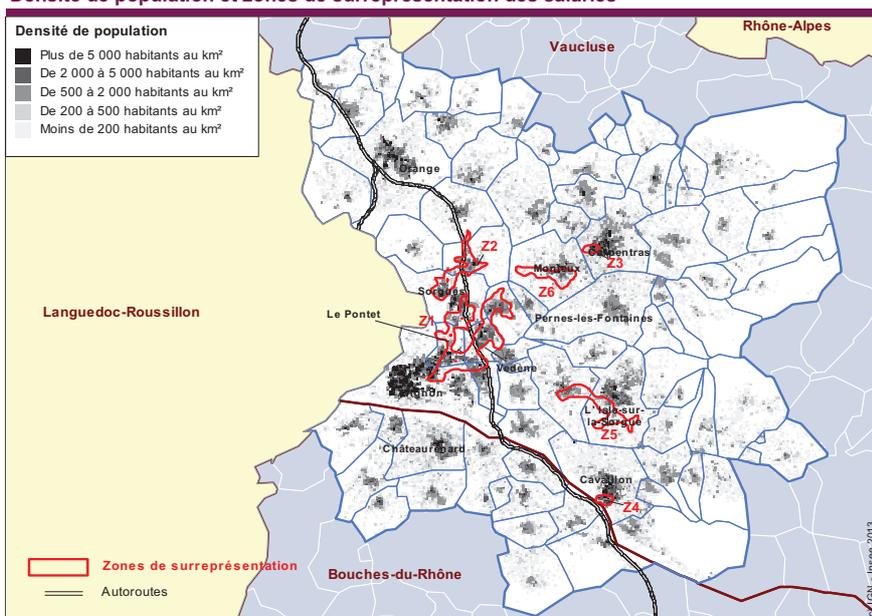


Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Methodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Source : Insee - Recensement de la population 2009

Densité de population et zones de surreprésentation des salariés



Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 6 zones de surreprésentation dans lesquelles vivent au moins 1 500 salariés.

Source : Insee - Recensement de la population 2009

Chiffres clés des zones de surreprésentation des salariés dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part des salariés	Nombre de salariés
Z1	32 400	40,4%	13 100
Z2	8 200	39,0%	3 200
Z3	4 500	40,0%	1 800
Z4	4 300	37,2%	1 600
Z5	4 100	41,5%	1 700
Z6	3 800	42,1%	1 600
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	57 300	40,1%	23 000
Périmètre d'Avignon (2)	458 200	32,8%	150 400
Part de la population dans les zones de surreprésentation (1) / (2)	17,6%		21,5%

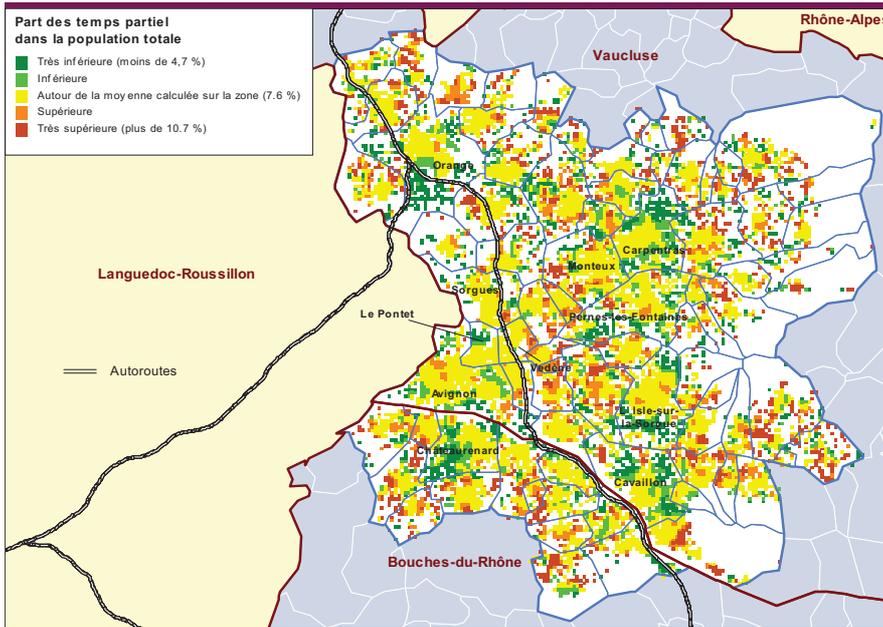
Source : Insee - Recensement de la population 2009

Note de lecture

Dans les 6 zones de surreprésentation, les salariés représentent 40,1 % de la population, tandis qu'ils représentent 32,8 % de la population sur l'ensemble du périmètre d'Avignon. Ces 6 zones de surreprésentation concentrent 21,5 % des salariés du périmètre d'Avignon.

I.1.10 La population des actifs à temps partiel

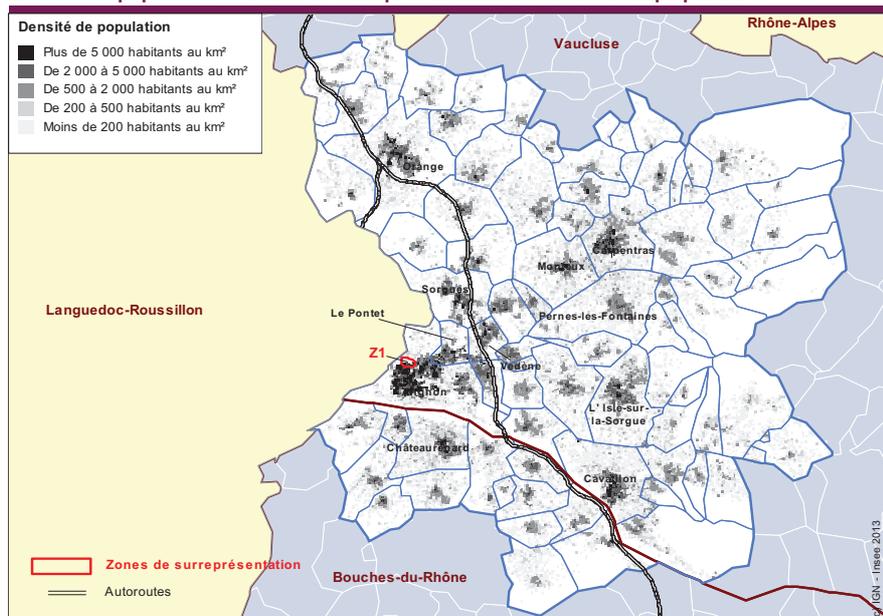
Part des actifs à temps partiel dans la population totale



Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Methodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Densité de population et zones de surreprésentation des actifs à temps partiel



Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 1 zone de surreprésentation dans laquelle vivent au moins 400 salariés à temps partiel.

Chiffres clés des zones de surreprésentation des actifs à temps partiel dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part de personnes à temps partiel	Nombre de personnes à temps partiel
Z1	4 400	9,1%	400
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	4 400	9,1%	400
Périmètre d'Avignon (2)	458 200	7,6%	34 800
Part de la population dans les zones de surreprésentation (1) / (2)	1,0%		1,1%

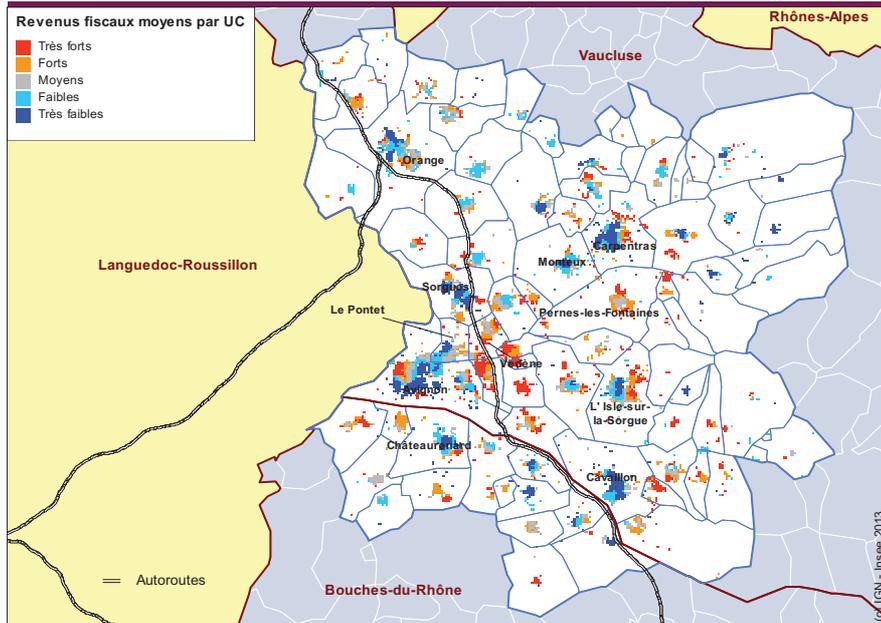
Source : Insee - Recensement de la population 2009

Note de lecture

Dans la zone de surreprésentation, les actifs à temps partiel représentent 9,1 % de la population, tandis qu'ils représentent 7,6 % de la population sur l'ensemble du périmètre d'Avignon. Cette zone de surreprésentation concentre 1,1 % des actifs à temps partiel du périmètre d'Avignon.

I.2 Les revenus fiscaux

Revenus fiscaux moyens par UC en 2011

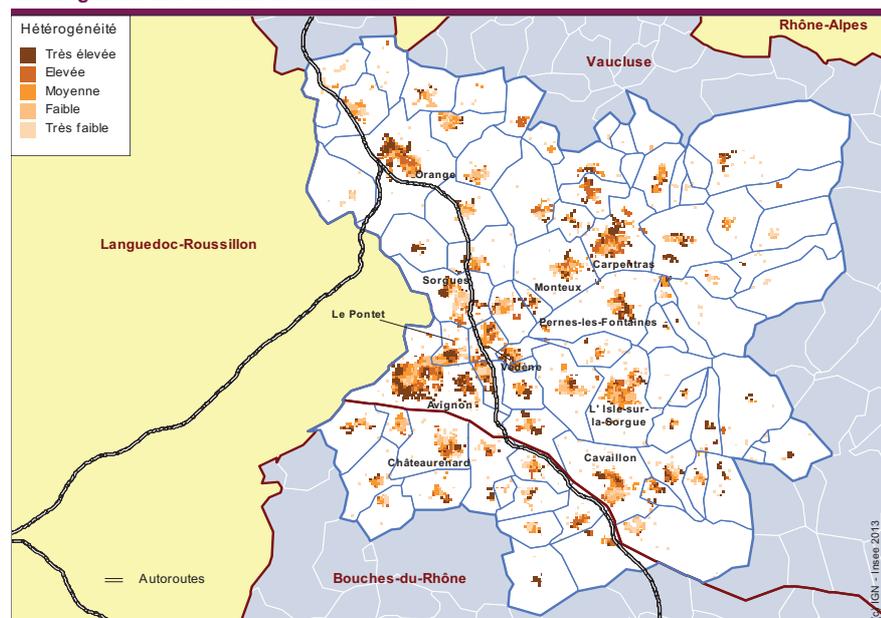


Méthode

On partitionne le périmètre en carreaux de 200 mètres de côté. Pour chaque carreau comportant au moins 5 ménages fiscaux, on calcule le revenu fiscal moyen par unité de consommation (UC) des ménages. Ces ménages sont localisés dans le carreau considéré et dans un périmètre de 500 mètres autour de celui-ci. Puis, on ordonne l'ensemble des carreaux par ordre croissant, du revenu moyen par UC le plus faible au revenu moyen par UC le plus élevé. Enfin, on répartit ces carreaux en cinq classes de même effectif (quintiles) : revenus très faibles, faibles, moyens, élevés et très élevés.

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Hétérogénéité des revenus fiscaux en 2011



Méthode

On partitionne le périmètre en carreaux de 200 mètres de côté. Pour chaque carreau comportant au moins 5 ménages fiscaux, on calcule l'hétérogénéité des revenus des ménages. Ces ménages sont localisés dans le carreau considéré et dans un périmètre de 500 mètres autour de celui-ci. L'hétérogénéité est mesurée par l'écart entre le neuvième décile et le premier décile (D9-D1). Puis, on ordonne l'ensemble des carreaux par ordre croissant, de l'écart le plus faible à l'écart le plus élevé. Enfin, on répartit ces carreaux en cinq classes de même effectif (quintiles) : hétérogénéité très faible, faible, moyenne, élevée et très élevée.

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Chiffres clés : revenus fiscaux 2011

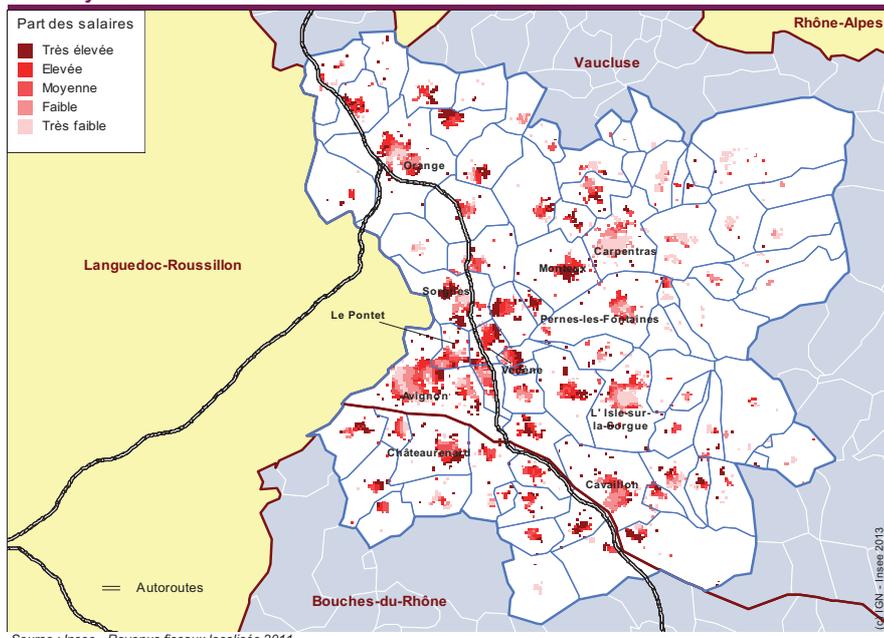
	Périmètre d'Avignon	Ensemble des 4 territoires d'analyse	Région Paca	France métropolitaine
Nombre de ménages fiscaux	199 150	1 823 124	2 181 756	26 701 110
Revenu fiscal médian (en €/UC par an)	17 263	19 204	19 059	19 218
1er décile annuel - D1 (en €/UC par an)	5 282	5 603	5 795	6 924
9ème décile annuel - D9 (en €/UC par an)	34 716	39 638	39 153	38 960
Rapport inter - décile (D9/D1)	6,6	7,1	6,8	5,6
Part des salaires (en %)	59,4	58,4	57,7	63,0
Part des pensions et retraites (en %)	26,4	27,1	27,5	24,8
Part des revenus non salariaux (en %)	6,3	8,1	8,2	6,4

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Note de lecture

Sur le périmètre d'Avignon, les 10 % les plus aisés déclarent un revenu 6,6 fois supérieur à celui des 10 % les plus modestes contre 7,1 fois sur l'ensemble des 4 territoires d'analyse.

Part moyenne des salaires dans les revenus fiscaux en 2011

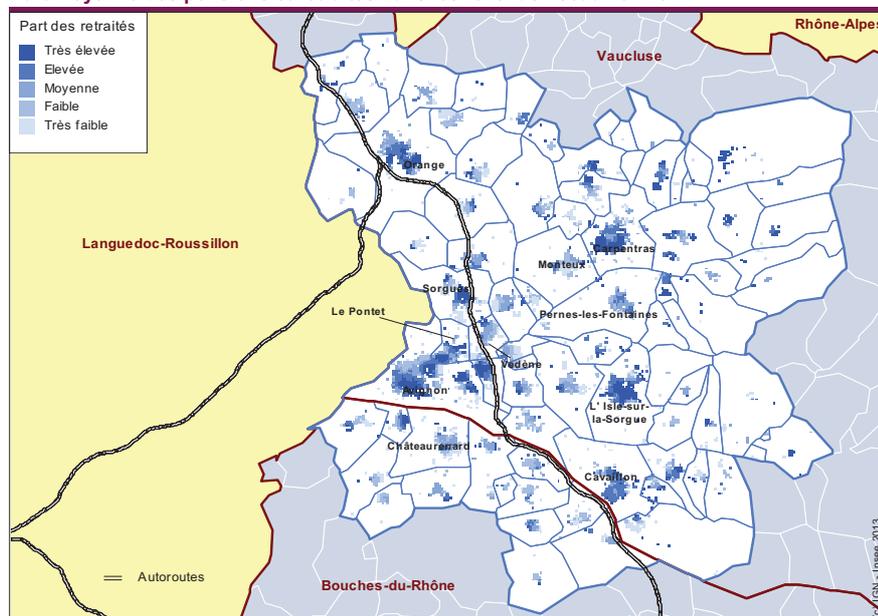


Méthode

On partitionne le périmètre en carreaux de 200 mètres de côté. Pour chaque carreau comportant au moins 5 ménages fiscaux, on calcule la part moyenne des salaires dans les revenus des ménages. Ces ménages sont localisés dans le carreau considéré et dans un périmètre de 500 mètres autour de celui-ci. Puis, on ordonne l'ensemble des carreaux par ordre croissant, de la part moyenne la plus faible à la part moyenne la plus élevée. Enfin, on répartit ces carreaux en cinq classes de même effectif (quintiles) : part très faible, faible, moyenne, élevée et très élevée.

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Part moyenne des pensions et retraites dans les revenus fiscaux en 2011

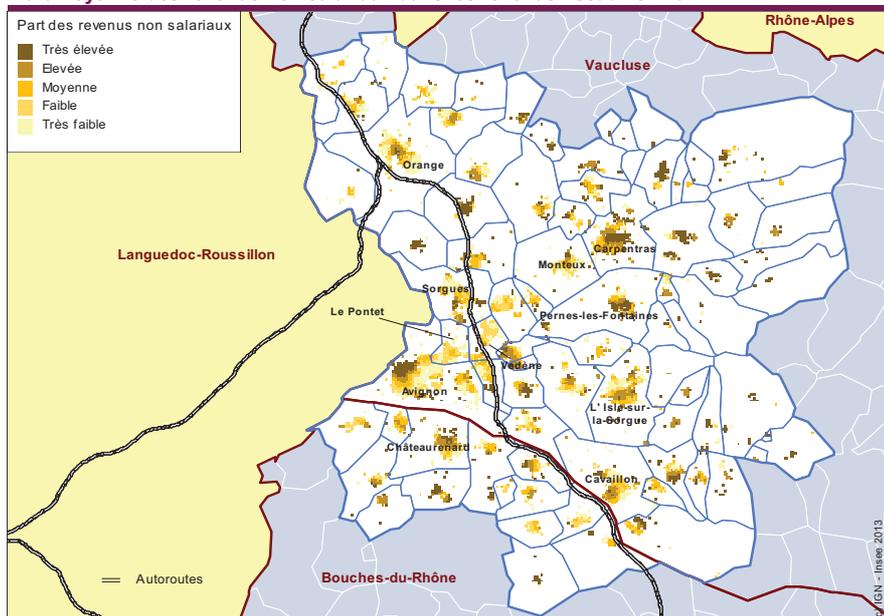


Méthode

On partitionne le périmètre en carreaux de 200 mètres de côté. Pour chaque carreau comportant au moins 5 ménages fiscaux, on calcule la part moyenne des pensions et retraites dans les revenus des ménages. Ces ménages sont localisés dans le carreau considéré et dans un périmètre de 500 mètres autour de celui-ci. Puis, on ordonne l'ensemble des carreaux par ordre croissant, de la part moyenne la plus faible à la part moyenne la plus élevée. Enfin, on répartit ces carreaux en cinq classes de même effectif (quintiles) : part très faible, faible, moyenne, élevée et très élevée.

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Part moyenne des revenus non salariaux dans les revenus fiscaux en 2011



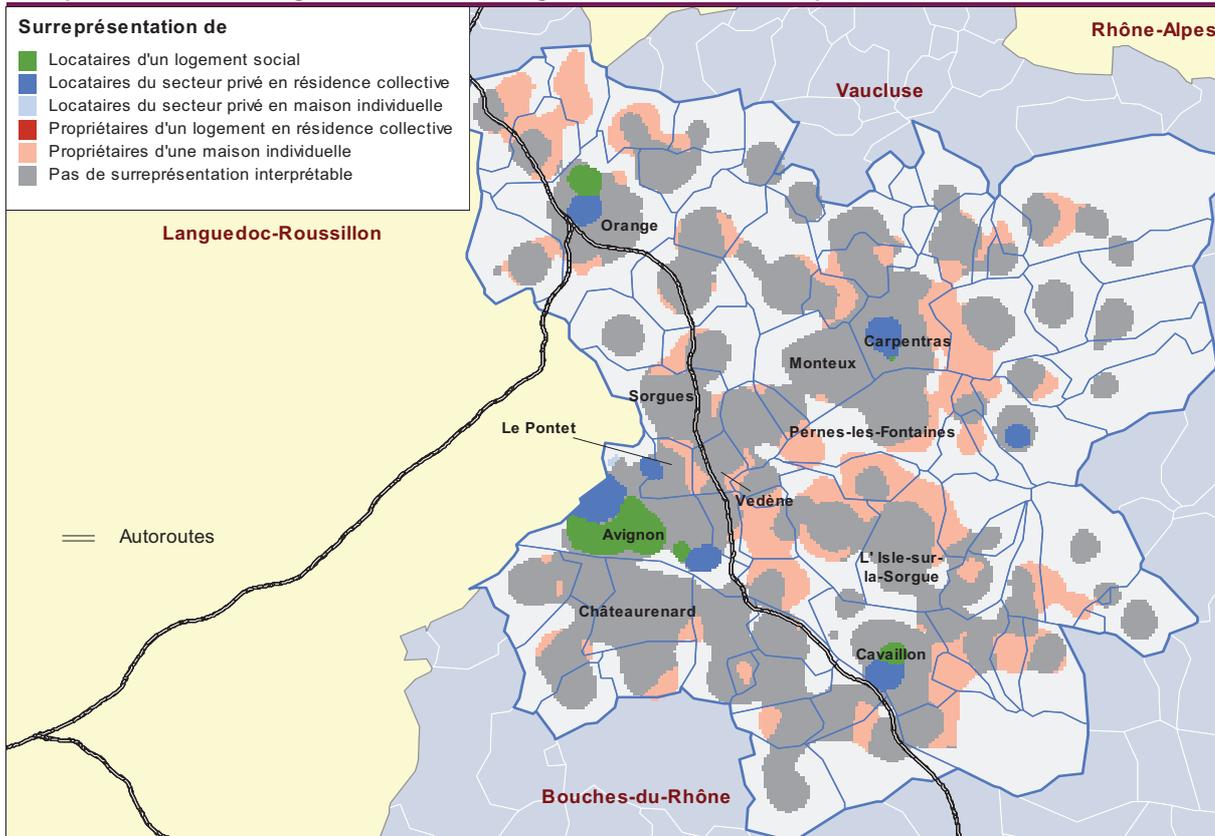
Méthode

On partitionne le périmètre en carreaux de 200 mètres de côté. Pour chaque carreau comportant au moins 5 ménages fiscaux, on calcule la part moyenne des revenus non salariaux dans les revenus des ménages. Ces ménages sont localisés dans le carreau considéré et dans un périmètre de 500 mètres autour de celui-ci. Puis, on ordonne l'ensemble des carreaux par ordre croissant, de la part moyenne la plus faible à la part moyenne la plus élevée. Enfin, on répartit ces carreaux en cinq classes de même effectif (quintiles) : part très faible, faible, moyenne, élevée et très élevée.

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

I.3.1 Les ménages fiscaux selon leur logement et leur statut d'occupation

Surreprésentation des ménages fiscaux selon leur logement et leur statut d'occupation en 2011



Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Méthode

Pour déterminer la classe de surreprésentation de chaque carreau de 200 mètres de côté, on calcule d'abord la part moyenne de chaque type de ménage (ex : les locataires d'un logement social) sur l'ensemble du périmètre d'Avignon. Puis, on calcule cette part dans chaque carreau de 200 mètres de côté. Enfin, pour chaque carreau, on rapporte les deux parts (celle du carreau et celle du périmètre). On retient le type de ménages pour lequel ce rapport est supérieur à 1,5. Ce type de ménage, s'il est le plus fréquent du carreau, est dit surreprésenté dans le carreau.

Chiffres clés des classes de surreprésentation des ménages fiscaux selon leur logement et leur statut d'occupation en 2011

Classes de surreprésentation	Nombre de ménages fiscaux dans la classe	Répartition des ménages fiscaux selon leur logement et leur statut d'occupation (en %)					Total
		Locataires d'un logement social	Locataires du secteur privé en résidence collective	Locataires du secteur privé en maison individuelle	Propriétaires d'un logement en résidence collective	Propriétaires d'une maison individuelle	
Locataires d'un logement social	24 644	46,1	17,1	5,5	10,5	21,0	100,0
Locataires du secteur privé en résidence collective	35 227	11,8	46,1	7,4	16,4	18,4	100,0
Locataires du secteur privé en maison individuelle	27	0,0	14,8	66,7	7,4	11,1	100,0
Propriétaires d'une maison individuelle	14 692	0,5	4,1	14,1	2,1	79,2	100,0
Pas de surreprésentation interprétable	117 520	8,2	15,8	17,2	5,1	53,8	100,0
Ensemble Avignon	192 110	13,1	20,6	13,7	7,6	45,0	100,0

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Champ : Ménages fiscaux résidant dans les zones cartographiées, à densité suffisante

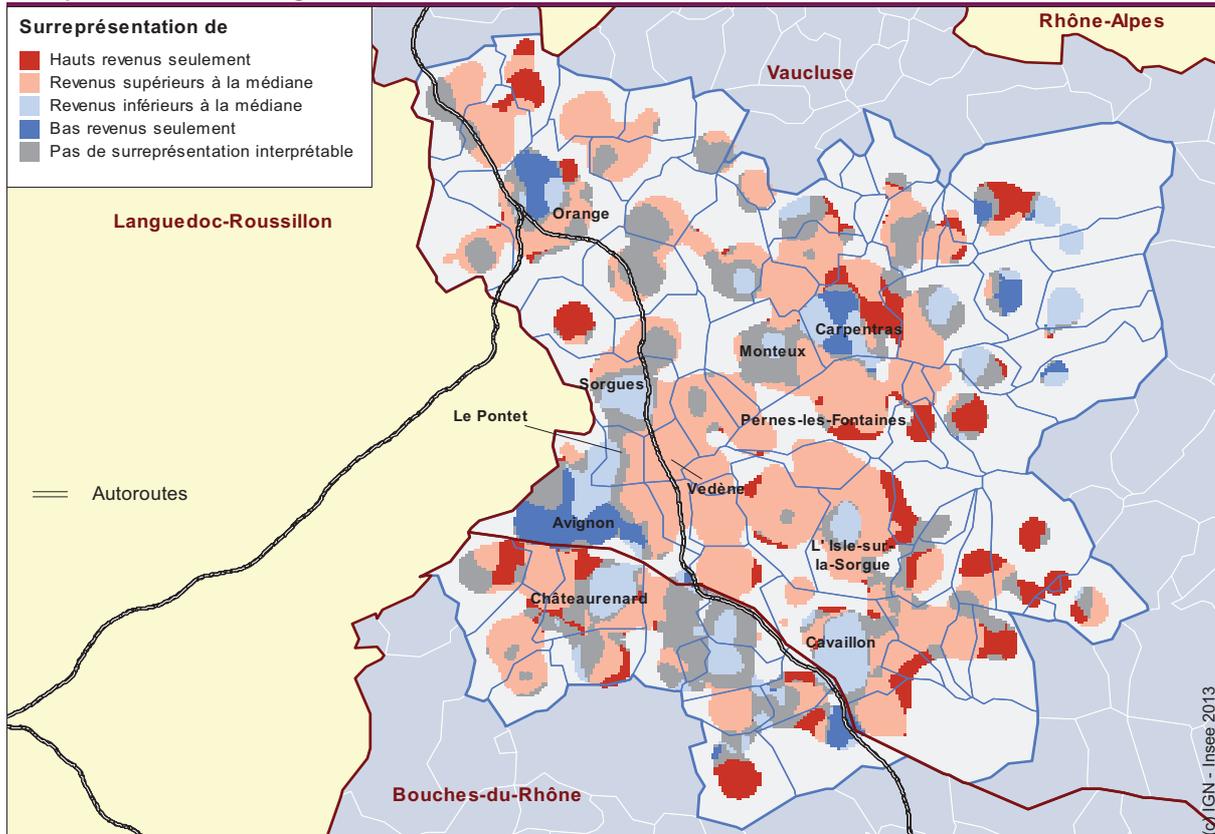
Note de lecture

192 110 ménages fiscaux habitent le périmètre d'Avignon. Parmi eux, 13,1 % sont locataires d'un logement social, 20,6 % sont locataires du secteur privé en résidence collective...

24 644 ménages fiscaux du périmètre d'Avignon habitent dans un carreau dans lequel les locataires d'un logement social sont surreprésentés. Parmi ces 24 644 ménages, 46,1 % sont effectivement locataires d'un logement social.

I.3.2 Les ménages fiscaux selon leurs revenus

Surreprésentation des ménages fiscaux selon leurs revenus en 2011



Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Méthode

Cf. Annexes "Repérage des classes de surreprésentation des ménages selon leurs revenus"

Chiffres clés des classes de surreprésentation des ménages fiscaux selon leurs revenus en 2011

Classes de surreprésentation	Nombre de ménages fiscaux dans la classe	Répartition des ménages fiscaux selon leur niveau de revenu par UC (en %)					Total
		Revenu inférieur au 1er quartile	Revenu entre le 1er quartile et la médiane	Revenu entre la médiane et le 3ème quartile	Revenu supérieur au 3ème quartile		
Bas revenus seulement	31 057	39,6	23,3	20,0	17,0	100,0	
Revenus inférieurs à la médiane	54 448	30,8	27,4	23,6	18,2	100,0	
Revenus supérieurs à la médiane	59 134	15,0	23,4	29,0	32,6	100,0	
Hauts revenus seulement	6 304	17,2	20,7	21,9	40,2	100,0	
Pas de surreprésentation interprétable	41 167	22,4	26,2	25,6	25,7	100,0	
Ensemble Avignon	192 110	25,0	25,0	25,0	25,0	100,0	

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

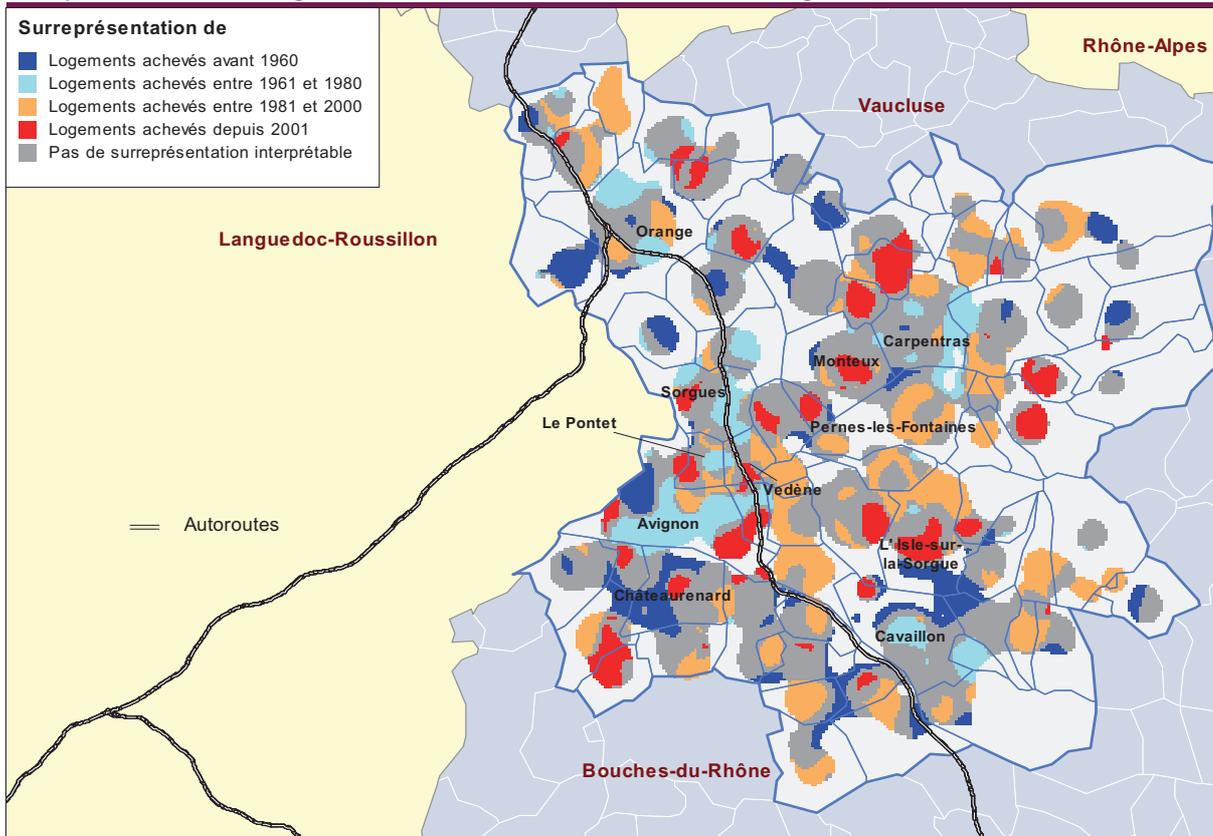
Champ : Ménages fiscaux résidant dans les zones cartographiées, à densité suffisante

Note de lecture

192 110 ménages fiscaux habitent le périmètre d'Avignon. Parmi eux, un quart déclare un revenu fiscal inférieur au premier quartile (par construction). 31 057 ménages fiscaux du périmètre d'Avignon habitent dans un carreau dans lequel les ménages qui déclarent un revenu fiscal inférieur au premier quartile sont exclusivement représentés (Cf Annexes). Parmi ces 31 057 ménages fiscaux, 39,6 % déclarent effectivement un revenu fiscal inférieur au premier quartile.

I.3.3 Les ménages fiscaux selon la date de construction de leur logement

Surreprésentation des ménages fiscaux selon la date de construction de leur logement



Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Note : les dates de construction retenues ici ne prennent pas en compte les travaux de rénovation urbaine

Méthode

Pour déterminer la classe de surreprésentation de chaque carreau de 200 mètres de côté, on calcule d'abord la part moyenne de chaque catégorie de logement (ex : les logements achevés avant 1960) sur l'ensemble du périmètre d'Avignon. Puis, on calcule cette part dans chaque carreau de 200 mètres de côté. Lorsque la part dans le carreau est supérieure à la part dans le périmètre, la catégorie de logement est dite surreprésentée dans le carreau. Un carreau sera affecté à une classe si cette catégorie de logement est la seule surreprésentée dans ce carreau et si la part de cette catégorie représente plus de 25 % de l'ensemble des logements présents dans le carreau.

Chiffres clés des classes de surreprésentation des ménages fiscaux selon la date de construction de leur logement

Classes de surreprésentation	Nombre de ménages dans la classe	Répartition des ménages fiscaux selon la date de construction de leur logement (en %)				
		Avant 1960	Entre 1961 et 1980	Entre 1981 et 2000	Depuis 2001	Total
Logements achevés avant 1960	23 532	60,2	13,1	13,3	13,4	100,0
Logements achevés entre 1961 et 1980	35 088	15,3	55,9	13,9	14,9	100,0
Logements achevés entre 1981 et 2000	22 039	14,7	22,0	48,3	15,0	100,0
Logements achevés depuis 2001	20 948	21,1	20,2	23,5	35,1	100,0
Pas de surreprésentation interprétable	90 503	32,6	26,6	23,4	17,4	100,0
Ensemble Avignon	192 110	29,5	29,1	23,3	18,1	100,0

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Champ : Ménages fiscaux résidant dans les zones cartographiées, à densité suffisante

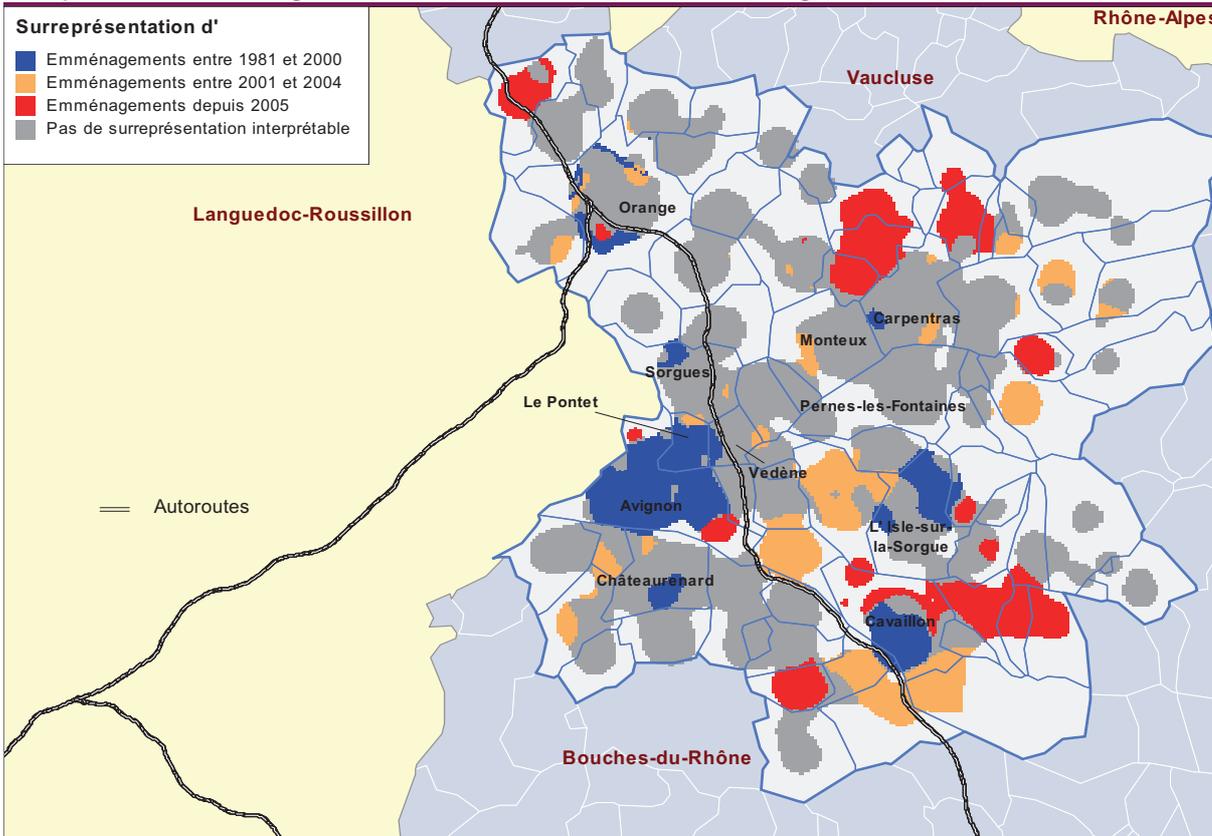
Note de lecture

192 110 ménages fiscaux habitent le périmètre d'Avignon. Parmi eux, 29,5 % vivent dans un logement construit avant 1960, 29,1 % vivent dans un logement construit entre 1961 et 1980...

23 532 ménages fiscaux du périmètre d'Avignon habitent dans un carreau dans lequel les logements achevés avant 1960 sont surreprésentés. Parmi ces 23 532 ménages fiscaux, 60,2 % vivent effectivement dans un logement construit avant 1960.

I.3.4 Les ménages fiscaux selon leur date d'emménagement

Surreprésentation des ménages fiscaux selon la date de construction de leur logement



Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Méthode

Pour déterminer la classe de surreprésentation de chaque carreau de 200 mètres de côté, on calcule d'abord la part moyenne de chaque type de ménage (ex : les ménages ayant emménagé entre 1981 et 2000) sur l'ensemble du périmètre d'Avignon. Puis, on calcule cette part dans chaque carreau de 200 mètres de côté. Lorsque la part dans le carreau est supérieure à la part dans le périmètre, le type de ménage est dit surreprésenté dans le carreau. Un carreau sera affecté à une classe si ce type de ménage est le seul surreprésenté dans ce carreau et si la part de ce type représente plus de 15 % de l'ensemble des ménages présents dans le carreau.

Chiffres clés des classes de surreprésentation des ménages fiscaux selon leur date d'emménagement

Classes de surreprésentation	Nombre de ménages fiscaux dans la classe	Répartition des ménages fiscaux selon la date d'emménagement dans leur logement (en %)				
		Avant 1980	Entre 1981 et 2000	Entre 2001 et 2004	Depuis 2005	Total
Emménagements entre 1981 et 2000	63 330	4,4	24,4	11,0	60,2	100,0
Emménagements entre 2001 et 2004	10 653	0,1	22,6	24,4	52,9	100,0
Emménagements depuis 2005	12 068	0,0	8,3	4,3	87,4	100,0
Pas de surreprésentation interprétable	106 059	0,5	28,5	11,1	60,0	100,0
Ensemble Avignon	192 110	1,7	25,6	11,4	61,4	100,0

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Champ : Ménages fiscaux résidant dans les zones cartographiées, à densité suffisante

Note de lecture

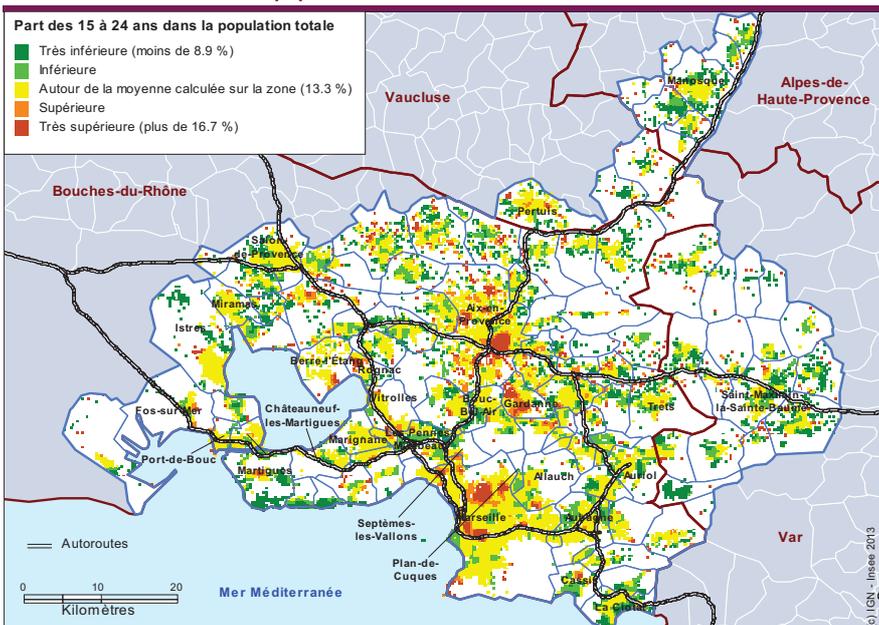
192 110 ménages fiscaux habitent le périmètre d'Avignon. Parmi eux, 1,7 % ont emménagé dans leur logement actuel avant 1980, 25,6 % ont emménagé dans leur logement actuel entre 1981 et 2000...

63 330 ménages fiscaux du périmètre d'Avignon habitent dans un carreau dans lequel les ménages ayant emménagé entre 1981 et 2000 sont surreprésentés. Parmi ces 63 330 ménages, 24,4 % ont effectivement emménagé entre 1981 et 2000.

Périmètre de Marseille - Aix - Salon - Manosque

II.1.1 La population des 15 à 24 ans

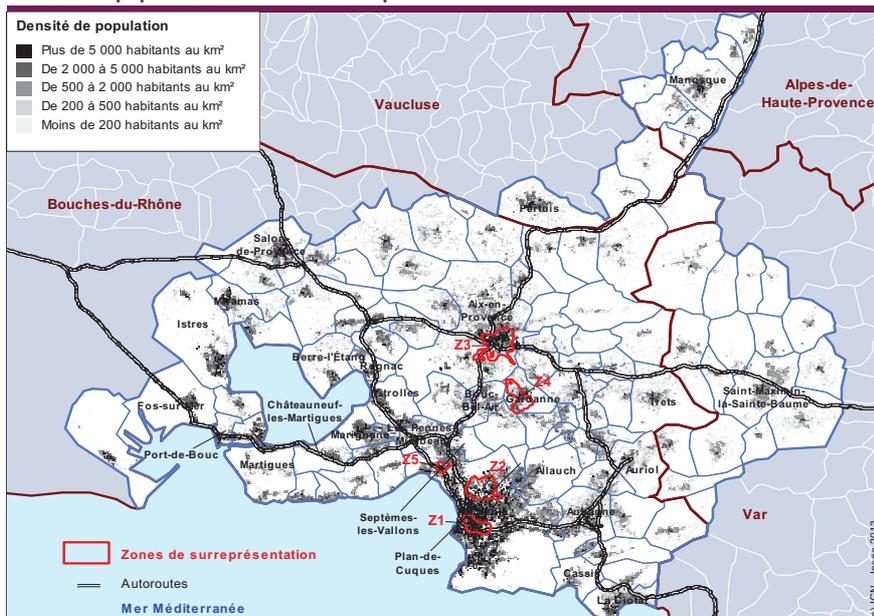
Part des 15 à 24 ans dans la population totale



Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Méthodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Densité de population et zones de surreprésentation des 15 à 24 ans



Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 5 zones de surreprésentation dans lesquelles vivent au moins 2 000 personnes âgées de 15 à 24 ans.

Chiffres clés des zones de surreprésentation des 15 à 24 ans dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part des 15-24 ans	Nombre d'habitants de 15 à 24 ans
Z1	118 300	17,7%	20 900
Z2	68 400	18,0%	12 300
Z3	68 000	24,1%	16 400
Z4	12 600	18,3%	2 300
Z5	12 100	16,5%	2 000
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	279 400	19,3%	53 900
Périmètre de Marseille-Aix-Salon-Manosque (2)	1 877 000	13,3%	248 800
Part de la population d'intérêt dans les zones de surreprésentation (1) / (2)		14,9%	21,7%

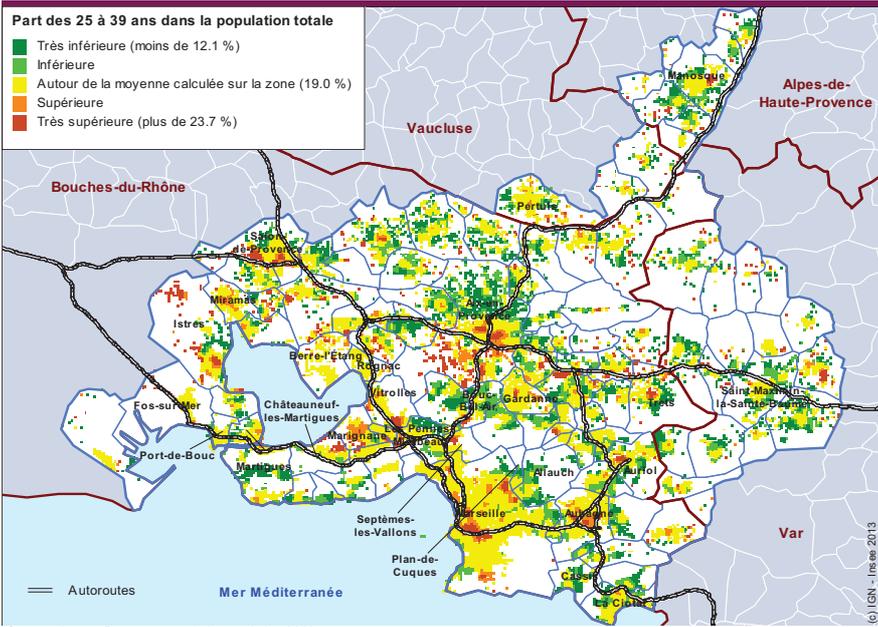
Source : Insee - Recensement de la population 2009

Note de lecture

Dans les 5 zones de surreprésentation, les 15 à 24 ans représentent 19,3 % de la population, tandis qu'ils représentent 13,3 % de la population sur l'ensemble du périmètre de Marseille - Aix - Salon - Manosque. Ces 5 zones de surreprésentation concentrent 21,7 % des 15 à 24 ans du périmètre de Marseille - Aix - Salon - Manosque.

II.1.2 La population des 25 à 39 ans

Part des 25 à 39 ans dans la population totale

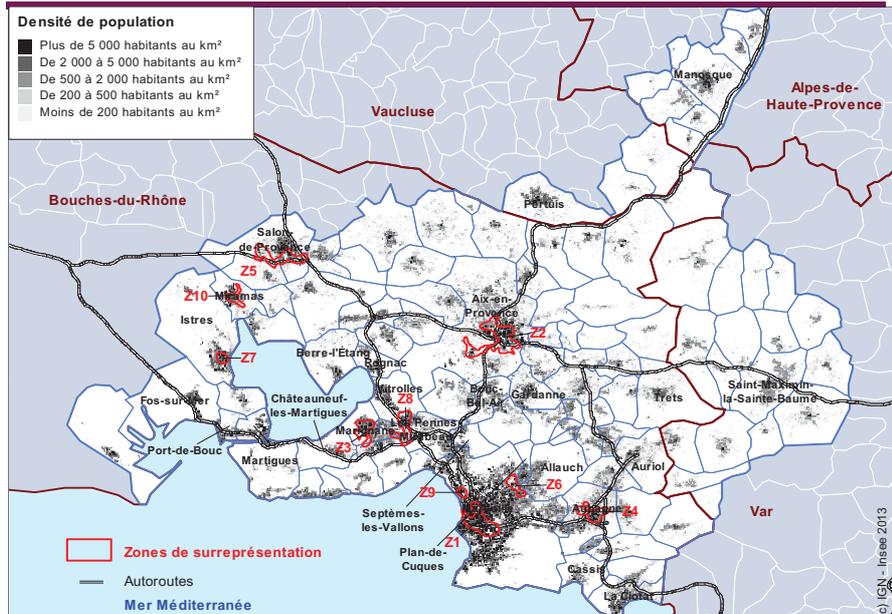


Source : Insee - Recensement de la population 2009

Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Méthodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Densité de population et zones de surreprésentation des 25 à 39 ans



Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 10 zones de surreprésentation dans lesquelles vivent au moins 2 000 personnes âgées de 25 à 39 ans.

Source : Insee - Recensement de la population 2009

Chiffres clés des zones de surreprésentation des 25 à 39 ans dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part des 25-39 ans	Nombre d'habitants de 25 à 39 ans
Z1	178 000	25,7%	45 800
Z2	59 000	25,9%	15 300
Z3	21 200	25,0%	5 300
Z4	19 700	25,4%	5 000
Z5	13 600	27,2%	3 700
Z6	11 800	27,1%	3 200
Z7	11 600	28,4%	3 300
Z8	11 400	28,9%	3 300
Z9	9 100	24,2%	2 200
Z10	8 800	25,0%	2 200
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	344 200	25,9%	89 300
Périmètre de Marseille-Aix-Salon-Manosque (2)	1 877 000	19,0%	356 800
Part de la population d'intérêt dans les zones de surreprésentation (1) / (2)	18,3%		25,0%

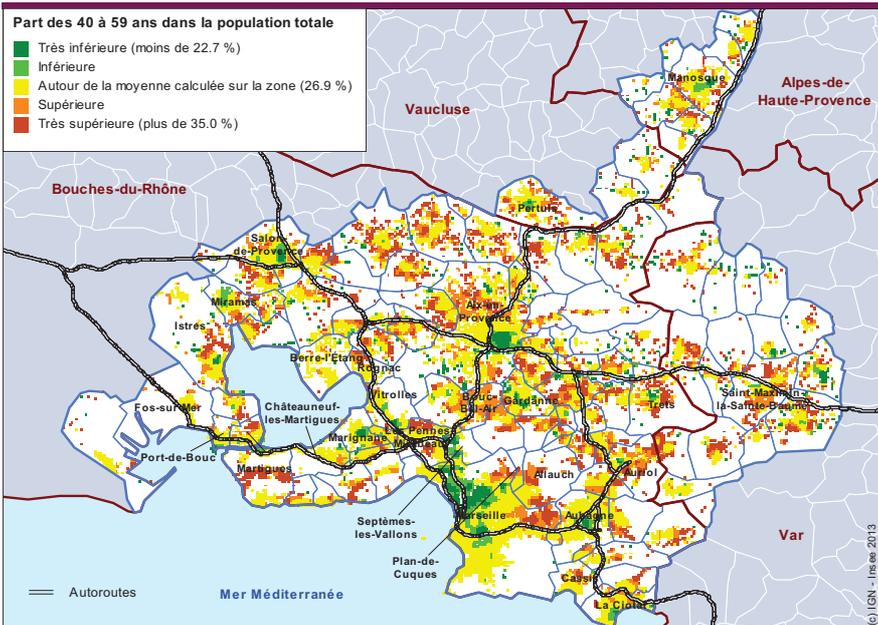
Source : Insee - Recensement de la population 2009

Note de lecture

Dans les 10 zones de surreprésentation, les 25 à 39 ans représentent 25,9 % de la population, tandis qu'ils représentent 19,0 % de la population sur l'ensemble du périmètre de Marseille - Aix - Salon - Manosque. Ces 10 zones de surreprésentation concentrent 25,0 % des 25 à 39 ans du périmètre de Marseille - Aix - Salon - Manosque.

II.1.3 La population des 40 à 59 ans

Part des 40 à 59 ans dans la population totale

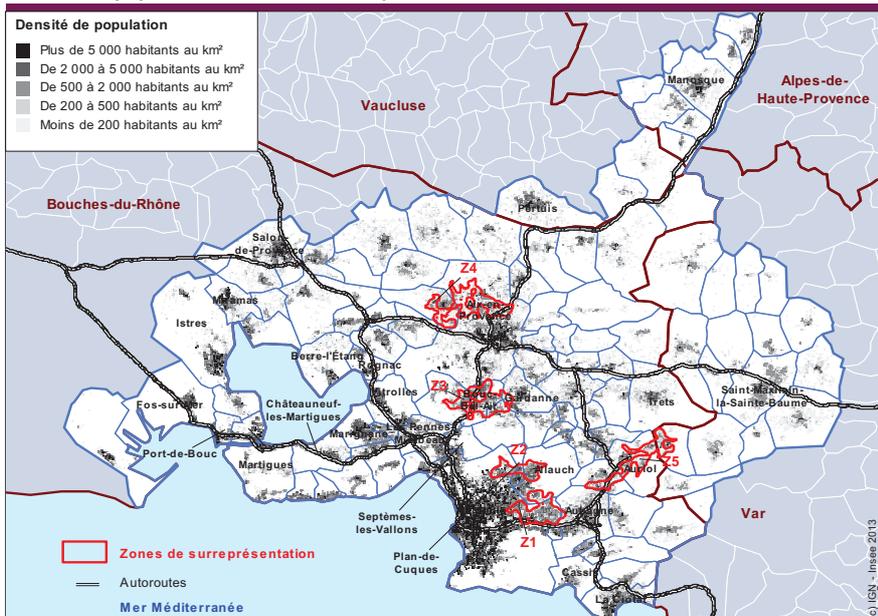


Source : Insee - Recensement de la population 2009

Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Méthodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Densité de population et zones de surreprésentation des 40 à 59 ans



Source : Insee - Recensement de la population 2009

Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 5 zones de surreprésentation dans lesquelles vivent au moins 2 000 personnes âgées de 40 à 59 ans.

Chiffres clés des zones de surreprésentation des 40 à 59 ans dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part des 40-59 ans	Nombre d'habitants de 40 à 59 ans
Z1	22 000	35,0%	7 700
Z2	16 400	34,8%	5 700
Z3	16 300	33,7%	5 500
Z4	9 100	35,2%	3 200
Z5	7 600	36,8%	2 800
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	71 400	34,9%	24 900
Périmètre de Marseille-Aix-Salon-Manosque (2)	1 877 000	26,9%	504 500
Part de la population d'intérêt dans les zones de surreprésentation (1) / (2)		3,8%	4,9%

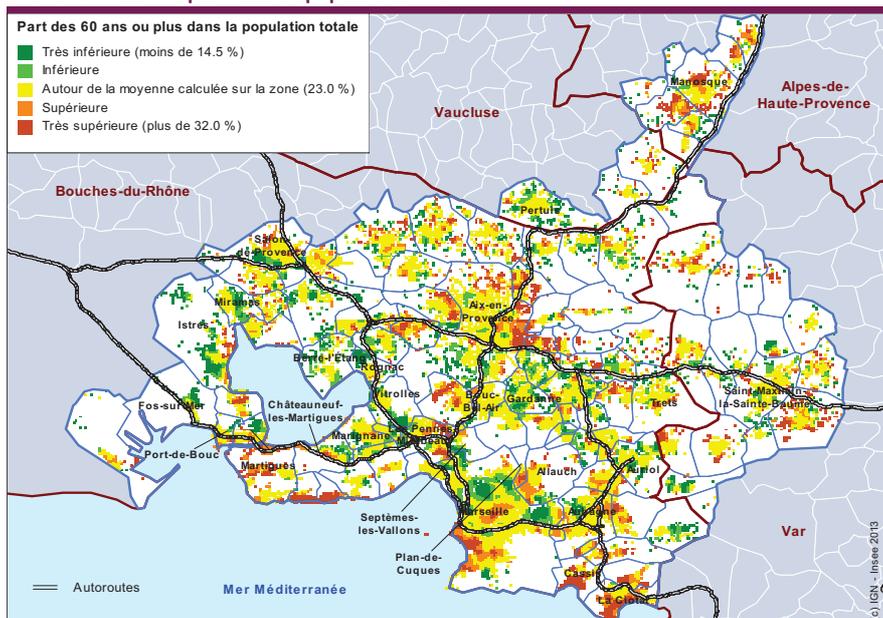
Source : Insee - Recensement de la population 2009

Note de lecture

Dans les 5 zones de surreprésentation, les 40 à 59 ans représentent 34,9 % de la population, tandis qu'ils représentent 26,9 % de la population sur l'ensemble du périmètre de Marseille - Aix - Salon - Manosque. Ces 5 zones de surreprésentation concentrent 4,9 % des 40 à 59 ans du périmètre de Marseille - Aix - Salon - Manosque.

II.1.4 La population des 60 ans ou plus

Part des 60 ans ou plus dans la population totale

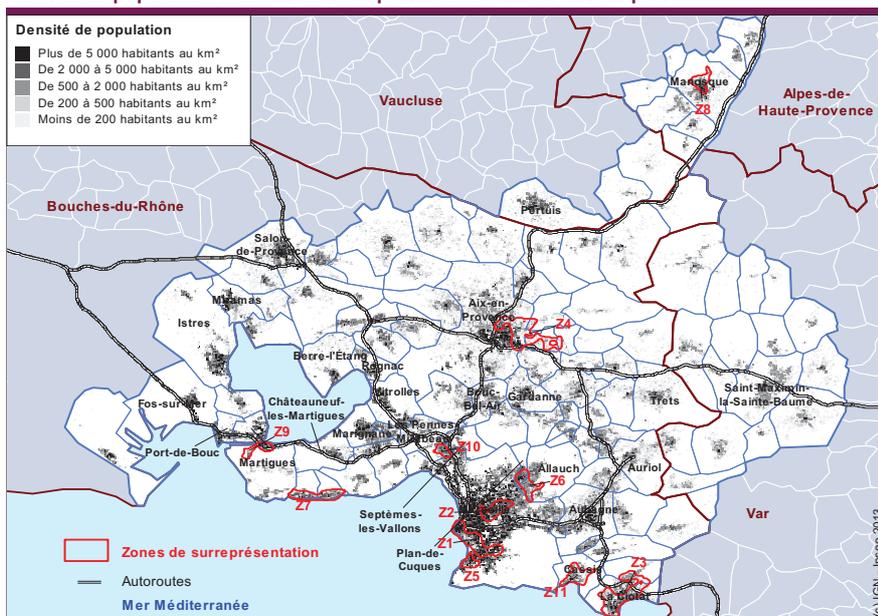


Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Méthodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Source : Insee - Recensement de la population 2009

Densité de population et zones de surreprésentation des 60 ans ou plus



Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 11 zones de surreprésentation dans lesquelles vivent au moins 2 000 personnes âgées de 60 ans ou plus.

Source : Insee - Recensement de la population 2009

Chiffres clés des zones de surreprésentation des 60 ans ou plus dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part des 60 ans et plus	Nombre d'habitants de 60 ans et plus
Z1	95 900	29,7%	28 500
Z2	59 600	28,2%	16 800
Z3	25 400	31,1%	7 900
Z4	23 300	30,9%	7 200
Z5	15 100	28,5%	4 300
Z6	14 400	28,5%	4 100
Z7	13 300	35,3%	4 700
Z8	11 100	27,9%	3 100
Z9	8 200	29,3%	2 400
Z10	7 100	31,0%	2 200
Z11	6 200	35,5%	2 200
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	279 600	29,8%	83 400
Périmètre de Marseille-Aix-Salon-Manosque (2)	1 877 000	23,0%	431 400
Part de la population d'intérêt dans les zones de surreprésentation (1) / (2)	14,9%		19,3%

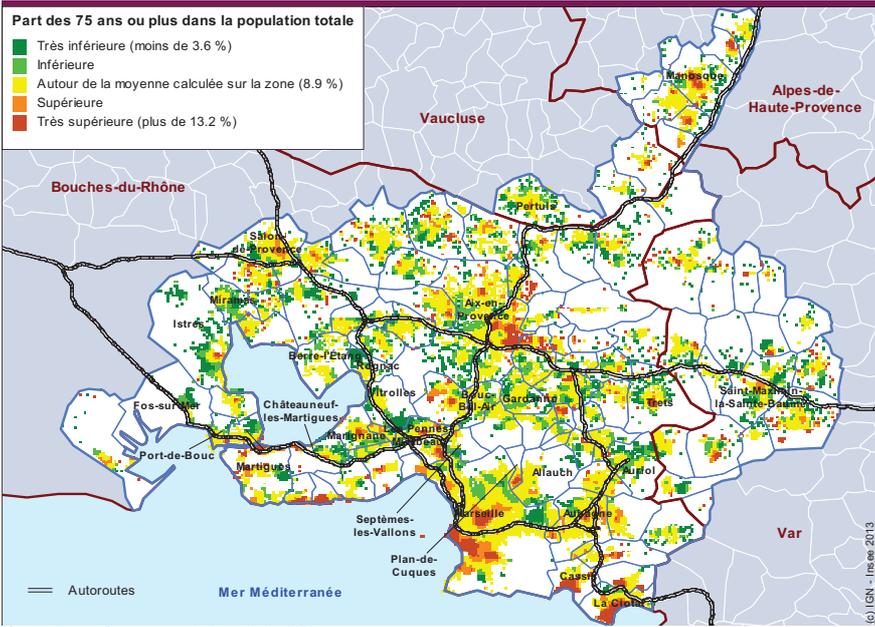
Source : Insee - Recensement de la population 2009

Note de lecture

Dans les 11 zones de surreprésentation, les 60 ans ou plus représentent 29,8 % de la population, tandis qu'ils représentent 23,0 % de la population sur l'ensemble du périmètre de Marseille - Aix - Salon - Manosque. Ces 11 zones de surreprésentation concentrent 19,3 % des 60 ans ou plus du périmètre de Marseille - Aix - Salon - Manosque.

II.1.5 La population des 75 ans ou plus

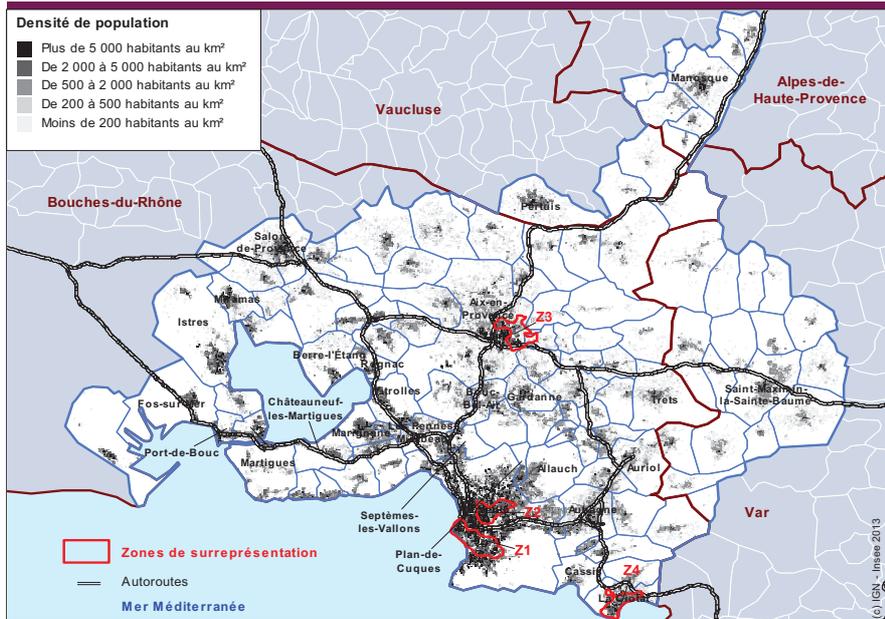
Part des 75 ans ou plus dans la population totale



Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Méthodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Densité de population et zones de surreprésentation des 75 ans ou plus



Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 4 zones de surreprésentation dans lesquelles vivent au moins 2 000 personnes âgées de 75 ans ou plus.

Chiffres clés des zones de surreprésentation des 75 ans ou plus dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part des 75 ans et plus	Nombre d'habitants de 75 ans et plus
Z1	139 800	12,3%	17 200
Z2	101 200	11,6%	11 700
Z3	29 600	13,2%	3 900
Z4	21 500	13,0%	2 800
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	292 100	12,2%	35 600
Périmètre de Marseille-Aix-Salon-Manosque (2)	1 877 000	8,9%	167 000
Part de la population d'intérêt dans les zones de surreprésentation (1) / (2)	15,6%		21,3%

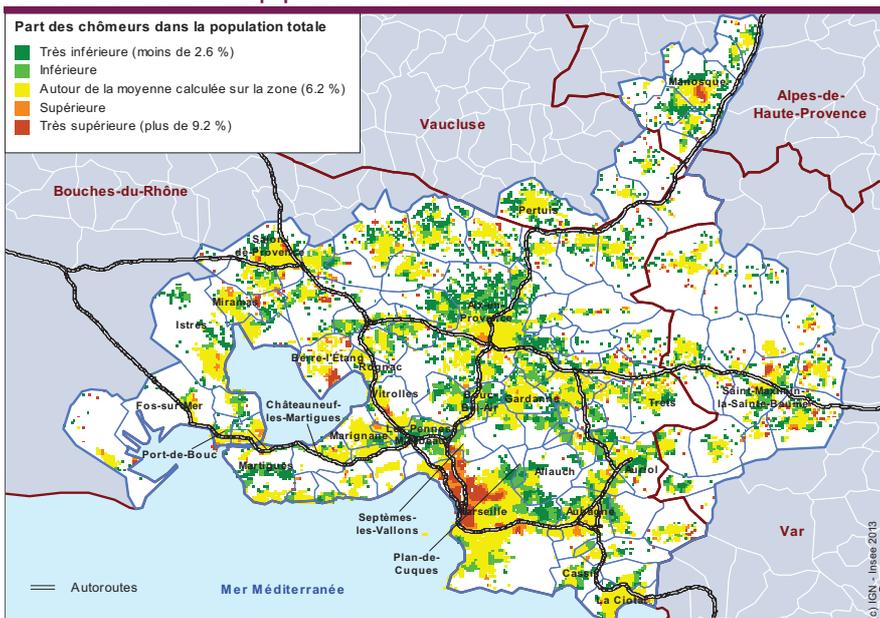
Note de lecture

Dans les 4 zones de surreprésentation, les 75 ans ou plus représentent 12,2 % de la population, tandis qu'ils représentent 8,9 % de la population sur l'ensemble du périmètre de Marseille - Aix - Salon - Manosque. Ces 4 zones de surreprésentation concentrent 21,3 % des 75 ans ou plus du périmètre de Marseille - Aix - Salon - Manosque.

Source : Insee - Recensement de la population 2009

II.1.6 La population des chômeurs

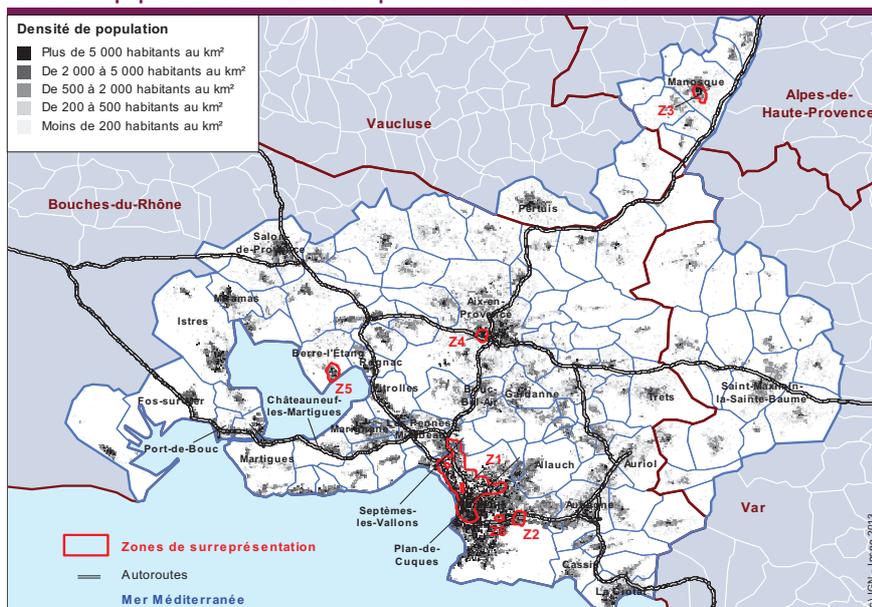
Part des chômeurs dans la population totale



Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Méthodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Densité de population et zones de surreprésentation des chômeurs



Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 6 zones de surreprésentation dans lesquelles vivent au moins 1 000 personnes au chômage.

Chiffres clés des zones de surreprésentation des chômeurs dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part des chômeurs	Nombre de chômeurs
Z1	335 100	11,1%	37 200
Z2	13 400	9,7%	1 300
Z3	12 800	10,2%	1 300
Z4	12 700	9,4%	1 200
Z5	11 600	10,3%	1 200
Z6	9 400	10,6%	1 000
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	395 000	10,9%	43 200
Périmètre de Marseille-Aix-Salon-Manosque (2)	1 877 000	6,2%	116 900
Part de la population d'intérêt dans les zones de surreprésentation (1) / (2)		21,0%	37,0%

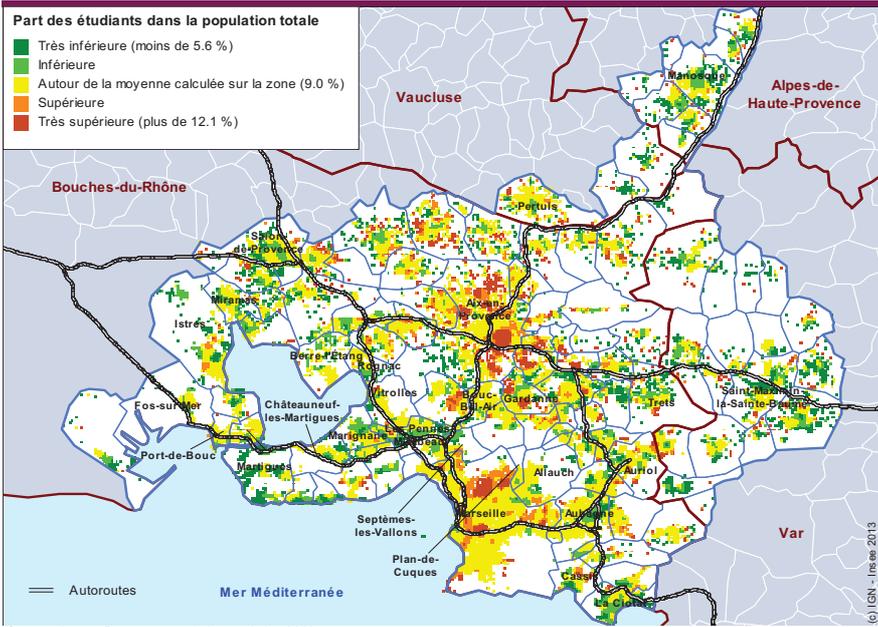
Source : Insee - Recensement de la population 2009

Note de lecture

Dans les 6 zones de surreprésentation, les chômeurs représentent 10,9 % de la population, tandis qu'ils représentent 6,2 % de la population sur l'ensemble du périmètre de Marseille - Aix - Salon - Manosque. Ces 6 zones de surreprésentation concentrent 37,0 % des chômeurs du périmètre de Marseille - Aix - Salon - Manosque.

II.1.7 La population des étudiants

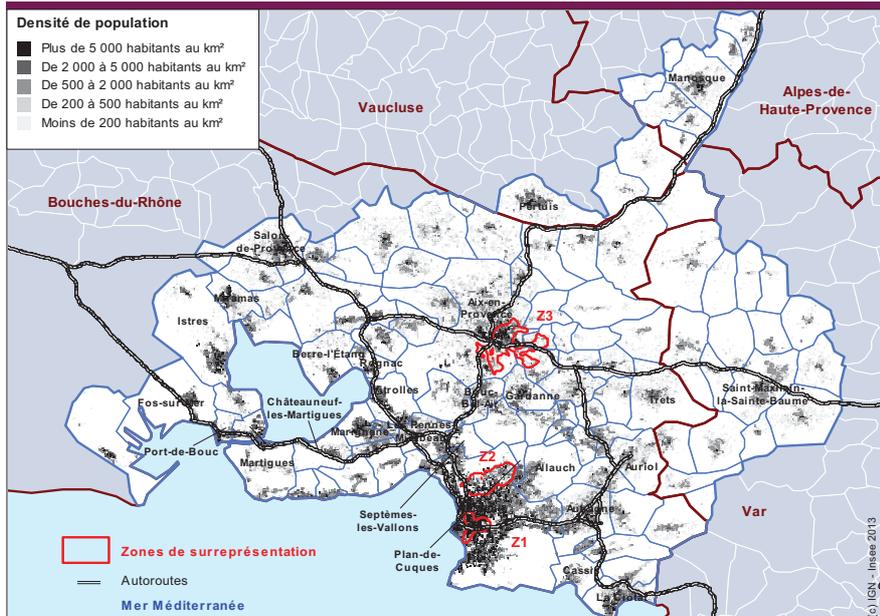
Part des étudiants dans la population totale



Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Méthodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Densité de population et zones de surreprésentation des étudiants



Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 3 zones de surreprésentation dans lesquelles vivent au moins 2 000 étudiants.

Chiffres clés des zones de surreprésentation des étudiants dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part des étudiants	Nombre d'étudiants
Z1	126 100	12,3%	15 500
Z2	74 500	13,3%	9 900
Z3	60 300	19,2%	11 600
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	260 900	14,2%	37 000
Périmètre de Marseille-Aix-Salon-Manosque (2)	1 877 000	9,0%	168 700
Part de la population d'intérêt dans les zones de surreprésentation (1) / (2)	13,9%		21,9%

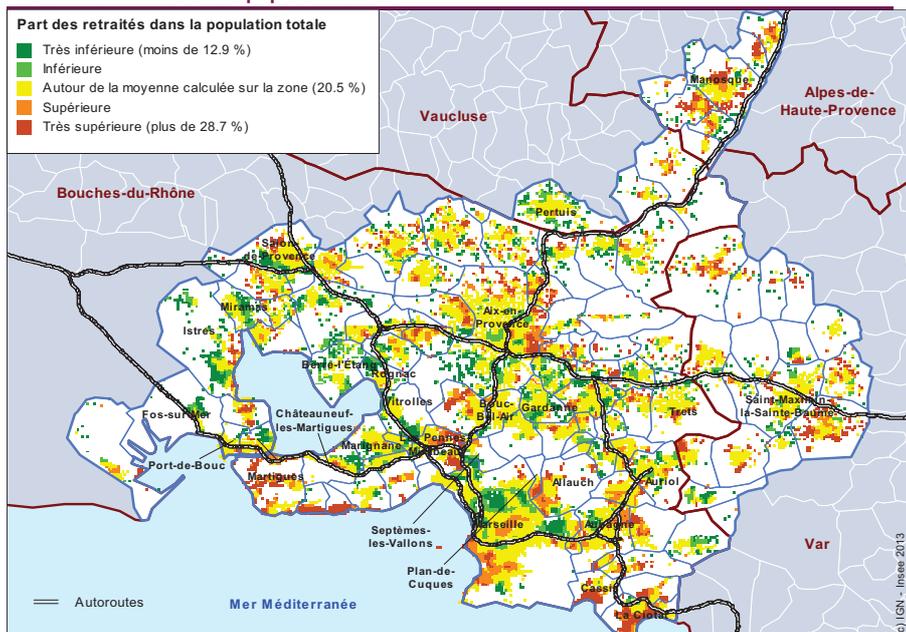
Note de lecture

Dans les 3 zones de surreprésentation, les étudiants représentent 14,2 % de la population, tandis qu'ils représentent 9,0 % de la population sur l'ensemble du périmètre de Marseille - Aix - Salon - Manosque. Ces 3 zones de surreprésentation concentrent 21,9 % des étudiants du périmètre de Marseille - Aix - Salon - Manosque.

Source : Insee - Recensement de la population 2009

II.1.8 La population des retraités

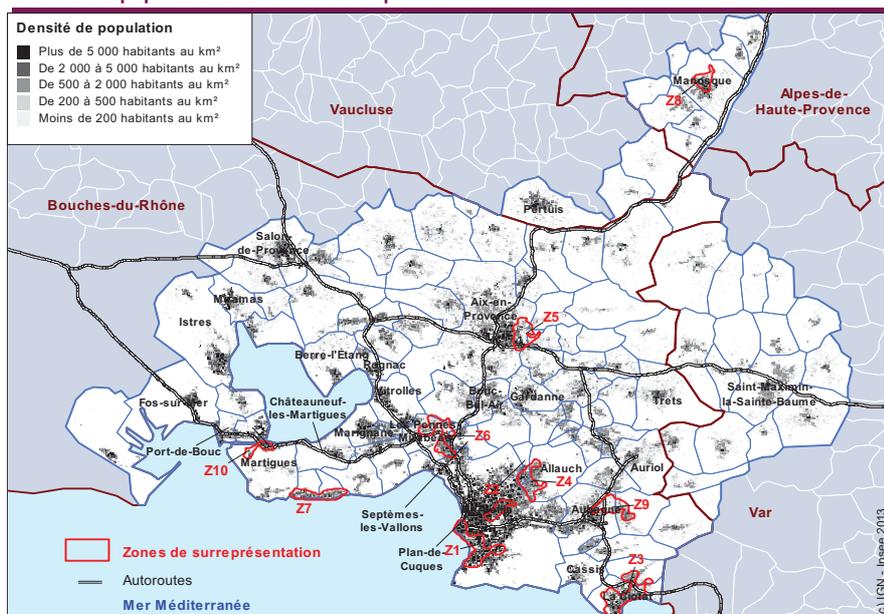
Part des retraités dans la population totale



Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé).
(Méthodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Densité de population et zones de surreprésentation des retraités



Source : Insee - Recensement de la population 2009

Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 10 zones de surreprésentation dans lesquelles vivent au moins 2 000 retraités.

Chiffres clés des zones de surreprésentation des retraités dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part des retraités	Nombre de retraités
Z1	105 100	25,8%	27 100
Z2	40 400	25,0%	10 100
Z3	24 600	28,5%	7 000
Z4	17 800	26,4%	4 700
Z5	15 800	27,8%	4 400
Z6	15 200	29,6%	4 500
Z7	13 500	31,9%	4 300
Z8	12 200	25,4%	3 100
Z9	8 300	26,5%	2 200
Z10	7 200	27,8%	2 000
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	260 100	26,7%	69 400
Périmètre de Marseille-Aix-Salon-Manosque (2)	1 877 000	20,5%	385 500
Part de la population d'intérêt dans les zones de surreprésentation (1) / (2)	13,9%		18,0%

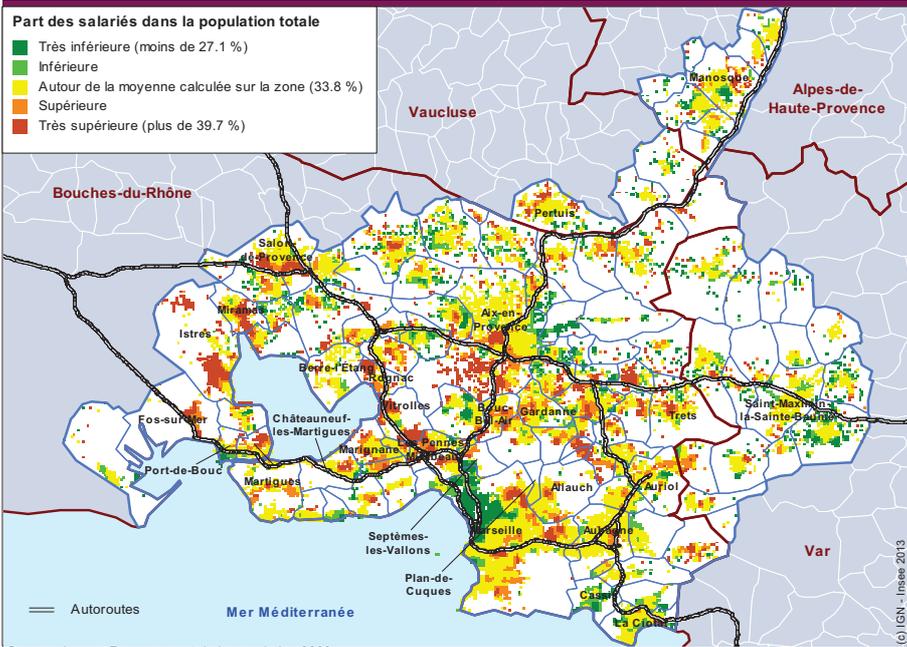
Source : Insee - Recensement de la population 2009

Note de lecture

Dans les 10 zones de surreprésentation, les retraités représentent 26,7 % de la population, tandis qu'ils représentent 20,5 % de la population sur l'ensemble du périmètre de Marseille - Aix - Salon - Manosque. Ces 10 zones de surreprésentation concentrent 18,0 % des retraités du périmètre de Marseille - Aix - Salon - Manosque.

II.1.9 La population des salariés

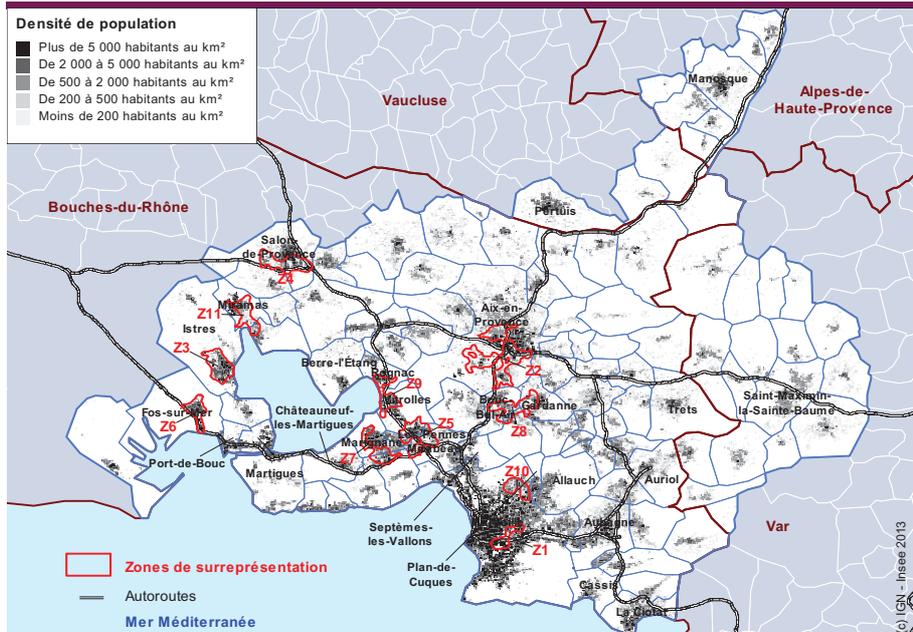
Part des salariés dans la population totale



Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Méthodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Densité de population et zones de surreprésentation des salariés



Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 11 zones de surreprésentation dans lesquelles vivent au moins 5 000 salariés.

Chiffres clés des zones de surreprésentation des salariés dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part des salariés	Nombre de salariés
Z1	44 400	41,7%	18 500
Z2	44 400	42,3%	18 800
Z3	31 900	43,3%	13 800
Z4	19 500	43,1%	8 400
Z5	18 600	43,5%	8 100
Z6	16 500	41,2%	6 800
Z7	16 400	41,5%	6 800
Z8	15 600	40,4%	6 300
Z9	15 400	42,2%	6 500
Z10	13 800	43,5%	6 000
Z11	11 900	42,9%	5 100
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	248 400	42,3%	105 100
Périmètre de Marseille-Aix-Salon-Manosque (2)	1 877 000	33,8%	634 800
Part de la population d'intérêt dans les zones de surreprésentation (1) / (2)	13,2%		16,6%

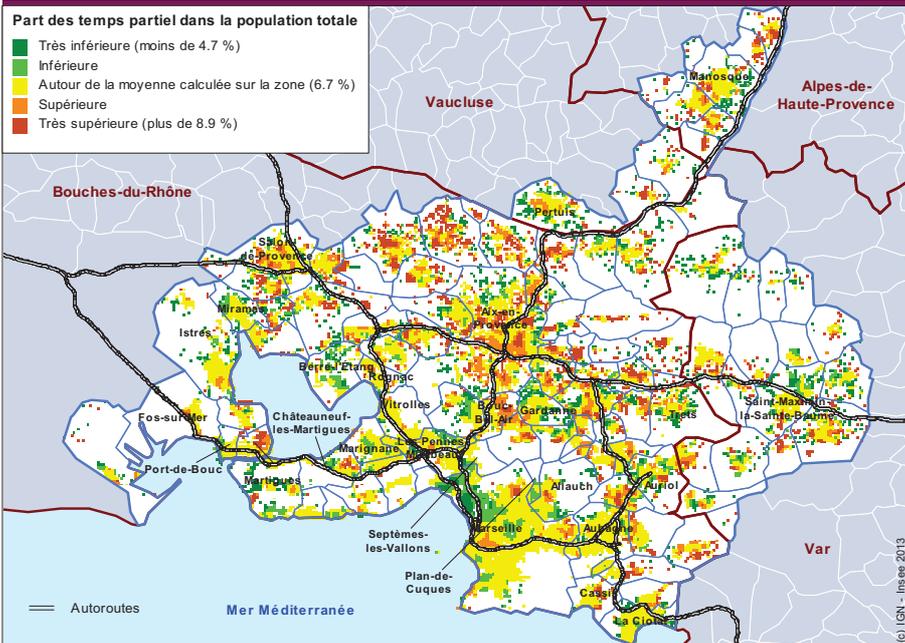
Source : Insee - Recensement de la population 2009

Note de lecture

Dans les 11 zones de surreprésentation, les salariés représentent 42,3 % de la population, tandis qu'ils représentent 33,8 % de la population sur l'ensemble du périmètre de Marseille - Aix - Salon - Manosque. Ces 11 zones de surreprésentation concentrent 16,6 % des salariés du périmètre de Marseille - Aix - Salon - Manosque.

II.1.10 La population des actifs à temps partiel

Part des actifs à temps partiel dans la population totale

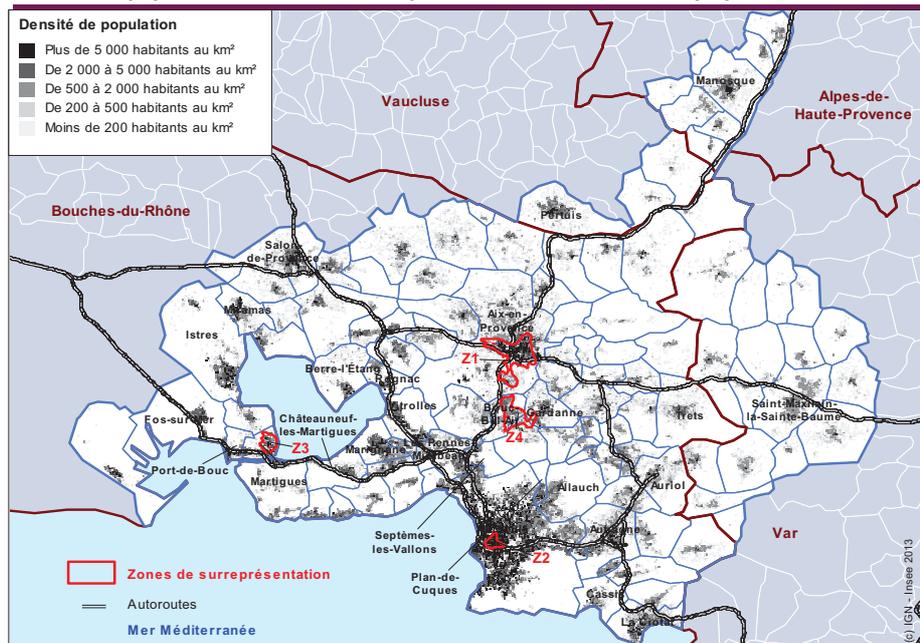


Source : Insee - Recensement de la population 2009

Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Méthodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Densité de population et zones de surreprésentation des actifs à temps partiel



Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 4 zones de surreprésentation dans lesquelles vivent au moins 1 000 personnes à temps partiel.

Source : Insee - Recensement de la population 2009

Chiffres clés des zones de surreprésentation des actifs à temps partiel dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part de personnes à temps partiel	Nombre de personnes à temps partiel
Z1	80 500	8,8%	7 100
Z2	66 200	8,6%	5 700
Z3	12 500	8,8%	1 100
Z4	11 700	8,5%	1 000
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	170 900	8,7%	14 900
Périmètre de Marseille-Aix-Salon-Manosque (2)	1 877 000	6,7%	126 600
Part de la population d'intérêt dans les zones de surreprésentation (1) / (2)		9,1%	11,8%

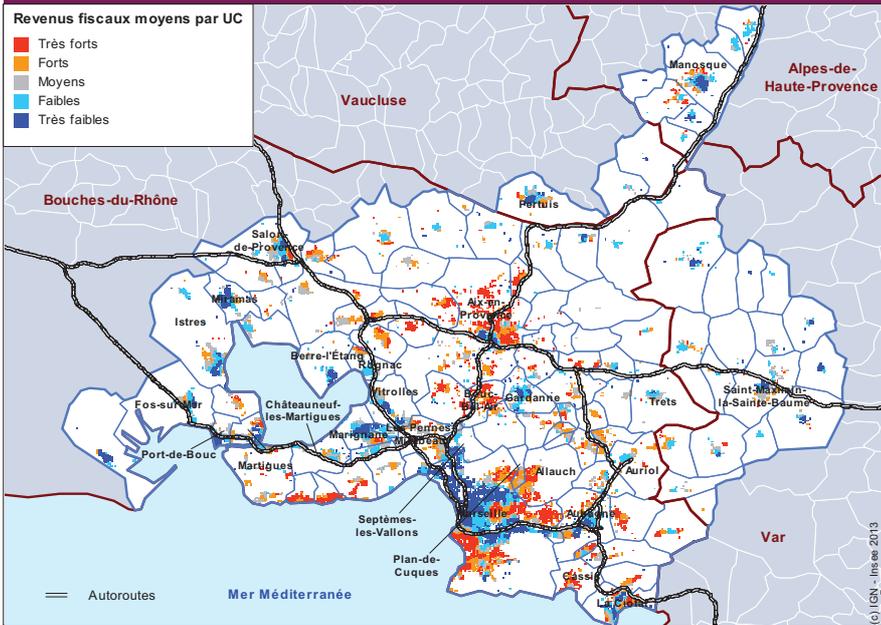
Source : Insee - Recensement de la population 2009

Note de lecture

Dans les 4 zones de surreprésentation, les actifs à temps partiel représentent 8,7 % de la population, tandis qu'ils représentent 6,7 % de la population sur l'ensemble du périmètre de Marseille - Aix - Salon - Manosque. Ces 4 zones de surreprésentation concentrent 11,8 % des actifs à temps partiel du périmètre de Marseille - Aix - Salon - Manosque.

II.2 Les revenus fiscaux

Revenus fiscaux moyens par UC en 2011

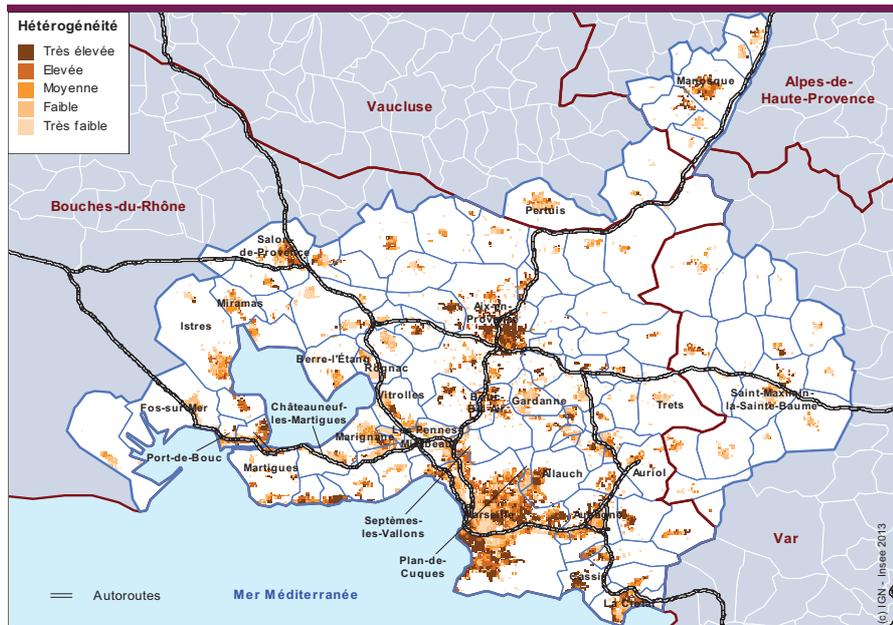


Méthode

On partitionne le périmètre en carreaux de 200 mètres de côté. Pour chaque carreau comportant au moins 5 ménages fiscaux, on calcule le revenu fiscal moyen par unité de consommation (UC) des ménages. Ces ménages sont localisés dans le carreau considéré et dans un périmètre de 500 mètres autour de celui-ci. Puis, on ordonne l'ensemble des carreaux par ordre croissant, du revenu moyen par UC le plus faible au revenu moyen par UC le plus élevé. Enfin, on répartit ces carreaux en cinq classes de même effectif (quintiles) : revenus très faibles, faibles, moyens, élevés et très élevés.

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Hétérogénéité des revenus fiscaux en 2011



Méthode

On partitionne le périmètre en carreaux de 200 mètres de côté. Pour chaque carreau comportant au moins 5 ménages fiscaux, on calcule l'hétérogénéité des revenus des ménages. Ces ménages sont localisés dans le carreau considéré et dans un périmètre de 500 mètres autour de celui-ci. L'hétérogénéité est mesurée par l'écart entre le neuvième décile et le premier décile (D9-D1). Puis, on ordonne l'ensemble des carreaux par ordre croissant, de l'écart le plus faible à l'écart le plus élevé. Enfin, on répartit ces carreaux en cinq classes de même effectif (quintiles) : hétérogénéité très faible, faible, moyenne, élevée et très élevée.

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Chiffres clés : revenus fiscaux 2011

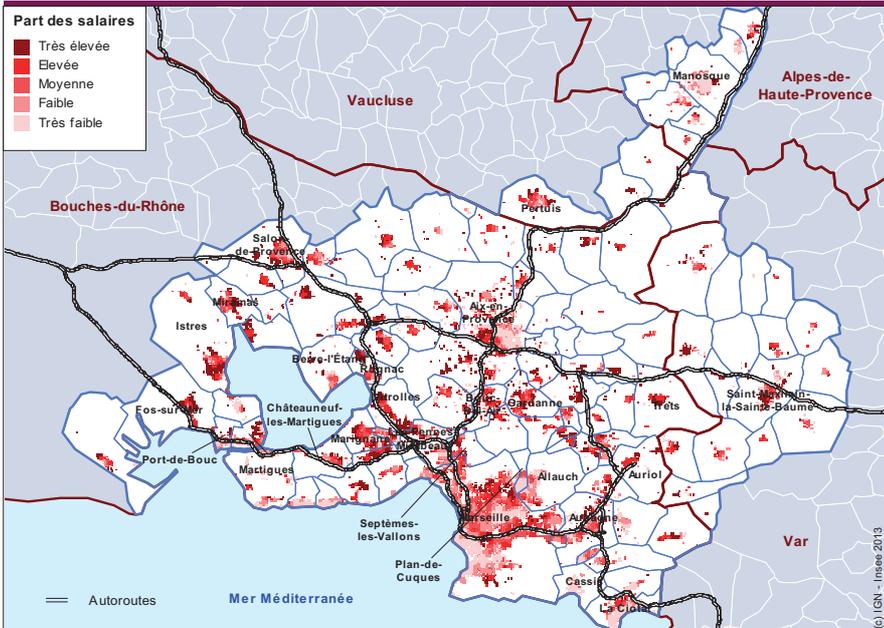
	Périmètre de Marseille - Aix - Salon - Manosque	Ensemble des 4 territoires d'analyse	Région Paca	France métropolitaine
Nombre de ménages fiscaux	793 413	1 823 124	2 181 756	26 701 110
Revenu fiscal médian (en €/UC par an)	19 224	19 204	19 059	19 218
1er décile annuel - D1 (en €/UC par an)	4 902	5 603	5 795	6 924
9ème décile annuel - D9 (en €/UC par an)	39 842	39 638	39 153	38 960
Rapport inter - décile (D9/D1)	8,1	7,1	6,8	5,6
Part des salaires (en %)	61,8	58,4	57,7	63,0
Part des pensions et retraites (en %)	25,1	27,1	27,5	24,8
Part des revenus non salariaux (en %)	7,1	8,1	8,2	6,4

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Note de lecture

Sur le périmètre de Marseille-Aix-Salon-Manosque, les 10 % les plus aisés déclarent un revenu 8,1 fois supérieur à celui des 10 % les plus modestes contre 7,1 fois sur l'ensemble des 4 territoires d'analyse.

Part moyenne des salaires dans les revenus fiscaux en 2011

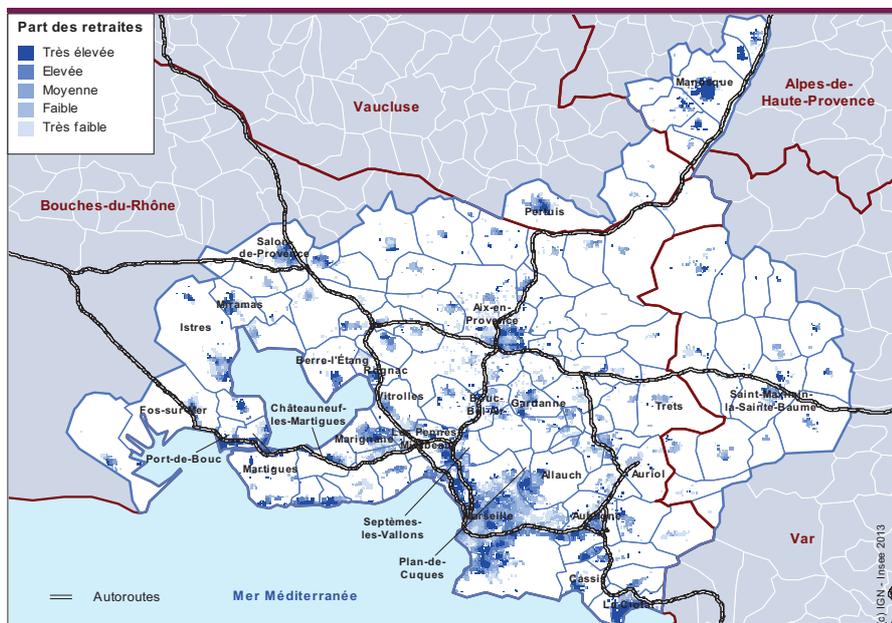


Méthode

On partitionne le périmètre en carreaux de 200 mètres de côté. Pour chaque carreau comportant au moins 5 ménages fiscaux, on calcule la part moyenne des salaires dans les revenus des ménages. Ces ménages sont localisés dans le carreau considéré et dans un périmètre de 500 mètres autour de celui-ci. Puis, on ordonne l'ensemble des carreaux par ordre croissant, de la part moyenne la plus faible à la part moyenne la plus élevée. Enfin, on répartit ces carreaux en cinq classes de même effectif (quintiles) : part très faible, faible, moyenne, élevée et très élevée.

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Part moyenne des pensions et retraites dans les revenus fiscaux en 2011

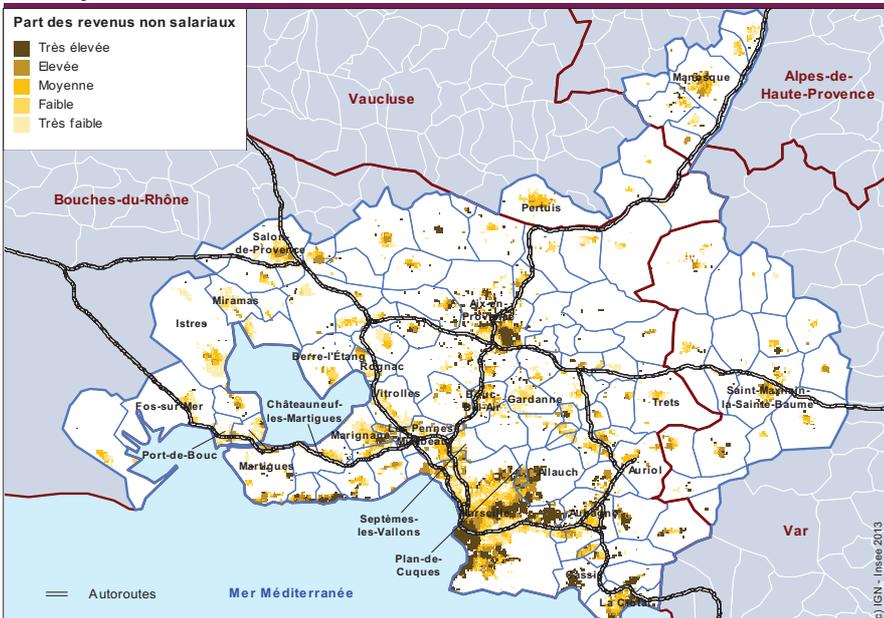


Méthode

On partitionne le périmètre en carreaux de 200 mètres de côté. Pour chaque carreau comportant au moins 5 ménages fiscaux, on calcule la part moyenne des pensions et retraites dans les revenus des ménages. Ces ménages sont localisés dans le carreau considéré et dans un périmètre de 500 mètres autour de celui-ci. Puis, on ordonne l'ensemble des carreaux par ordre croissant, de la part moyenne la plus faible à la part moyenne la plus élevée. Enfin, on répartit ces carreaux en cinq classes de même effectif (quintiles) : part très faible, faible, moyenne, élevée et très élevée.

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Part moyenne des revenus non salariaux dans les revenus fiscaux en 2011



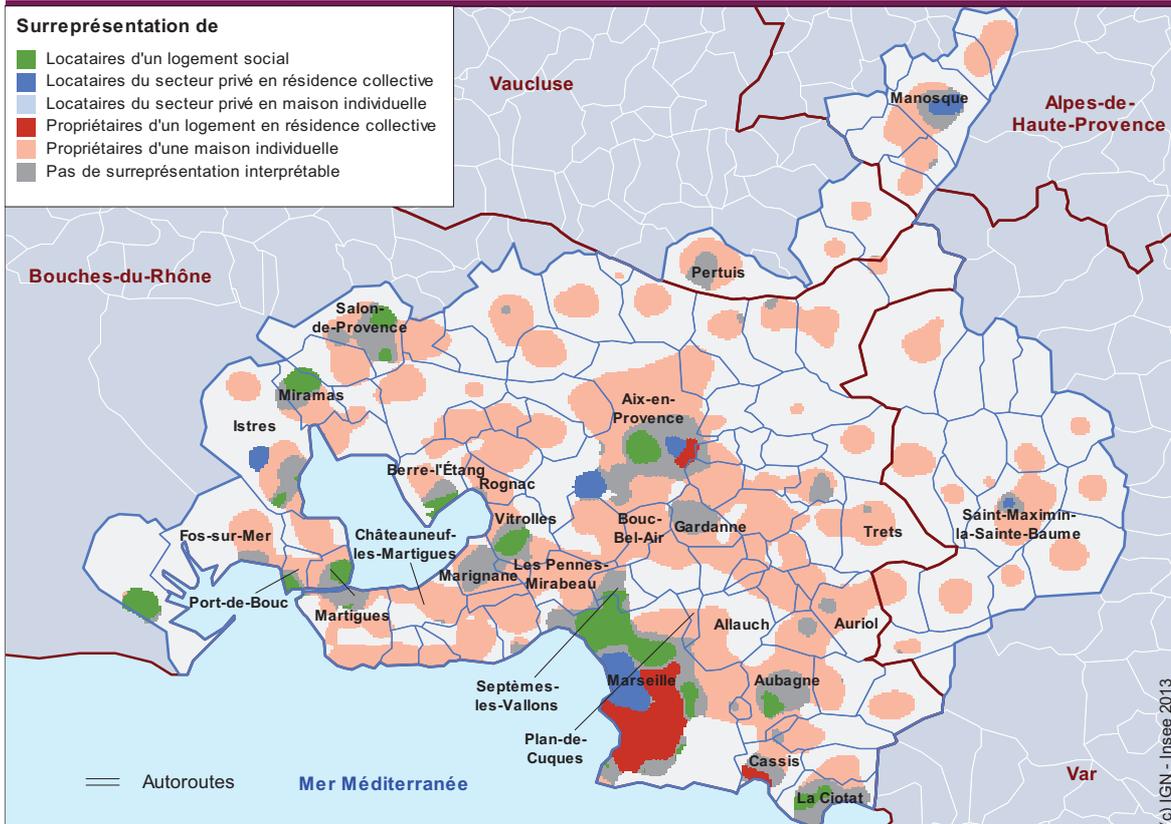
Méthode

On partitionne le périmètre en carreaux de 200 mètres de côté. Pour chaque carreau comportant au moins 5 ménages fiscaux, on calcule la part moyenne des revenus non salariaux dans les revenus des ménages. Ces ménages sont localisés dans le carreau considéré et dans un périmètre de 500 mètres autour de celui-ci. Puis, on ordonne l'ensemble des carreaux par ordre croissant, de la part moyenne la plus faible à la part moyenne la plus élevée. Enfin, on répartit ces carreaux en cinq classes de même effectif (quintiles) : part très faible, faible, moyenne, élevée et très élevée.

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

II.3.1 Les ménages fiscaux selon leur logement et leur statut d'occupation

Surreprésentation des ménages fiscaux selon leur logement et leur statut d'occupation en 2011



Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Méthode

Pour déterminer la classe de surreprésentation de chaque carreau de 200 mètres de côté, on calcule d'abord la part moyenne de chaque type de ménage (ex : les locataires d'un logement social) sur l'ensemble du périmètre de Marseille - Aix - Salon - Manosque. Puis, on calcule cette part dans chaque carreau de 200 mètres de côté. Enfin, pour chaque carreau, on rapporte les deux parts (celle du carreau et celle du périmètre). On retient le type de ménages pour lequel ce rapport est supérieur à 1,5. Ce type de ménage, s'il est le plus fréquent du carreau, est dit surreprésenté dans le carreau.

Chiffres clés des classes de surreprésentation des ménages fiscaux selon leur logement et leur statut d'occupation en 2011

Classes de surreprésentation	Nombre de ménages fiscaux dans la classe	Répartition des ménages fiscaux selon leur logement et leur statut d'occupation (en %)					Total
		Locataires d'un logement social	Locataires du secteur privé en résidence collective	Locataires du secteur privé en maison individuelle	Propriétaires d'un logement en résidence collective	Propriétaires d'une maison individuelle	
Locataires d'un logement social	113 267	43,6	18,8	3,1	18,1	16,5	100,0
Locataires du secteur privé en résidence collective	149 048	9,6	55,6	0,9	31,4	2,6	100,0
Propriétaires d'un logement en résidence collective	138 831	11,6	32,0	2,2	42,4	11,8	100,0
Propriétaires d'une maison individuelle	214 145	4,5	13,7	11,5	8,3	62,0	100,0
Pas de surreprésentation interprétable	166 672	15,4	29,2	6,5	21,1	27,8	100,0
Ensemble Marseille - Aix - Salon - Manosque	781 963	14,7	29,0	5,6	22,9	27,9	100,0

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

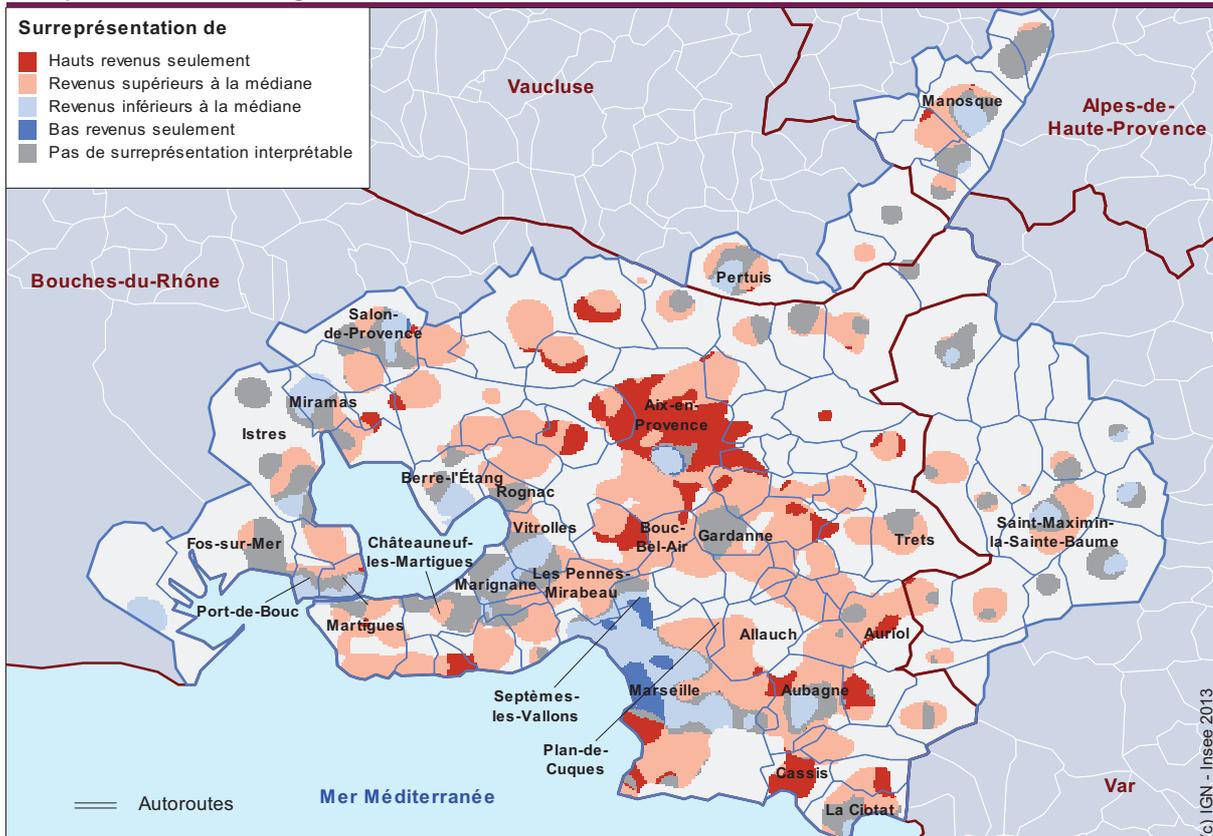
Champ : Ménages fiscaux résidant dans les zones cartographiées, à densité suffisante

Note de lecture

781 963 ménages fiscaux habitent le périmètre de Marseille - Aix - Salon - Manosque. Parmi eux, 14,7 % sont locataires d'un logement social, 29,0 % sont locataires du secteur privé en résidence collective...
113 267 ménages fiscaux du périmètre de Marseille - Aix - Salon - Manosque habitent dans un carreau dans lequel les locataires d'un logement social sont surreprésentés. Parmi ces 113 267 ménages fiscaux, 43,6 % sont effectivement locataires d'un logement social.

II.3.2 Les ménages fiscaux selon leurs revenus

Surreprésentation des ménages fiscaux selon leurs revenus en 2011



Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Méthode

Cf. Annexes "Repérages des classes de surreprésentation des ménages selon leurs revenus"

Chiffres clés des classes de surreprésentation des ménages fiscaux selon leurs revenus en 2011

Classes de surreprésentation	Nombre de ménages fiscaux dans la classe	Répartition des ménages fiscaux selon leur niveau de revenu par UC (en %)				
		Revenu inférieur au 1er quartile	Revenu entre le 1er quartile et la médiane	Revenu entre la médiane et le 3ème quartile	Revenu supérieur au 3ème quartile	Total
Bas revenus seulement	98 903	46,7	22,1	17,3	13,9	100,0
Revenus inférieurs à la médiane	235 493	32,7	29,1	23,4	14,8	100,0
Revenus supérieurs à la médiane	215 997	13,5	22,2	28,6	35,7	100,0
Hauts revenus seulement	75 612	16,4	19,2	22,8	41,6	100,0
Pas de surreprésentation interprétable	155 958	20,2	27,5	28,3	24,1	100,0
Ensemble Marseille - Aix - Salon - Manosque	781 963	25,1	25,0	25,0	24,9	100,0

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

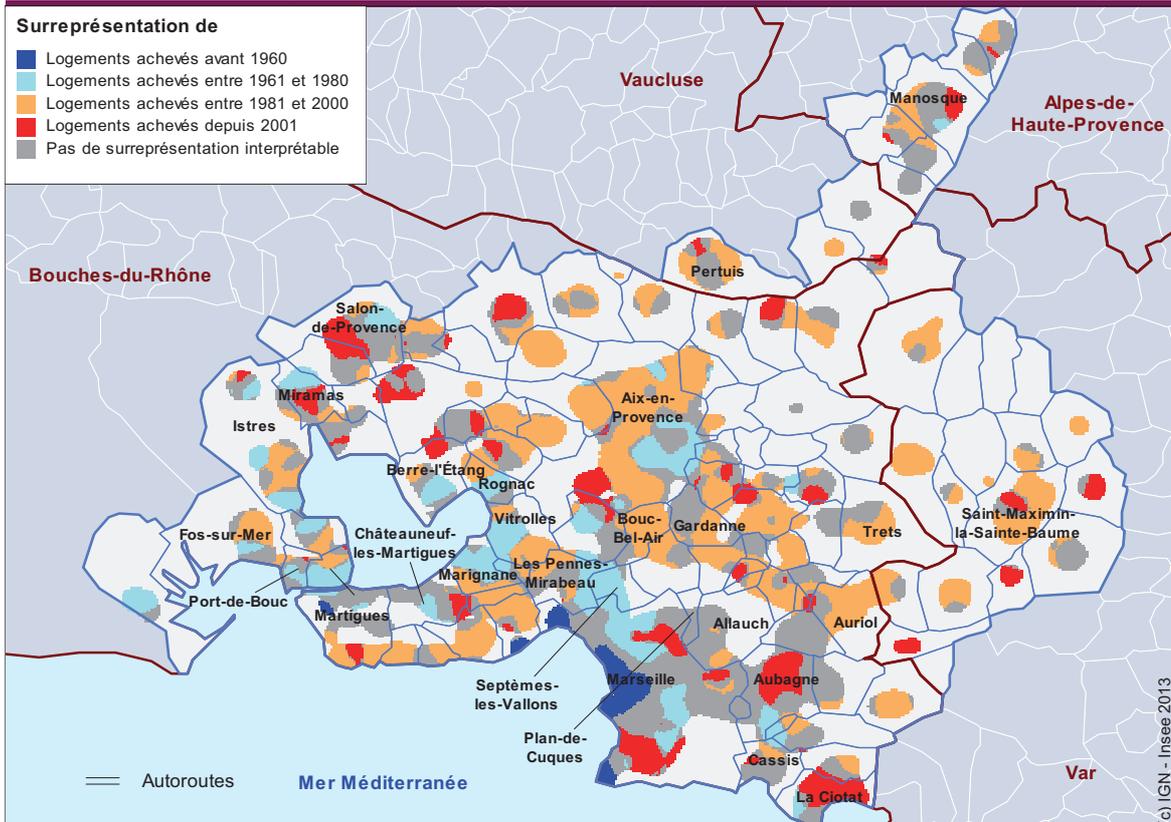
Champ : Ménages fiscaux résidant dans les zones cartographiées, à densité suffisante

Note de lecture

781 963 ménages fiscaux habitent le périmètre de Marseille - Aix - Salon - Manosque. Parmi eux, un quart déclare un revenu fiscal inférieur au premier quartile (par construction). 98 903 ménages du périmètre de Marseille - Aix - Salon - Manosque habitent dans un carreau dans lequel les ménages qui déclarent un revenu fiscal inférieur au premier quartile sont exclusivement représentés (Cf Annexes). Parmi ces 98 903 ménages, 39,6 % déclarent effectivement un revenu fiscal inférieur au premier quartile.

II.3.3 Les ménages fiscaux selon la date de construction de leur logement

Surreprésentation des ménages fiscaux selon la date de construction de leur logement



Méthode

Pour déterminer la classe de surreprésentation de chaque carreau de 200 mètres de côté, on calcule d'abord la part moyenne de chaque catégorie de logement (ex : les logements achevés avant 1960) sur l'ensemble du périmètre de Marseille - Aix - Salon - Manosque. Puis, on calcule cette part dans chaque carreau de 200 mètres de côté. Lorsque la part dans le carreau est supérieure à la part dans le périmètre, la catégorie de logement est dite surreprésentée dans le carreau. Un carreau sera affecté à une classe si cette catégorie de logement est la seule surreprésentée dans ce carreau et si la part de cette catégorie représente plus de 25 % de l'ensemble des logements présents dans le carreau.

Chiffres clés des classes de surreprésentation des ménages fiscaux selon la date de construction de leur logement

Classes de surreprésentation	Nombre de ménages fiscaux dans la classe	Répartition des ménages fiscaux selon la date de construction de leur logement (en %)				
		Avant 1960	Entre 1961 et 1980	Entre 1981 et 2000	Depuis 2001	Total
Logements achevés avant 1960	144 275	69,8	14,5	6,0	9,7	100,0
Logements achevés entre 1961 et 1980	147 419	14,8	58,0	14,8	12,4	100,0
Logements achevés entre 1981 et 2000	110 147	14,1	22,3	48,6	15,0	100,0
Logements achevés depuis 2001	75 857	23,1	22,9	16,8	37,2	100,0
Pas de surreprésentation interprétable	304 265	35,1	29,9	17,6	17,4	100,0
Ensemble Marseille - Aix - Salon - Manosque	781 963	33,6	30,6	19,2	16,6	100,0

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

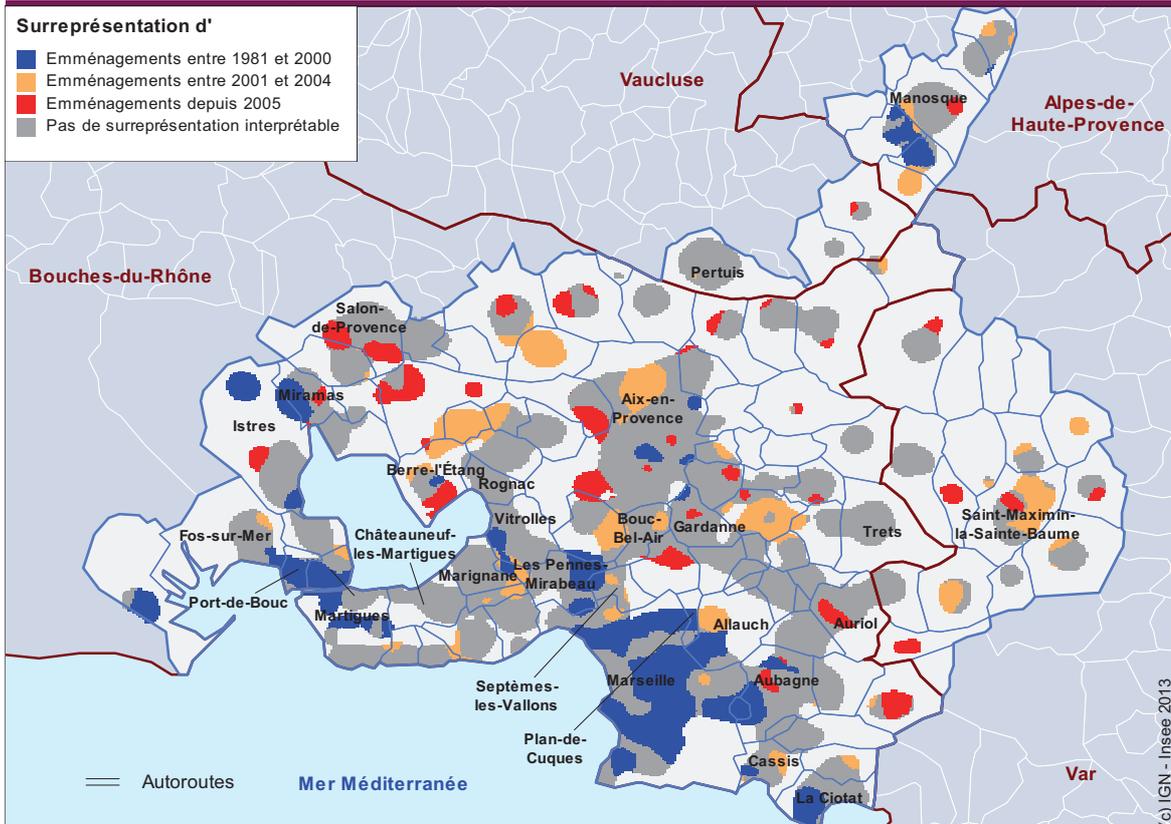
Champ : Ménages fiscaux résidant dans les zones cartographiées, à densité suffisante

Note de lecture

781 963 ménages fiscaux habitent le périmètre de Marseille - Aix - Salon - Manosque. Parmi eux, 33,6 % vivent dans un logement construit avant 1960, 30,6 % vivent dans un logement construit entre 1961 et 1980...
144 275 ménages fiscaux du périmètre de Marseille - Aix - Salon - Manosque habitent dans un carreau dans lequel les logements achevés avant 1960 sont surreprésentés. Parmi ces 144 275 ménages fiscaux, 69,8 % vivent effectivement dans un logement construit avant 1960.

II.3.4 Les ménages fiscaux selon leur date d'emménagement

Surreprésentation des ménages fiscaux selon leur date d'emménagement



Méthode

Pour déterminer la classe de surreprésentation de chaque carreau de 200 mètres de côté, on calcule d'abord la part moyenne de chaque type de ménage (ex : les ménages ayant emménagé entre 1981 et 2000) sur l'ensemble du périmètre de Marseille - Aix - Salon - Manosque. Puis, on calcule cette part dans chaque carreau de 200 mètres de côté. Lorsque la part dans le carreau est supérieure à la part dans le périmètre, le type de ménage est dit surreprésenté dans le carreau. Un carreau sera affecté à une classe si ce type de ménage est le seul surreprésenté dans ce carreau et si la part de ce type représente plus de 15 % de l'ensemble des ménages présents dans le carreau.

Chiffres clés des classes de surreprésentation des ménages fiscaux selon leur date d'emménagement

Classes de surreprésentation	Nombre de ménages fiscaux dans la classe	Répartition des ménages fiscaux selon la date d'emménagement dans leur logement (en %)				
		Avant 1980	Entre 1981 et 2000	Entre 2001 et 2004	Depuis 2005	Total
Emménagements entre 1981 et 2000	278 048	6,2	29,6	11,9	52,4	100,0
Emménagements entre 2001 et 2004	27 856	0,7	27,8	20,8	50,7	100,0
Emménagements depuis 2005	29 948	1,1	14,8	8,4	75,8	100,0
Pas de surreprésentation interprétable	446 111	2,2	27,5	11,6	58,8	100,0
Ensemble Marseille - Aix - Salon - Manosque	781 963	3,5	27,8	11,9	56,9	100,0

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Champ : Ménages fiscaux résidant dans les zones cartographiées, à densité suffisante

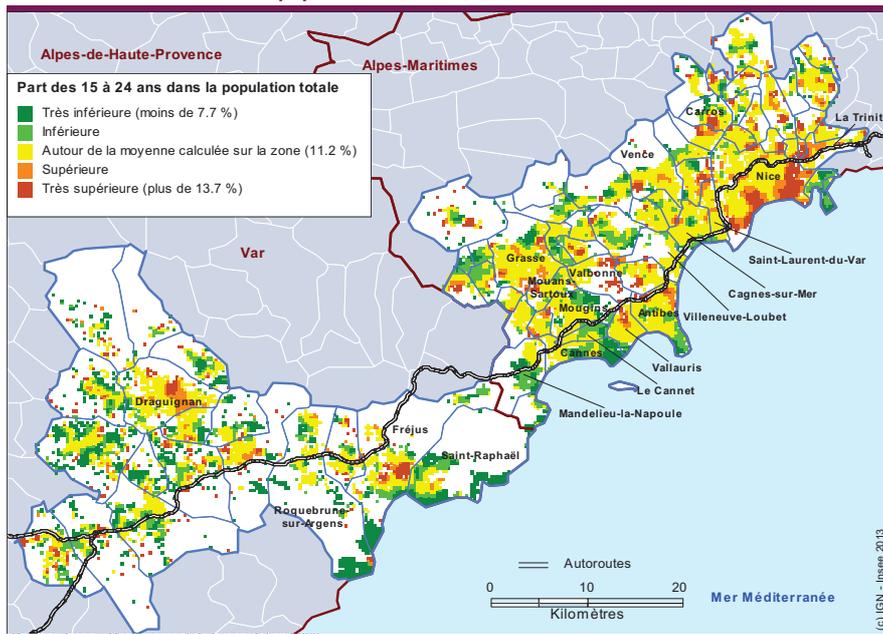
Note de lecture

781 963 ménages fiscaux habitent le périmètre de Marseille - Aix - Salon - Manosque. Parmi eux, 3,5 % ont emménagé dans leur logement actuel avant 1980, 27,8 % ont emménagé dans leur logement actuel entre 1981 et 2000...
278 048 ménages fiscaux du périmètre de Marseille - Aix - Salon - Manosque habitent dans un carreau dans lequel les ménages ayant emménagé entre 1981 et 2000 sont surreprésentés. Parmi ces 278 048 ménages fiscaux, 29,6 % ont effectivement emménagé entre 1981 et 2000.

Périmètre de Nice - Fréjus - Draguignan

III.1.1 La population des 15 à 24 ans

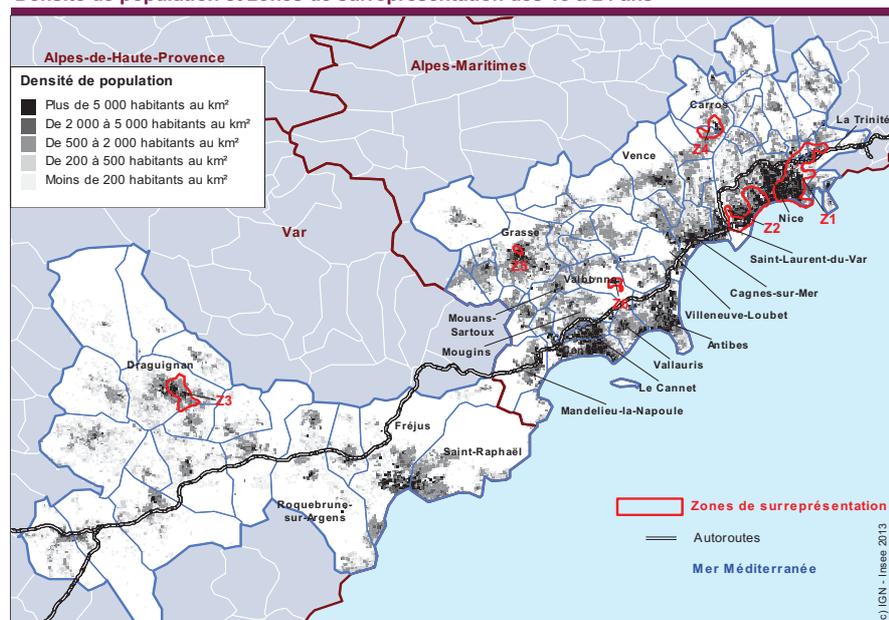
Part des 15 à 24 ans dans la population totale



Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Méthodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Densité de population et zones de surreprésentation des 15 à 24 ans



Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 6 zones de surreprésentation dans lesquelles vivent au moins 1 000 personnes âgées de 15 à 24 ans.

Chiffres clés des zones de surreprésentation des 15 à 24 ans dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part des 15-24 ans	Nombre d'habitants de 15 à 24 ans
Z1	148 700	14,4%	21 400
Z2	58 400	14,9%	8 700
Z3	19 200	14,1%	2 700
Z4	9 000	14,4%	1 300
Z5	8 500	12,9%	1 100
Z6	4 700	25,5%	1 200
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	248 500	14,6%	36 400
Périmètre de Nice-Fréjus-Draguignan (2)	1 162 700	11,2%	130 300
Part de la population d'intérêt dans les zones de surreprésentation (1) / (2)		21,4%	27,9%

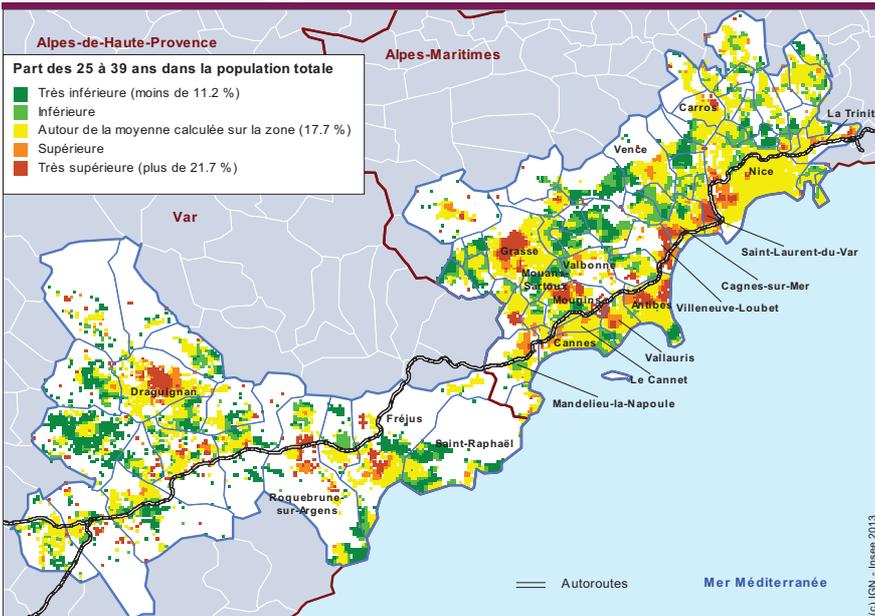
Source : Insee - Recensement de la population 2009

Note de lecture

Dans les 6 zones de surreprésentation, les 15 à 24 ans représentent 14,6 % de la population, tandis qu'ils représentent 11,2 % de la population sur l'ensemble du périmètre de Nice-Fréjus-Draguignan. Ces 6 zones de surreprésentation concentrent 27,9 % des 15 à 24 ans du périmètre de Nice-Fréjus-Draguignan.

III.1.2 La population des 25 à 39 ans

Part des 25 à 39 ans dans la population totale

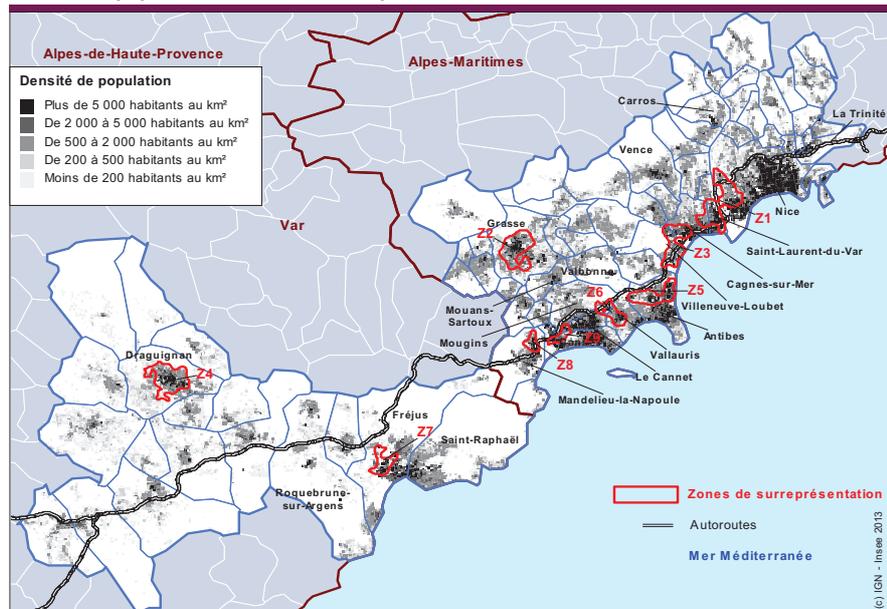


Source : Insee - Recensement de la population 2009

Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Methodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Densité de population et zones de surreprésentation des 25 à 39 ans



Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 9 zones de surreprésentation dans lesquelles vivent au moins 2 000 personnes âgées de 25 à 39 ans.

Source : Insee - Recensement de la population 2009

Chiffres clés des zones de surreprésentation des 25 à 39 ans dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part des 25-39 ans	Nombre d'habitants de 25 à 39 ans
Z1	43 200	24,5%	10 600
Z2	32 100	26,2%	8 400
Z3	30 000	24,0%	7 200
Z4	26 600	24,4%	6 500
Z5	23 600	24,6%	5 800
Z6	17 900	27,4%	4 900
Z7	13 200	24,2%	3 200
Z8	9 400	23,4%	2 200
Z9	9 200	22,8%	2 100
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	205 200	24,8%	50 900
Périmètre de Nice-Fréjus-Draguignan (2)	1 162 700	17,7%	205 500
Part de la population d'intérêt dans les zones de surreprésentation (1) / (2)		19,1%	26,7%

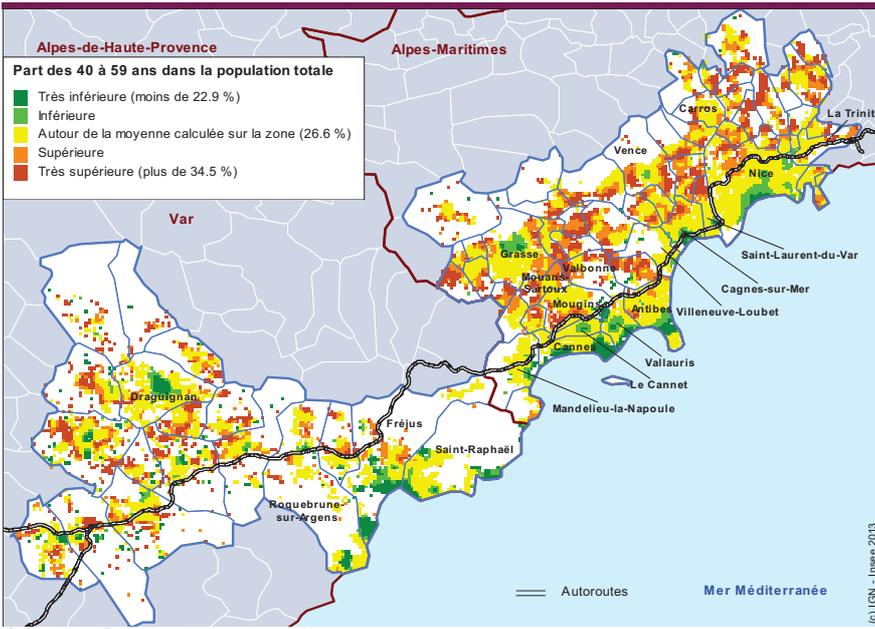
Source : Insee - Recensement de la population 2009

Note de lecture

Dans les 9 zones de surreprésentation, les 25 à 39 ans représentent 24,8 % de la population, tandis qu'ils représentent 17,7 % de la population sur l'ensemble du périmètre de Nice-Fréjus-Draguignan. Ces 9 zones de surreprésentation concentrent 26,7 % des 25 à 39 ans du périmètre de Nice-Fréjus-Draguignan.

III.1.3 La population des 40 à 59 ans

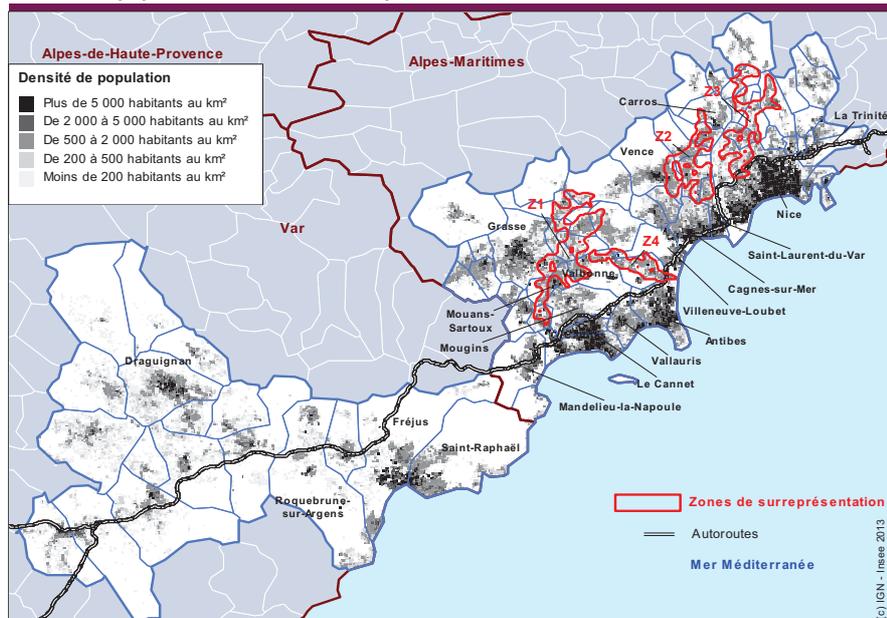
Part des 40 à 59 ans dans la population totale



Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Methodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Densité de population et zones de surreprésentation des 40 à 59 ans



Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 4 zones de surreprésentation dans lesquelles vivent au moins 3 000 personnes âgées de 40 à 59 ans.

Chiffres clés des zones de surreprésentation des 40 à 59 ans dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part des 40-59 ans	Nombre d'habitants de 40 à 59 ans
Z1	22 300	34,1%	7 600
Z2	15 400	35,1%	5 400
Z3	12 100	34,7%	4 200
Z4	9 800	34,7%	3 400
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	59 600	34,6%	20 600
Périmètre de Nice-Fréjus-Draguignan (2)	1 162 700	26,6%	309 400
Part de la population d'intérêt dans les zones de surreprésentation (1) / (2)	5,1%		6,7%

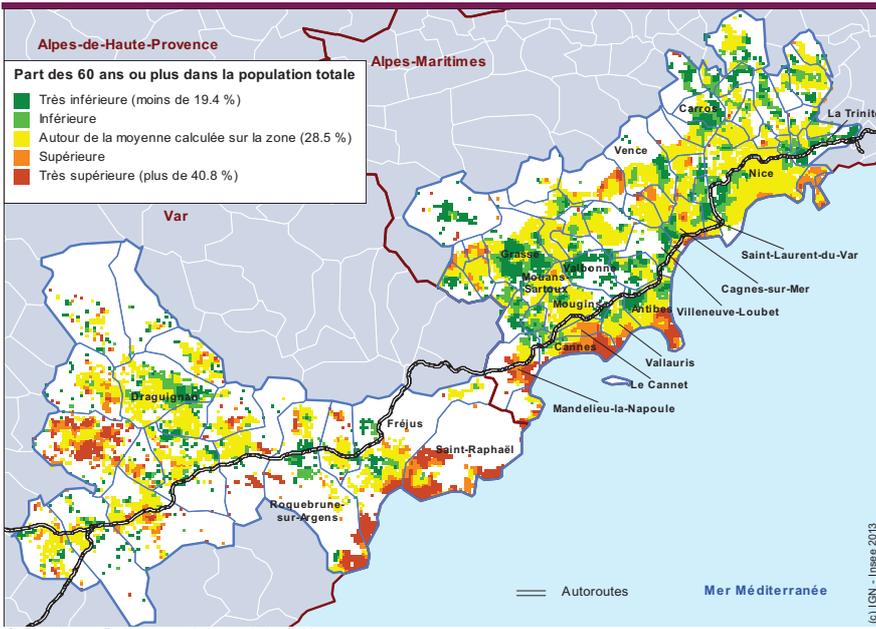
Source : Insee - Recensement de la population 2009

Note de lecture

Dans les 4 zones de surreprésentation, les 40 à 59 ans représentent 34,6 % de la population, tandis qu'ils représentent 26,6 % de la population sur l'ensemble du périmètre de Nice-Fréjus-Draguignan. Ces 4 zones de surreprésentation concentrent 6,7 % des 40 à 59 ans du périmètre de Nice-Fréjus-Draguignan.

III.1.4 La population des 60 ans ou plus

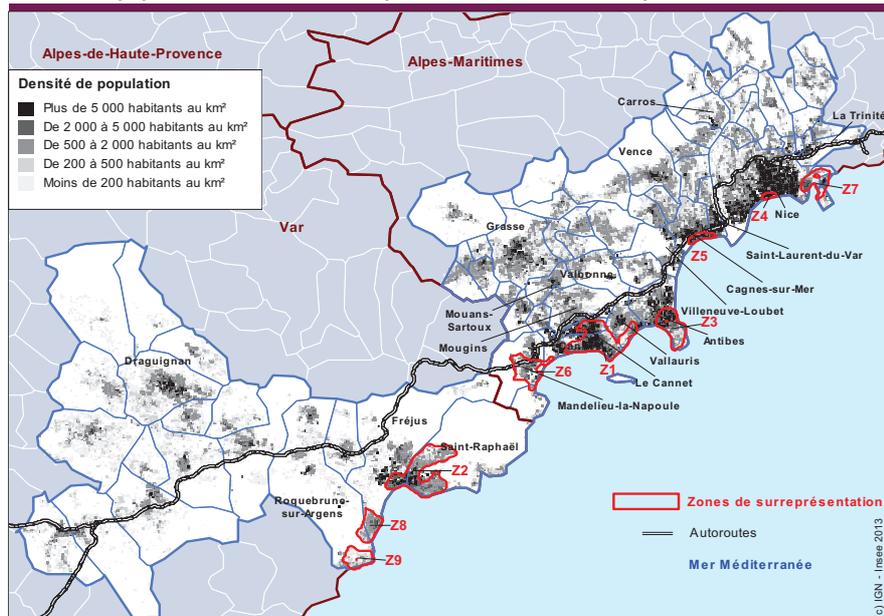
Part des 60 ans ou plus dans la population totale



Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Methodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Densité de population et zones de surreprésentation des 60 ans ou plus



Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 9 zones de surreprésentation dans lesquelles vivent au moins 1 000 personnes âgées de 60 ans ou plus

Chiffres clés des zones de surreprésentation des 60 ans ou plus dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part des 60 ans et plus	Nombre d'habitants de 60 ans et plus
Z1	70 500	38,7%	27 300
Z2	41 500	43,1%	17 900
Z3	32 800	38,7%	12 700
Z4	14 300	35,0%	5 000
Z5	13 200	40,2%	5 300
Z6	9 700	40,2%	3 900
Z7	9 100	36,3%	3 300
Z8	6 200	46,8%	2 900
Z9	2 600	50,0%	1 300
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	199 900	39,8%	79 600
Périmètre de Nice-Fréjus-Draguignan (2)	1 162 700	28,5%	330 900
Part de la population d'intérêt dans les zones de surreprésentation (1) / (2)	17,2%		24,1%

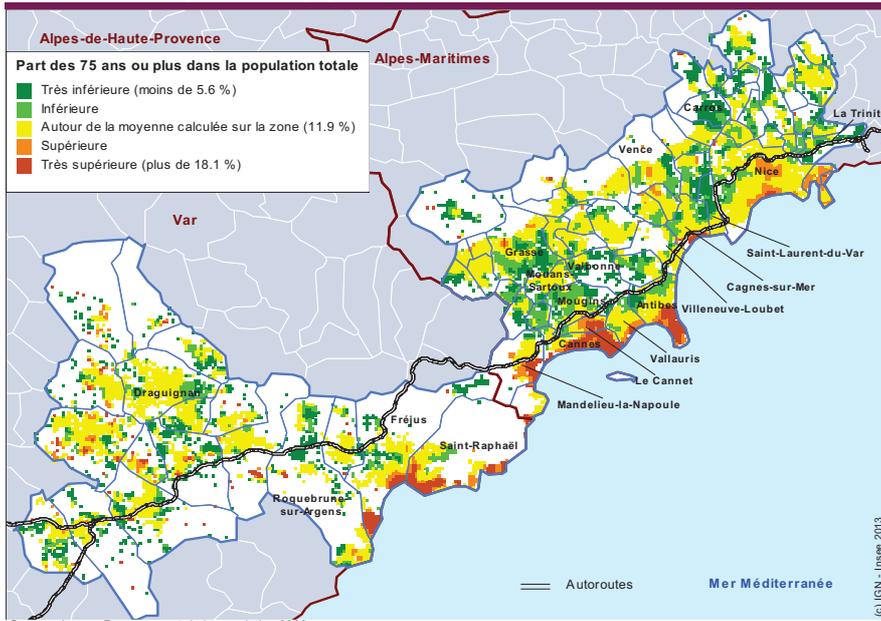
Source : Insee - Recensement de la population 2009

Note de lecture

Dans les 9 zones de surreprésentation, les 60 ans ou plus représentent 39,8 % de la population, tandis qu'ils représentent 28,5 % de la population sur l'ensemble du périmètre de Nice-Fréjus-Draguignan. Ces 9 zones de surreprésentation concentrent 24,1 % des 60 ans ou plus du périmètre de Nice-Fréjus-Draguignan.

III.1.5 La population des 75 ans ou plus

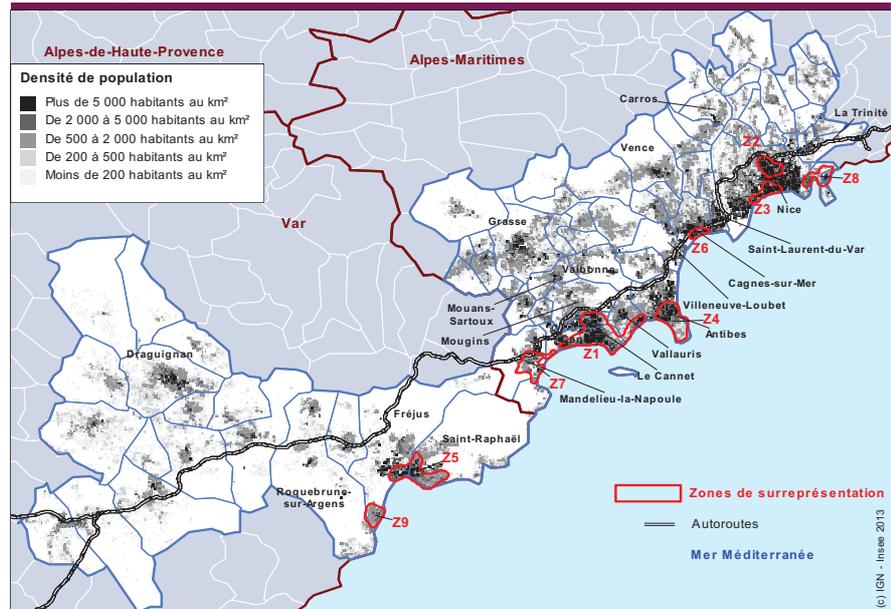
Part des 75 ans ou plus dans la population totale



Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Méthodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Densité de population et zones de surreprésentation des 75 ans ou plus



Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 9 zones de surreprésentation dans lesquelles vivent au moins 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus

Source : Insee - Recensement de la population 2009

Chiffres clés des zones de surreprésentation des 75 ans ou plus dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part des 75 ans et plus	Nombre d'habitants de 75 ans et plus
Z1	80 600	18,6%	15 000
Z2	57 000	14,6%	8 300
Z3	44 100	15,9%	7 000
Z4	36 200	18,2%	6 600
Z5	34 400	20,3%	7 000
Z6	12 700	18,9%	2 400
Z7	8 800	18,2%	1 600
Z8	8 500	15,3%	1 300
Z9	5 300	18,9%	1 000
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	287 600	17,5%	50 200
Périmètre de Nice-Fréjus-Draguignan (2)	1 162 700	11,9%	138 000
Part de la population d'intérêt dans les zones de surreprésentation (1) / (2)	24,7%		36,4%

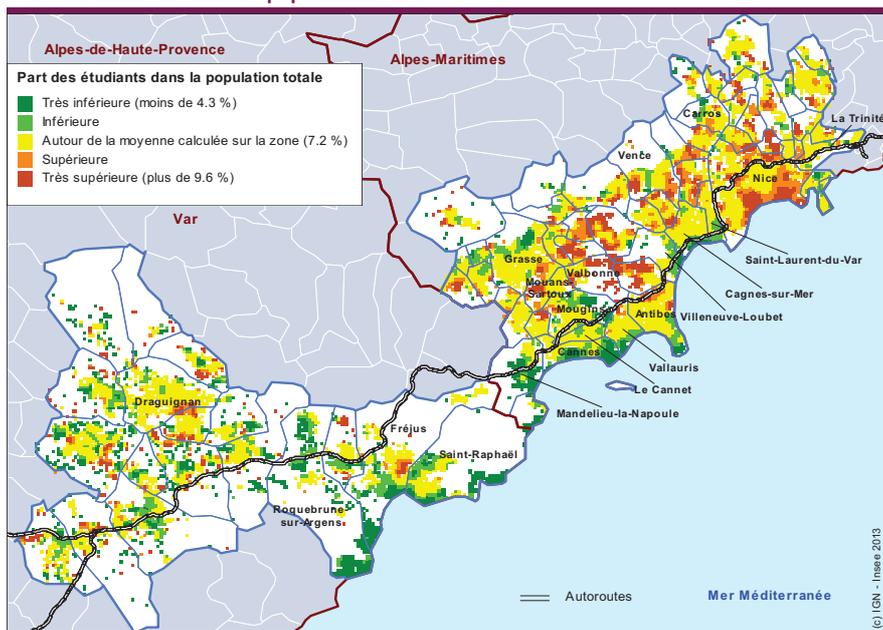
Source : Insee - Recensement de la population 2009

Note de lecture

Dans les 9 zones de surreprésentation, les 75 ans ou plus représentent 17,5 % de la population, tandis qu'ils représentent 11,9 % de la population sur l'ensemble du périmètre de Nice-Fréjus-Draguignan. Ces 9 zones de surreprésentation concentrent 36,4 % des 75 ans ou plus du périmètre de Nice-Fréjus-Draguignan.

III.1.6 La population des chômeurs

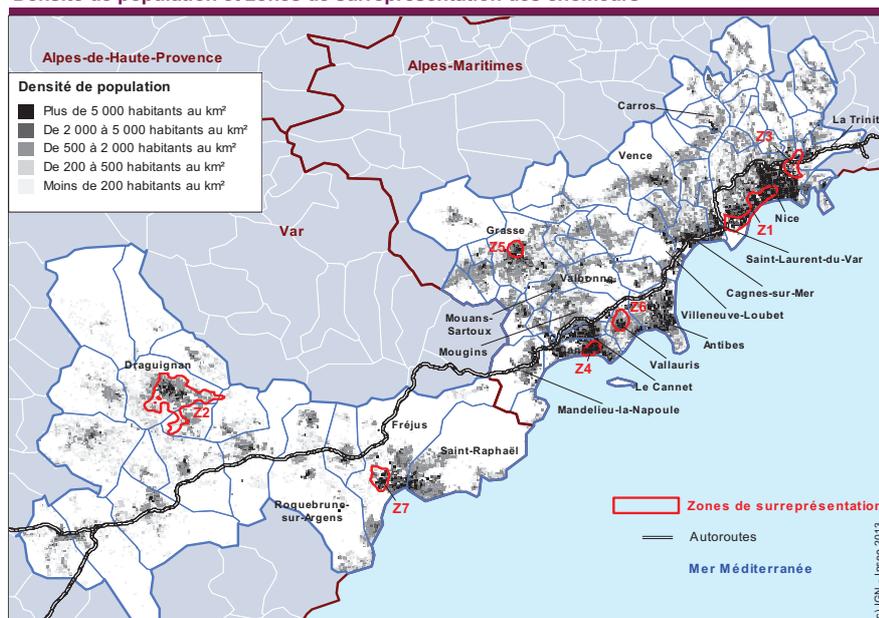
Part des chômeurs dans la population totale



Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Méthodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Densité de population et zones de surreprésentation des chômeurs



Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 7 zones de surreprésentation dans lesquelles vivent au moins 1 000 chômeurs.

Chiffres clés des zones de surreprésentation des chômeurs dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part des chômeurs	Nombre de chômeurs
Z1	92 400	7,8%	7 200
Z2	31 300	8,6%	2 700
Z3	26 700	7,9%	2 100
Z4	20 300	8,4%	1 700
Z5	16 100	8,7%	1 400
Z6	15 300	7,8%	1 200
Z7	12 900	8,5%	1 100
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	215 000	8,1%	17 400
Périmètre de Nice-Fréjus-Draguignan (2)	1 162 700	5,2%	60 500
Part de la population d'intérêt dans les zones de surreprésentation (1) / (2)	18,5%		28,8%

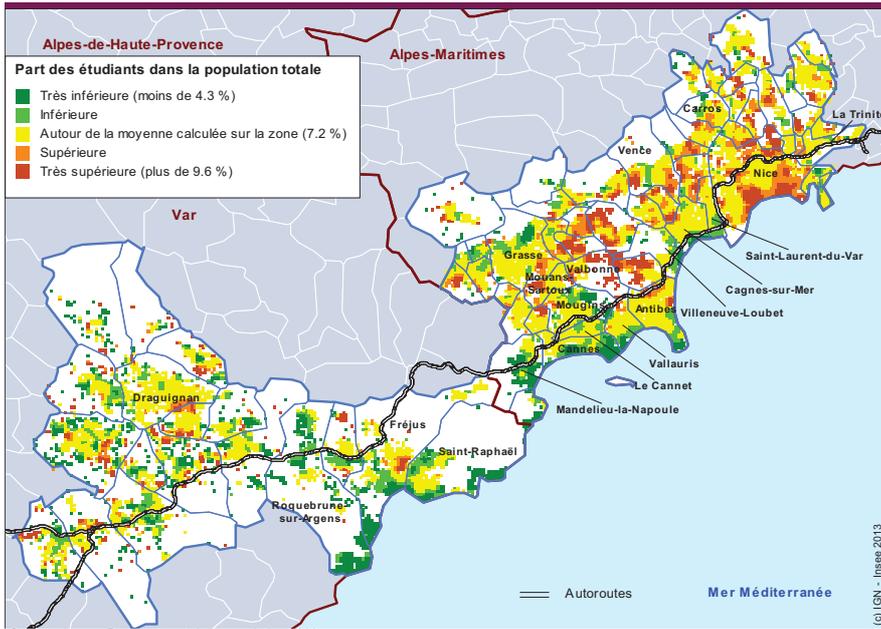
Source : Insee - Recensement de la population 2009

Note de lecture

Dans les 7 zones de surreprésentation, les chômeurs représentent 8,1 % de la population, tandis qu'ils représentent 5,2 % de la population sur l'ensemble du périmètre de Nice-Fréjus-Draguignan. Ces 7 zones de surreprésentation concentrent 28,8 % des chômeurs du périmètre de Nice-Fréjus-Draguignan.

III.1.7 La population des étudiants

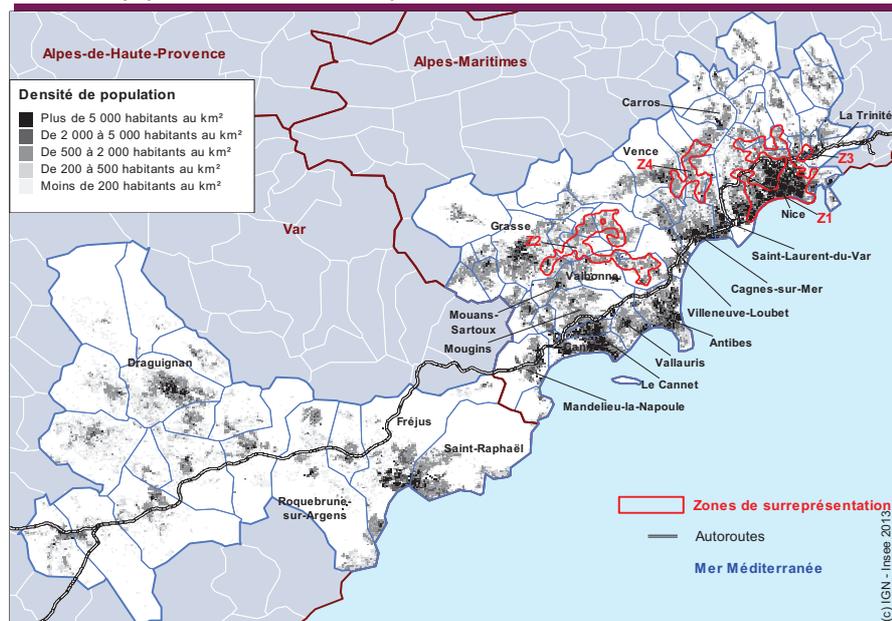
Part des étudiants dans la population totale



Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Méthodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Densité de population et zones de surreprésentation des étudiants



Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 4 zones de surreprésentation dans lesquelles vivent au moins 1 000 étudiants.

Chiffres clés des zones de surreprésentation des étudiants dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part des étudiants	Nombre d'étudiants
Z1	188 200	9,6%	18 000
Z2	22 000	10,9%	2 400
Z3	11 400	8,8%	1 000
Z4	10 100	9,9%	1 000
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	231 700	9,7%	22 400
Périmètre de Nice-Fréjus-Draguignan (2)	1 162 700	7,2%	83 200
Part de la population d'intérêt dans les zones de surreprésentation (1) / (2)	19,9%		26,9%

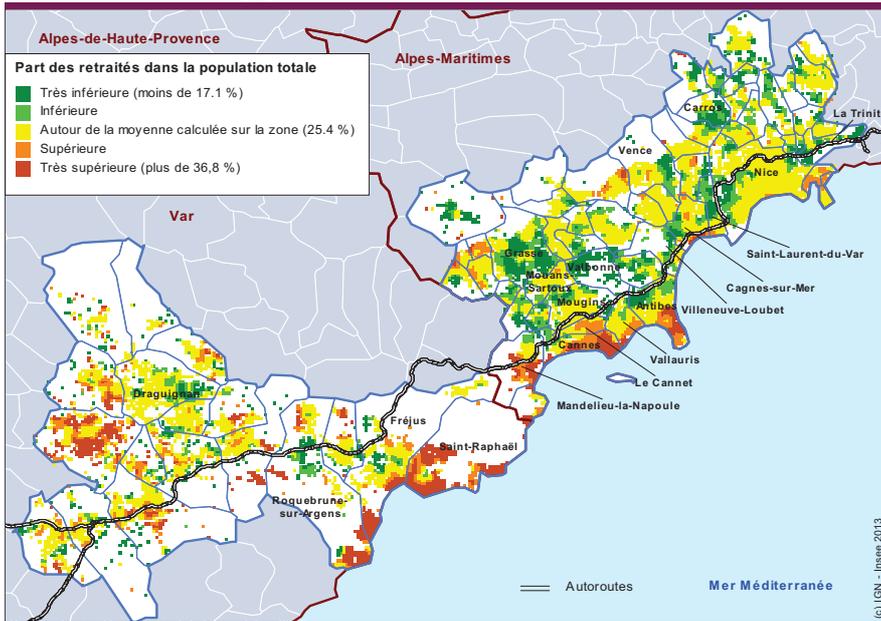
Source : Insee - Recensement de la population 2009

Note de lecture

Dans les 4 zones de surreprésentation, les étudiants représentent 9,7 % de la population, tandis qu'ils représentent 7,2 % de la population sur l'ensemble du périmètre de Nice-Fréjus-Draguignan. Ces 4 zones de surreprésentation concentrent 26,9 % des étudiants du périmètre de Nice-Fréjus-Draguignan.

III.1.8 La population des retraités

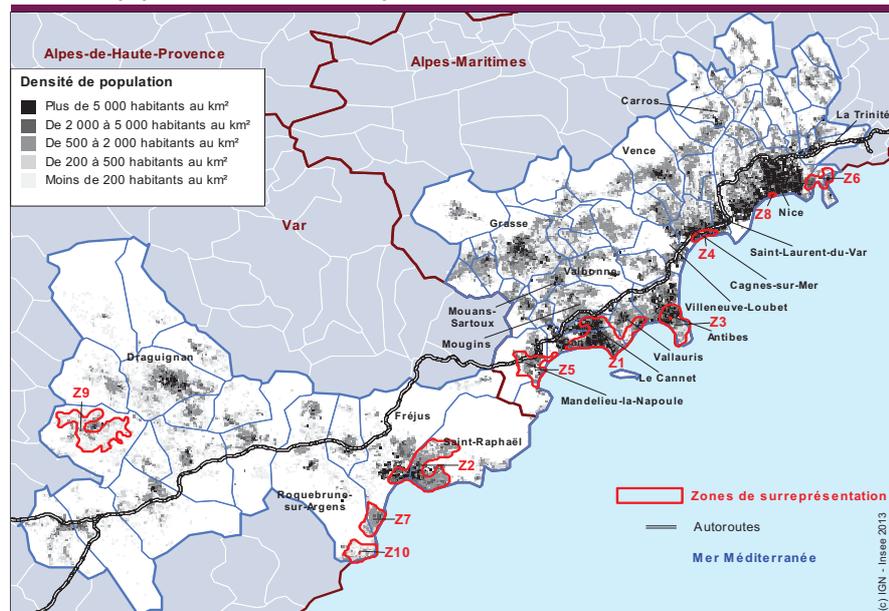
Part des retraités dans la population totale



Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Methodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Densité de population et zones de surreprésentation des retraités



Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 10 zones de surreprésentation dans lesquelles vivent au moins 1 000 retraités.

Chiffres clés des zones de surreprésentation des retraités dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part des retraités	Nombre de retraités
Z1	73 600	34,6%	25 500
Z2	42 300	40,0%	16 900
Z3	32 700	34,9%	11 400
Z4	13 600	36,0%	4 900
Z5	9 600	37,5%	3 600
Z6	7 300	32,9%	2 400
Z7	6 200	43,5%	2 700
Z8	4 600	32,6%	1 500
Z9	3 300	39,4%	1 300
Z10	2 700	48,1%	1 300
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	195 900	36,5%	71 500
Périmètre de Nice-Fréjus-Draguignan (2)	1 162 700	25,4%	294 900
Part de la population d'intérêt dans les zones de surreprésentation (1) / (2)	16,8%		24,2%

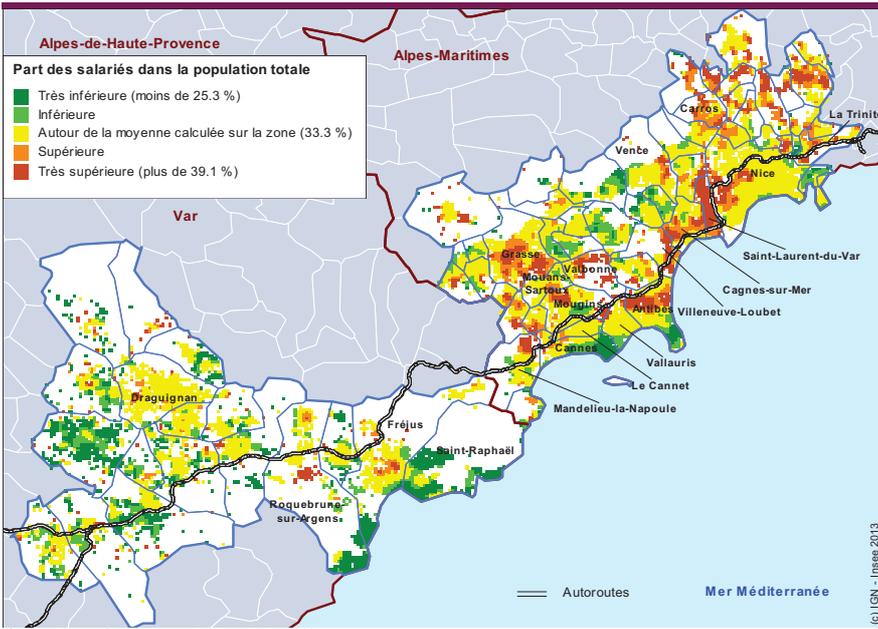
Source : Insee - Recensement de la population 2009

Note de lecture

Dans les 10 zones de surreprésentation, les retraités représentent 36,5 % de la population, tandis qu'ils représentent 25,4 % de la population sur l'ensemble du périmètre de Nice-Fréjus-Draguignan. Ces 10 zones de surreprésentation concentrent 24,2 % des retraités du périmètre de Nice-Fréjus-Draguignan.

III.1.9 La population des salariés

Part des salariés dans la population totale

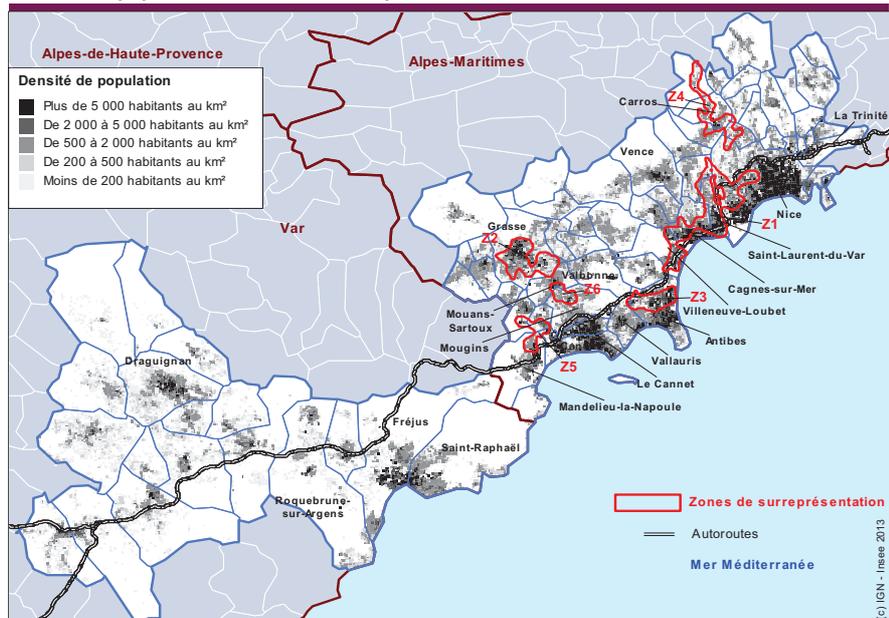


Source : Insee - Recensement de la population 2009

Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Méthodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Densité de population et zones de surreprésentation des salariés



Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 6 zones de surreprésentation dans lesquelles vivent au moins 3 000 salariés.

Source : Insee - Recensement de la population 2009

Chiffres clés des zones de surreprésentation des salariés dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part des salariés	Nombre de salariés
Z1	88 800	42,0%	37 300
Z2	38 700	40,8%	15 800
Z3	27 600	42,0%	11 600
Z4	12 000	40,0%	4 800
Z5	10 300	41,7%	4 300
Z6	7 200	41,7%	3 000
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	184 600	41,6%	76 800
Périmètre de Nice-Fréjus-Draguignan (2)	1 162 700	33,3%	387 100
Part de la population d'intérêt dans les zones de surreprésentation (1) / (2)	15,9%		19,8%

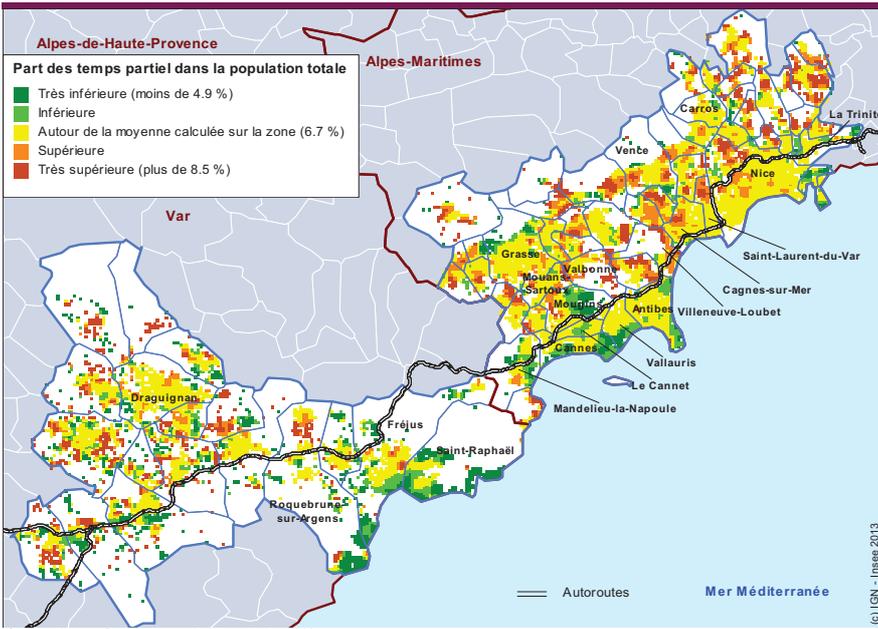
Source : Insee - Recensement de la population 2009

Note de lecture

Dans les 6 zones de surreprésentation, les salariés représentent 41,6 % de la population, tandis qu'ils représentent 33,3 % de la population sur l'ensemble du périmètre de Nice-Fréjus-Draguignan. Ces 6 zones de surreprésentation concentrent 19,8 % des salariés du périmètre de Nice-Fréjus-Draguignan.

III.1.10 La population des actifs à temps partiel

Part des actifs à temps partiel dans la population totale

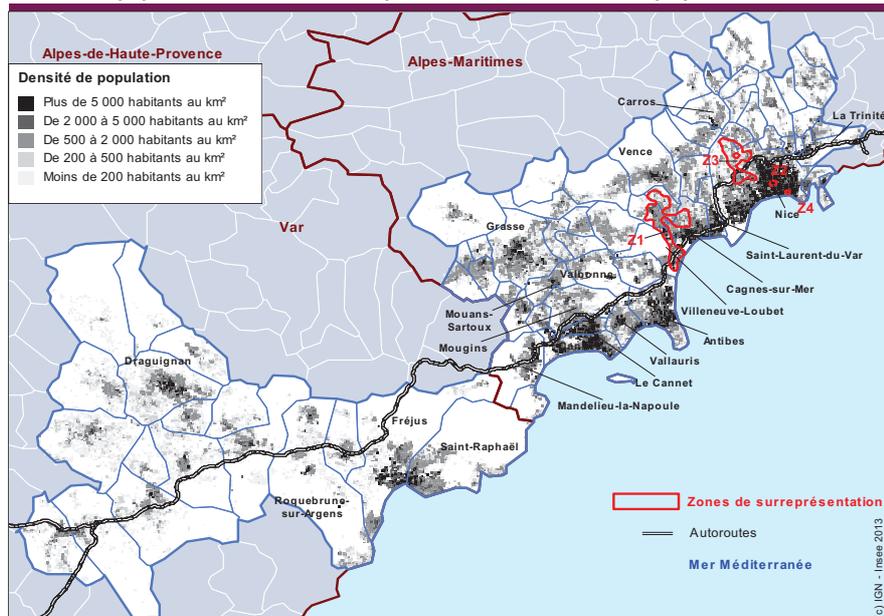


Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Methodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Source : Insee - Recensement de la population 2009

Densité de population et zones de surreprésentation des actifs à temps partiel



Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 4 zones de surreprésentation dans lesquelles vivent au moins 500 actifs à temps partiel.

Source : Insee - Recensement de la population 2009

Chiffres clés des zones de surreprésentation des actifs à temps partiel dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part de personnes à temps partiel	Nombre de personnes à temps partiel
Z1	20 500	8,8%	1 800
Z2	12 200	8,2%	1 000
Z3	7 000	8,6%	600
Z4	6 000	8,3%	500
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	45 700	8,5%	3 900
Périmètre de Nice-Fréjus-Draguignan (2)	1 162 700	6,5%	75 900
Part de la population d'intérêt dans les zones de surreprésentation (1) / (2)		3,9%	5,1%

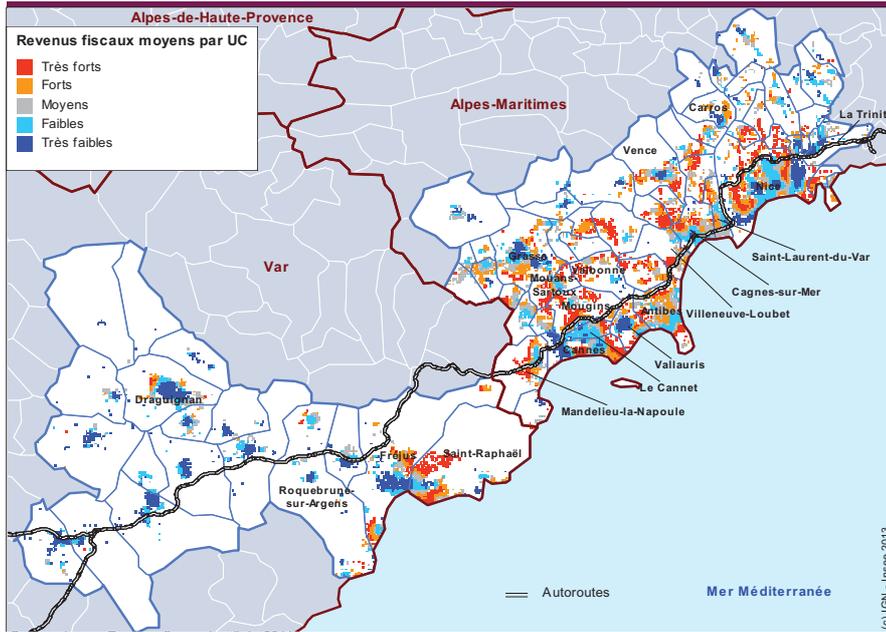
Source : Insee - Recensement de la population 2009

Note de lecture

Dans les 4 zones de surreprésentation, les actifs à temps partiel représentent 8,5 % de la population, tandis qu'ils représentent 6,5 % de la population sur l'ensemble du périmètre de Nice-Fréjus-Draguignan. Ces 4 zones de surreprésentation concentrent 5,1 % des actifs à temps partiel du périmètre de Nice-Fréjus-Draguignan.

III.2 Les revenus fiscaux

Revenus fiscaux moyens par UC en 2011

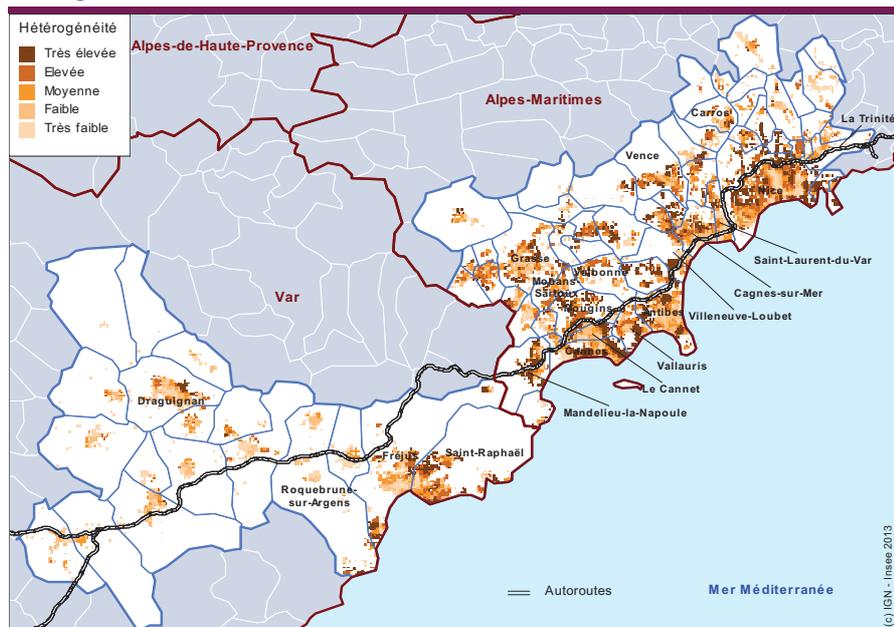


Méthode

On partitionne le périmètre en carreaux de 200 mètres de côté. Pour chaque carreau comportant au moins 5 ménages fiscaux, on calcule le revenu fiscal moyen par unité de consommation (UC) des ménages. Ces ménages sont localisés dans le carreau considéré et dans un périmètre de 500 mètres autour de celui-ci. Puis, on ordonne l'ensemble des carreaux par ordre croissant, du revenu moyen par UC le plus faible au revenu moyen par UC le plus élevé. Enfin, on répartit ces carreaux en cinq classes de même effectif (quintiles) : revenus très faibles, faibles, moyens, élevés et très élevés.

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Hétérogénéité des revenus fiscaux en 2011



Méthode

On partitionne le périmètre en carreaux de 200 mètres de côté. Pour chaque carreau comportant au moins 5 ménages fiscaux, on calcule l'hétérogénéité des revenus des ménages. Ces ménages sont localisés dans le carreau considéré et dans un périmètre de 500 mètres autour de celui-ci. L'hétérogénéité est mesurée par l'écart entre le neuvième décile et le premier décile (D9-D1). Puis, on ordonne l'ensemble des carreaux par ordre croissant, de l'écart le plus faible à l'écart le plus élevé. Enfin, on répartit ces carreaux en cinq classes de même effectif (quintiles) : hétérogénéité très faible, faible, moyenne, élevée et très élevée.

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Chiffres clés : revenus fiscaux 2011

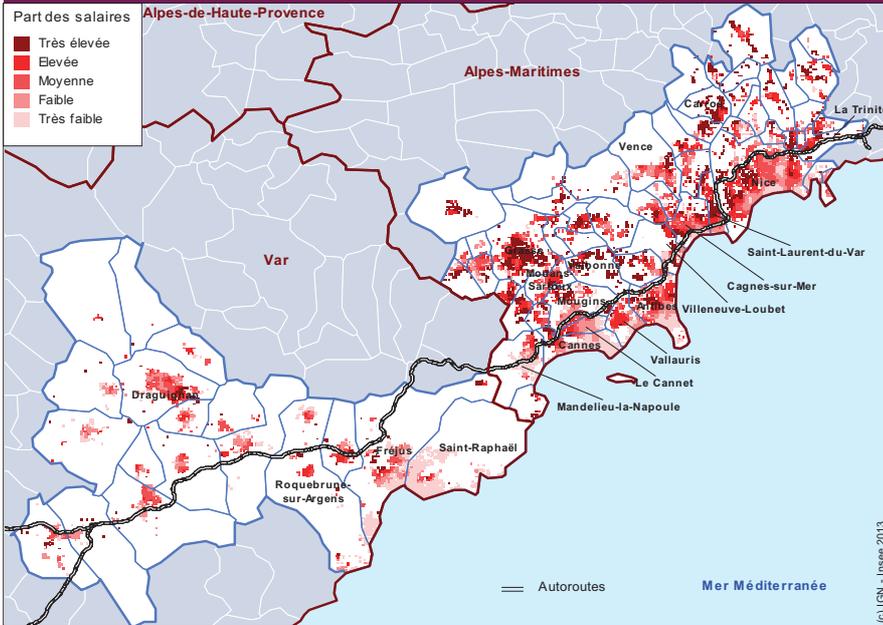
	Périmètre de Nice-Fréjus-Draguignan	Ensemble des 4 territoires d'analyse	Région Paca	France métro - politaine
Nombre de ménages fiscaux	555 104	1 823 124	2 181 756	26 701 110
Revenu fiscal médian (en €/UC par an)	19 946	19 204	19 059	19 218
1er décile annuel - D1 (en €/UC par an)	6 548	5 603	5 795	6 924
9ème décile annuel - D9 (en €/UC par an)	41 999	39 638	39 153	38 960
Rapport inter - décile (D9/D1)	6,4	7,1	6,8	5,6
Part des salaires (en %)	55,5	58,4	57,7	63,0
Part des pensions et retraites (en %)	28,1	27,1	27,5	24,8
Part des revenus non salariaux (en %)	6,8	8,1	8,2	6,4

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Note de lecture

Sur le périmètre de Nice-Fréjus-Draguignan, les 10 % les plus aisés déclarent un revenu 6,4 fois supérieur à celui des 10 % les plus modestes contre 7,1 fois sur l'ensemble des 4 territoires d'analyse.

Part moyenne des salaires dans les revenus fiscaux en 2011

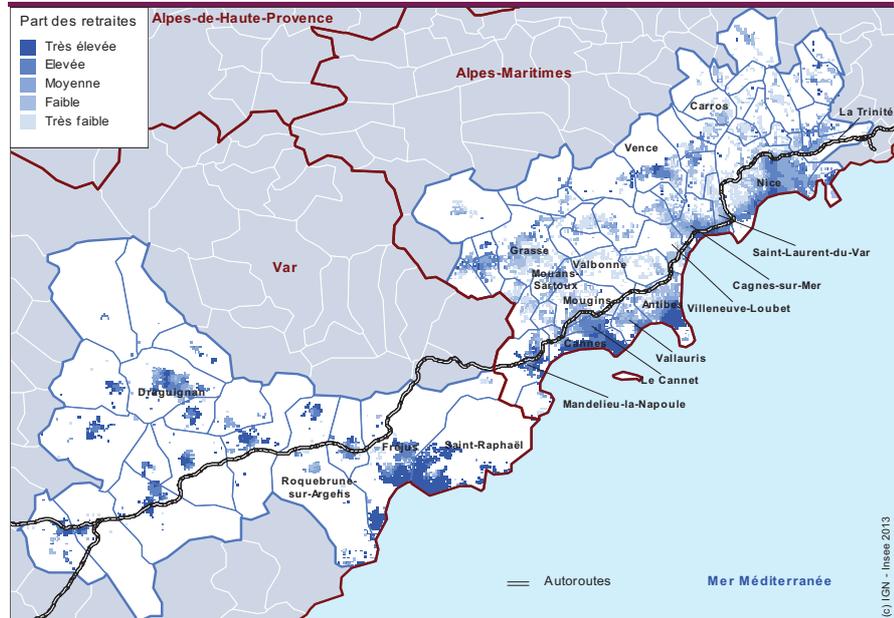


Méthode

On partitionne le périmètre en carreaux de 200 mètres de côté. Pour chaque carreau comportant au moins 5 ménages fiscaux, on calcule la part moyenne des salaires dans les revenus des ménages. Ces ménages sont localisés dans le carreau considéré et dans un périmètre de 500 mètres autour de celui-ci. Puis, on ordonne l'ensemble des carreaux par ordre croissant, de la part moyenne la plus faible à la part moyenne la plus élevée. Enfin, on répartit ces carreaux en cinq classes de même effectif (quintiles) : part très faible, faible, moyenne, élevée et très élevée.

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Part moyenne des pensions et retraites dans les revenus fiscaux en 2011

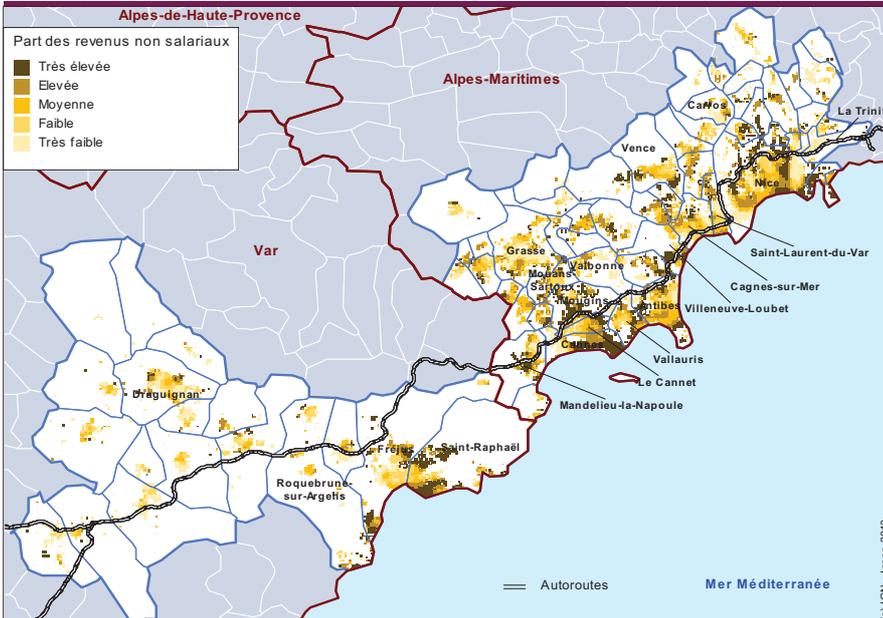


Méthode

On partitionne le périmètre en carreaux de 200 mètres de côté. Pour chaque carreau comportant au moins 5 ménages fiscaux, on calcule la part moyenne des pensions et retraites dans les revenus des ménages. Ces ménages sont localisés dans le carreau considéré et dans un périmètre de 500 mètres autour de celui-ci. Puis, on ordonne l'ensemble des carreaux par ordre croissant, de la part moyenne la plus faible à la part moyenne la plus élevée. Enfin, on répartit ces carreaux en cinq classes de même effectif (quintiles) : part très faible, faible, moyenne, élevée et très élevée.

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Part moyenne des revenus non salariaux dans les revenus fiscaux en 2011



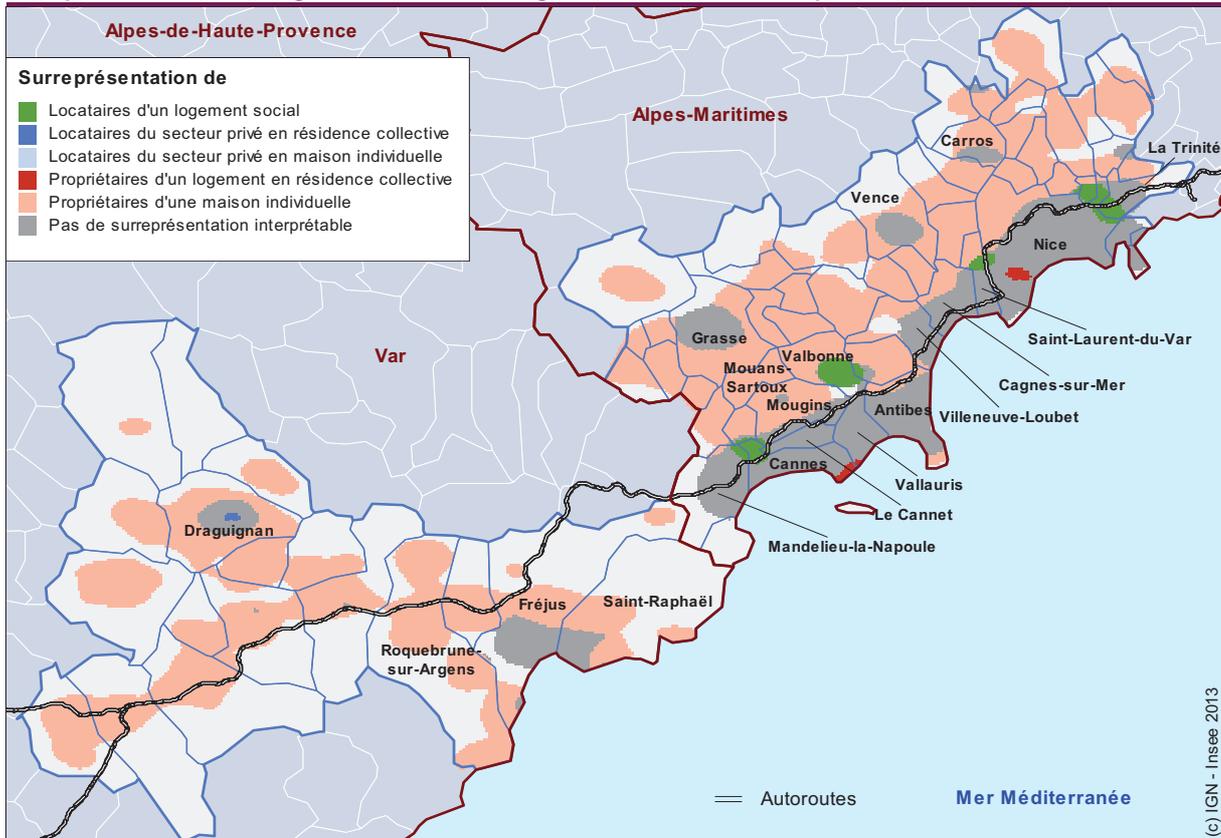
Méthode

On partitionne le périmètre en carreaux de 200 mètres de côté. Pour chaque carreau comportant au moins 5 ménages fiscaux, on calcule la part moyenne des revenus non salariaux dans les revenus des ménages. Ces ménages sont localisés dans le carreau considéré et dans un périmètre de 500 mètres autour de celui-ci. Puis, on ordonne l'ensemble des carreaux par ordre croissant, de la part moyenne la plus faible à la part moyenne la plus élevée. Enfin, on répartit ces carreaux en cinq classes de même effectif (quintiles) : part très faible, faible, moyenne, élevée et très élevée.

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

III.3.1 Les ménages fiscaux selon leur logement et leur statut d'occupation

Surreprésentation des ménages fiscaux selon leur logement et leur statut d'occupation en 2011



Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Méthode

Pour déterminer la classe de surreprésentation de chaque carreau de 200 mètres de côté, on calcule d'abord la part moyenne de chaque type de ménage (ex : les locataires d'un logement social) sur l'ensemble du périmètre de Nice - Fréjus - Draguignan. Puis, on calcule cette part dans chaque carreau de 200 mètres de côté. Enfin, pour chaque carreau, on rapporte les deux parts (celle du carreau et celle du périmètre). On retient le type de ménages pour lequel ce rapport est supérieur à 1,5. Ce type de ménage, s'il est le plus fréquent du carreau, est dit surreprésenté dans le carreau.

Chiffres clés des classes de surreprésentation des ménages fiscaux selon leur logement et leur statut d'occupation en 2011

Classes de surreprésentation	Nombre de ménages fiscaux dans la classe	Répartition des ménages fiscaux selon leur logement et leur statut d'occupation (en %)					Total
		Locataires d'un logement social	Locataires du secteur privé en résidence collective	Locataires du secteur privé en maison individuelle	Propriétaires d'un logement en résidence collective	Propriétaires d'une maison individuelle	
Locataires d'un logement social	15 101	45,3	18,4	1,8	24,9	9,6	100,0
Locataires du secteur privé en résidence collective	2 781	2,4	69,9	1,9	22,1	3,7	100,0
Propriétaires d'un logement en résidence collective	8 109	0,3	35,2	0,8	59,5	4,2	100,0
Propriétaires d'une maison individuelle	125 315	3,4	16,0	10,7	12,0	57,9	100,0
Pas de surreprésentation interprétable	394 924	7,6	39,7	1,9	41,4	9,4	100,0
Ensemble Nice - Fréjus - Draguignan	546 230	7,5	33,8	3,9	34,4	20,4	100,0

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Champ : Ménages fiscaux résidant dans les zones cartographiées, à densité suffisante

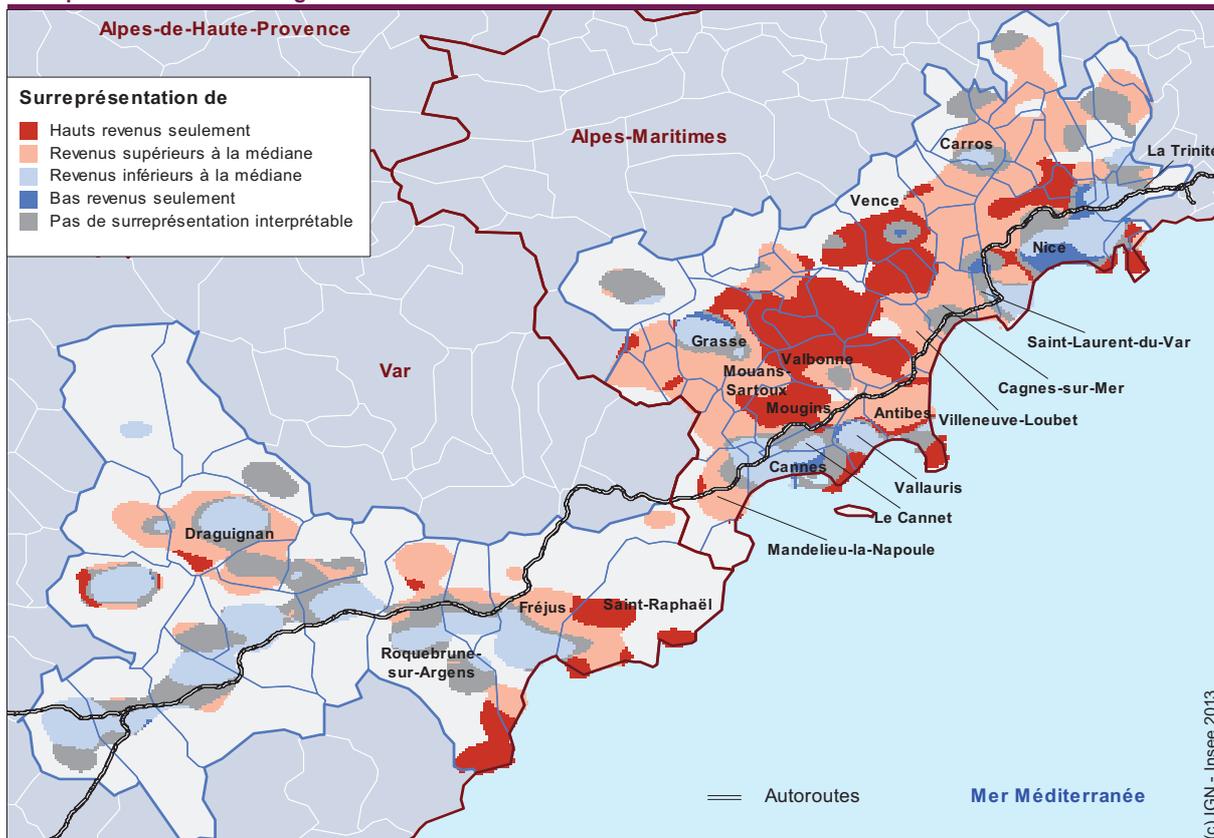
Note de lecture

546 230 ménages fiscaux habitent le périmètre de Nice - Fréjus - Draguignan. Parmi eux, 7,5 % sont locataires d'un logement social, 33,8 % sont locataires du secteur privé en résidence collective...

15 101 ménages fiscaux du périmètre de Nice - Fréjus - Draguignan habitent dans un carreau dans lequel les locataires d'un logement social sont surreprésentés. Parmi ces 15 101 ménages fiscaux, 45,3 % sont effectivement locataires d'un logement social.

III.3.2 Les ménages fiscaux selon leurs revenus

Surreprésentation des ménages fiscaux selon leurs revenus en 2011



Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Méthode

Cf. Annexes "Repérages des classes de surreprésentation des ménages selon leurs revenus"

Chiffres clés des classes de surreprésentation des ménages fiscaux selon leurs revenus en 2011

Classes de surreprésentation	Nombre de ménages fiscaux dans la classe	Répartition des ménages fiscaux selon leur niveau de revenu par UC (en %)					Total
		Revenu inférieur au 1er quartile	Revenu entre le 1er quartile et la médiane	Revenu entre la médiane et le 3ème quartile	Revenu supérieur au 3ème quartile		
Bas revenus seulement	64 470	34,3	23,4	20,6	21,8	100,0	
Revenus inférieurs à la médiane	206 944	30,0	27,9	24,2	18,0	100,0	
Revenus supérieurs à la médiane	111 612	16,3	22,0	28,1	33,6	100,0	
Hauts revenus seulement	44 837	17,2	18,6	22,2	42,0	100,0	
Pas de surreprésentation interprétable	118 367	22,5	26,1	27,0	24,4	100,0	
Ensemble Nice - Fréjus - Draguignan	546 230	25,0	25,0	25,0	25,0	100,0	

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

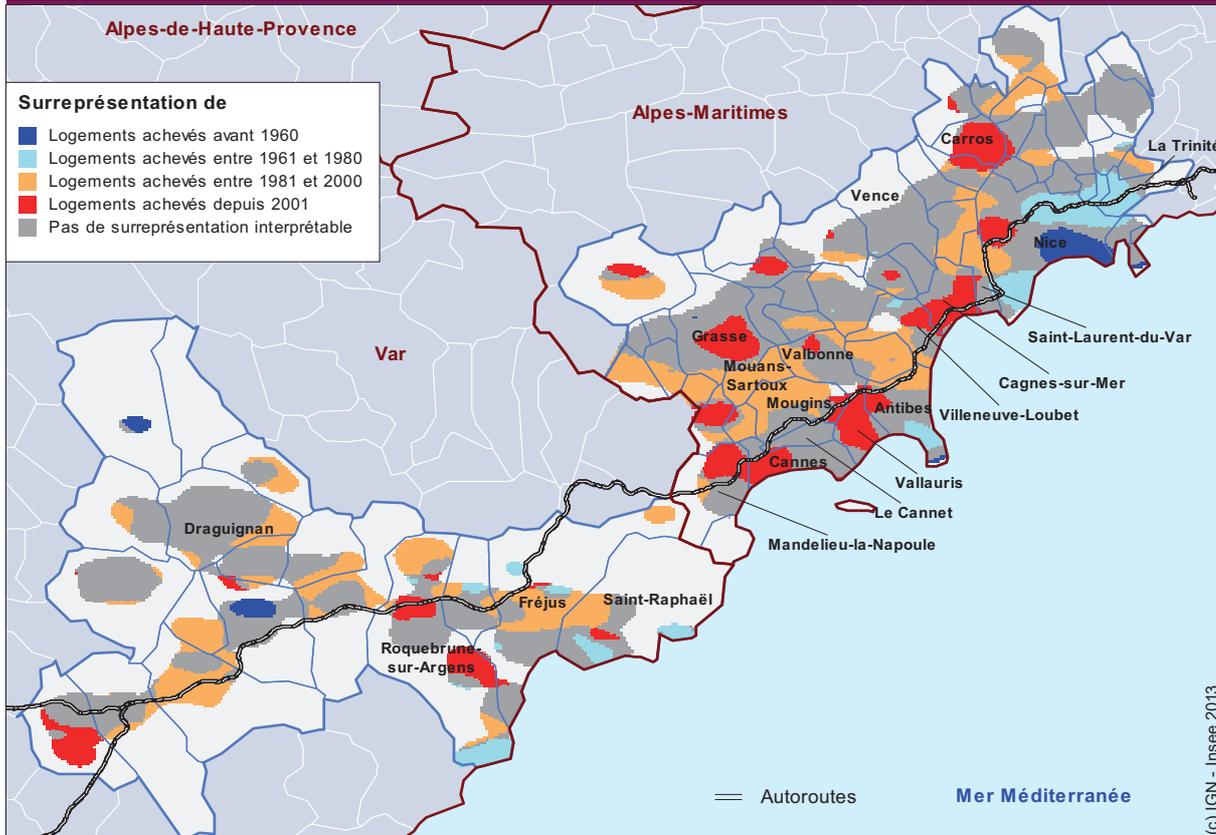
Champ : Ménages fiscaux résidant dans les zones cartographiées, à densité suffisante

Note de lecture

546 230 ménages fiscaux habitent le périmètre de Nice - Fréjus - Draguignan. Parmi eux, un quart déclare un revenu fiscal inférieur au premier quartile (par construction). 64 470 ménages fiscaux du périmètre de Nice - Fréjus - Draguignan habitent dans un carreau dans lequel les ménages qui déclarent un revenu fiscal inférieur au premier quartile sont exclusivement représentés (Cf Annexes). Parmi ces 64 470 ménages fiscaux, 34,3 % déclarent effectivement un revenu fiscal inférieur au premier quartile

III.3.3 Les ménages fiscaux selon la date de construction de leur logement

Surreprésentation des ménages fiscaux selon la date de construction de leur logement



Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Note : les dates de construction retenues ici ne prennent pas en compte les travaux de rénovation urbaine

Méthode

Pour déterminer la classe de surreprésentation de chaque carreau de 200 mètres de côté, on calcule d'abord la part moyenne de chaque type de logement (ex : les logements achevés avant 1960) sur l'ensemble du périmètre de Nice-Fréjus-Draguignan. Puis, on calcule cette part dans chaque carreau de 200 mètres de côté. Lorsque la part dans le carreau est supérieure à la part dans le périmètre, la catégorie de logement est dite surreprésentée dans le carreau. Un carreau sera affecté à une classe si cette catégorie de logement est la seule surreprésentée dans ce carreau et si la part de cette catégorie représente plus de 25 % de l'ensemble des logements présents dans le carreau.

Chiffres clés des classes de surreprésentation des ménages fiscaux selon la date de construction de leur logement

Classes de surreprésentation	Nombre de ménages fiscaux dans la classe	Répartition des ménages fiscaux selon la date de construction de leur logement (en %)				
		Avant 1960	Entre 1961 et 1980	Entre 1981 et 2000	Depuis 2001	Total
Logements achevés avant 1960	77 733	61,3	22,9	6,8	8,9	100,0
Logements achevés entre 1961 et 1980	75 444	19,2	52,3	14,5	14,1	100,0
Logements achevés entre 1981 et 2000	44 643	8,7	18,2	53,8	19,3	100,0
Logements achevés depuis 2001	76 568	15,0	23,9	24,5	36,5	100,0
Pas de surreprésentation interprétable	271 842	22,9	30,1	25,0	22,0	100,0
Ensemble Nice - Fréjus - Draguignan	546 230	25,6	30,3	23,2	20,8	100,0

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Champ : Ménages fiscaux résidant dans les zones cartographiées, à densité suffisante

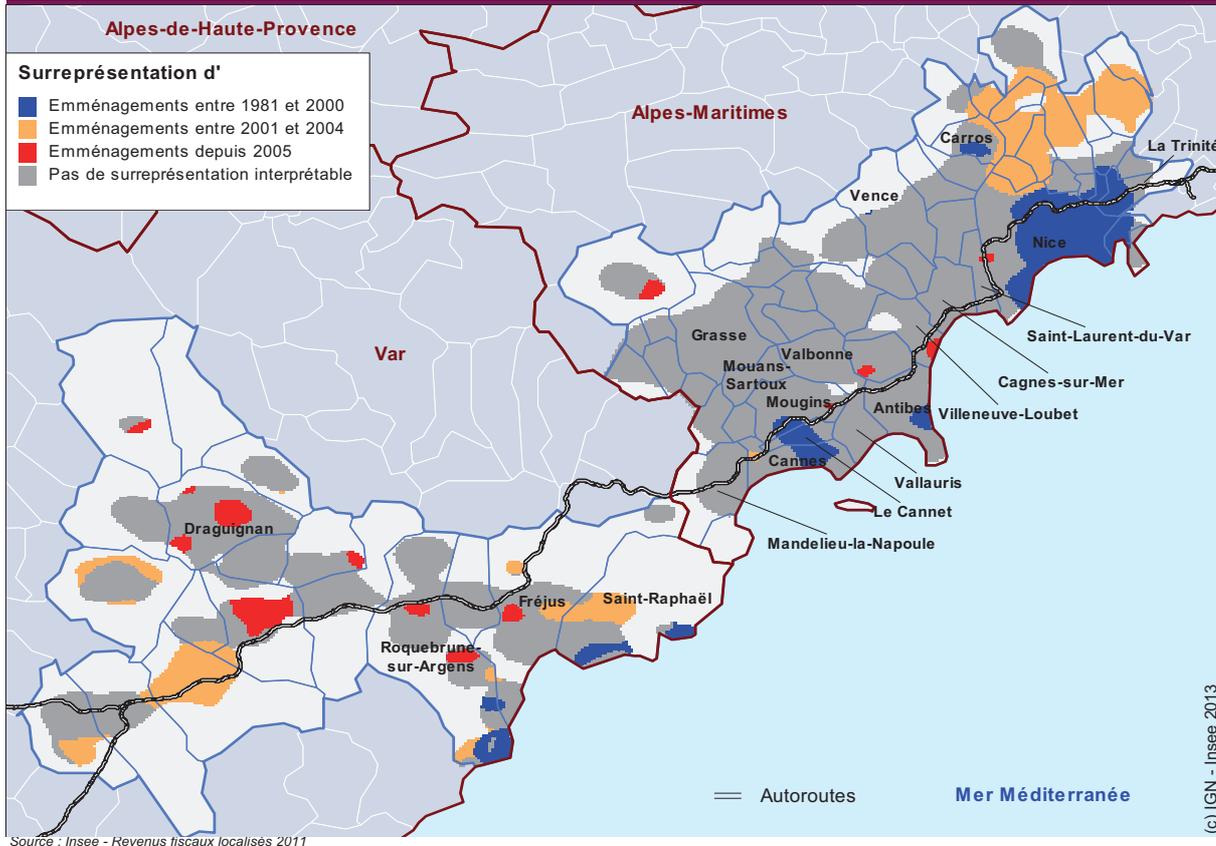
Note de lecture

546 230 ménages fiscaux habitent le périmètre de Nice-Fréjus-Draguignan. Parmi eux, 25,6 % vivent dans un logement construit avant 1960, 30,3 % vivent dans un logement construit entre 1961 et 1980...

77 733 ménages fiscaux du périmètre de Nice-Fréjus-Draguignan habitent dans un carreau dans lequel les logements achevés avant 1960 sont surreprésentés. Parmi ces 77 733 ménages fiscaux, 61,3% vivent effectivement dans un logement construit avant 1960.

III.3.4 Les ménages fiscaux selon leur date d'emménagement

Surreprésentation des ménages fiscaux selon leur date d'emménagement



Méthode

Pour déterminer la classe de surreprésentation de chaque carreau de 200 mètres de côté, on calcule d'abord la part moyenne de chaque type de ménage (ex : les ménages ayant emménagé entre 1981 et 2000) sur l'ensemble du périmètre de Nice - Fréjus - Draguignan. Puis, on calcule cette part dans chaque carreau de 200 mètres de côté. Lorsque la part dans le carreau est supérieure à la part dans le périmètre, le type de ménage est dit surreprésenté dans le carreau. Un carreau sera affecté à une classe si ce type de ménage est le seul surreprésenté dans ce carreau et si la part de ce type représente plus de 15 % de l'ensemble des ménages présents dans le carreau.

Chiffres clés des classes de surreprésentation des ménages fiscaux selon leur date d'emménagement

Classes de surreprésentation	Nombre de ménages fiscaux dans la classe	Répartition des ménages fiscaux selon la date d'emménagement dans leur logement (en %)				
		Avant 1980	Entre 1981 et 2000	Entre 2001 et 2004	Depuis 2005	Total
Emménagements entre 1981 et 2000	219 508	4,4	26,9	12,5	56,2	100,0
Emménagements entre 2001 et 2004	19 251	0,3	19,8	25,9	54,0	100,0
Emménagements depuis 2005	18 108	0,8	14,6	9,4	75,2	100,0
Pas de surreprésentation interprétable	289 363	1,3	27,0	13,5	58,1	100,0
Ensemble Nice - Fréjus - Draguignan	546 230	2,5	26,3	13,4	57,8	100,0

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Champ : Ménages fiscaux résidant dans les zones cartographiées, à densité suffisante

Note de lecture

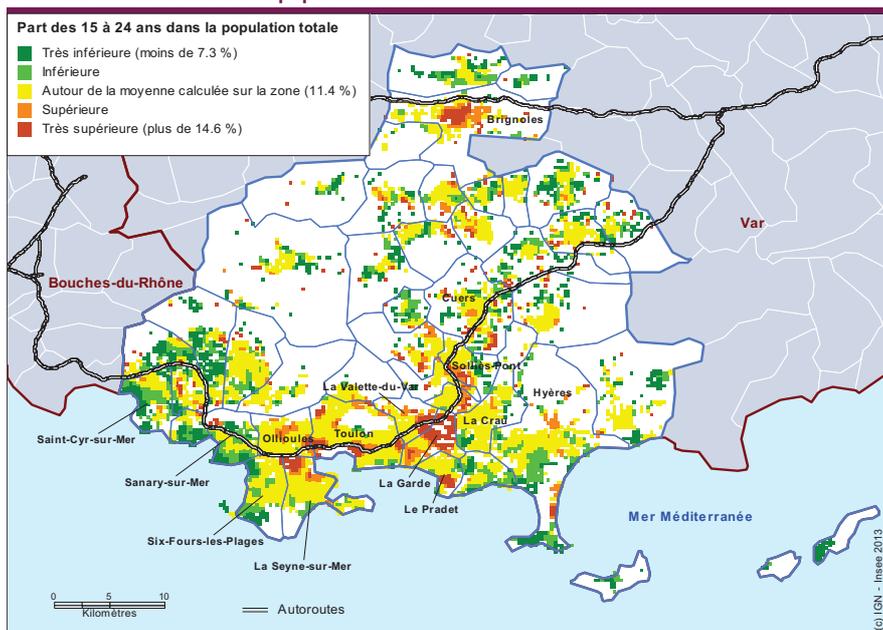
546 230 ménages fiscaux habitent le périmètre de Nice-Fréjus-Draguignan. Parmi eux, 2,5 % ont emménagé dans leur logement actuel avant 1980, 26,3 % ont emménagé dans leur logement actuel entre 1981 et 2000...

219 508 ménages fiscaux du périmètre de Nice-Fréjus-Draguignan habitent dans un carreau dans lequel les ménages ayant emménagé entre 1981 et 2000 sont surreprésentés. Parmi ces 219 508 ménages fiscaux, 26,9 % ont effectivement emménagé entre 1981 et 2000.

Périmètre de Toulon - Brignoles

IV.1.1 La population des 15 à 24 ans

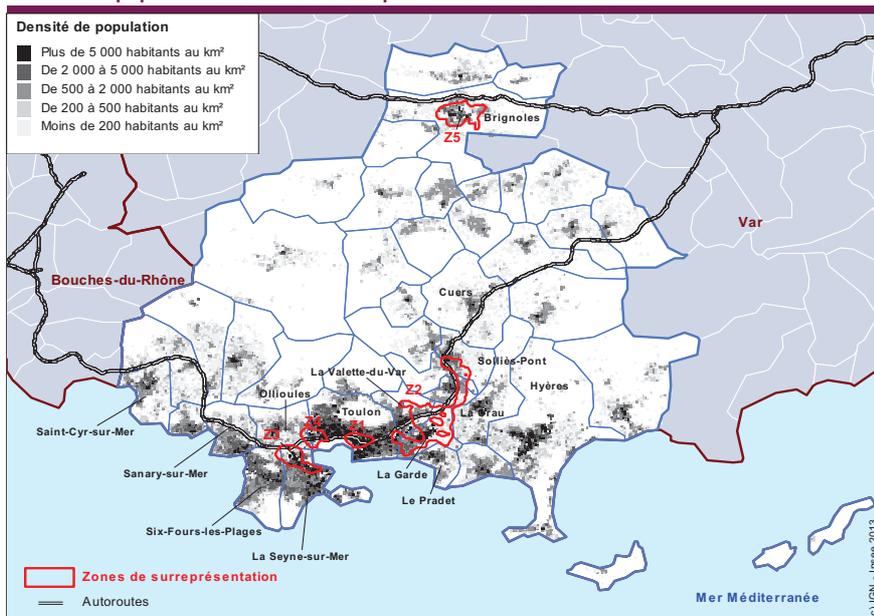
Part des 15 à 24 ans dans la population totale



Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Méthodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Densité de population et zones de surreprésentation des 15 à 24 ans



Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 5 zones de surreprésentation dans lesquelles vivent au moins 1 000 personnes âgées de 15 à 24 ans.

Chiffres clés des zones de surreprésentation des 15 à 24 ans dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part des 15 à 24 ans	Nombre d'habitants de 15 à 24 ans
Z1	34 500	15,7%	5 400
Z2	33 300	18,0%	6 000
Z3	30 400	15,1%	4 600
Z4	11 900	16,0%	1 900
Z5	11 900	16,0%	1 900
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	122 000	16,2%	19 800
Périmètre de Toulon-Brignoles (2)	596 100	11,4%	68 100
Part de la population dans les zones de surreprésentation (1) / (2)	20,5%		29,1%

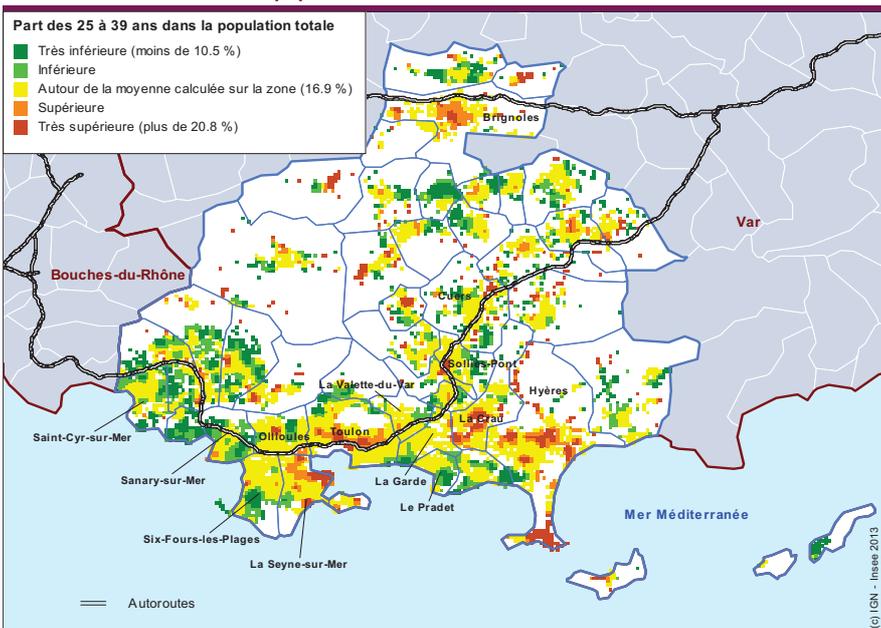
Source : Insee - Recensement de la population 2009

Note de lecture

Dans les 5 zones de surreprésentation, les 15 à 24 ans représentent 16,2 % de la population, tandis qu'ils représentent 11,4 % de la population sur l'ensemble du périmètre de Toulon - Brignoles. Ces 5 zones de surreprésentation concentrent 29,1 % des 15 à 24 ans du périmètre de Toulon - Brignoles.

IV.1.2 La population des 25 à 39 ans

Part des 25 à 39 ans dans la population totale

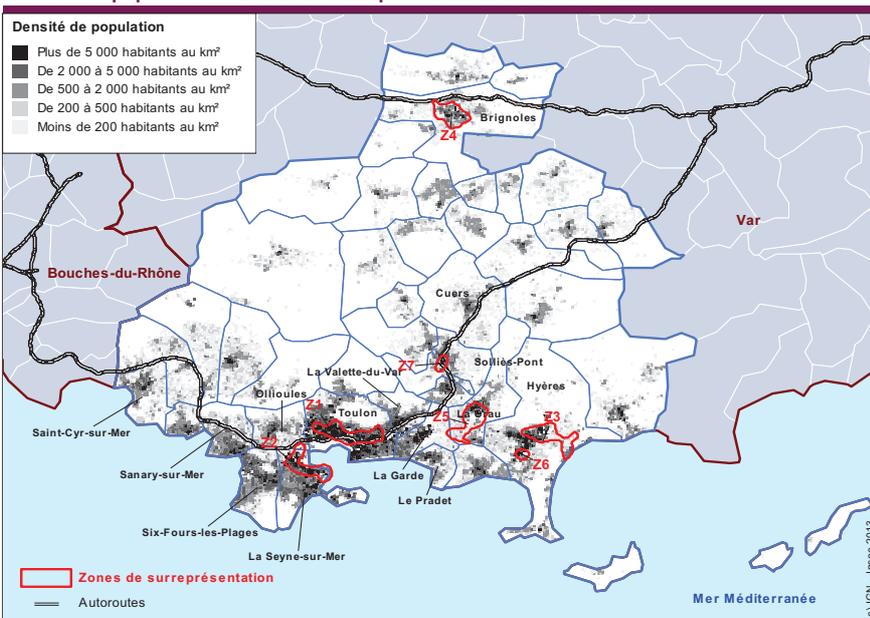


Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Méthodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Source : Insee - Recensement de la population 2009

Densité de population et zones de surreprésentation des 25 à 39 ans



Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 7 zones de surreprésentation dans lesquelles vivent au moins 1 000 personnes âgées de 25 à 39 ans.

Source : Insee - Recensement de la population 2009

Chiffres clés des zones de surreprésentation des 25 à 39 ans dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part des 25 à 39 ans	Nombre d'habitants de 25 à 39 ans
Z1	69 300	22,8%	15 800
Z2	34 500	22,3%	7 700
Z3	14 700	23,1%	3 400
Z4	11 300	22,1%	2 500
Z5	8 900	23,6%	2 100
Z6	4 500	22,2%	1 000
Z7	4 200	23,8%	1 000
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	147 400	22,7%	33 500
Périmètre de Toulon-Brignoles (2)	596 100	16,9%	101 000
Part de la population dans les zones de surreprésentation (1) / (2)	24,7%		33,2%

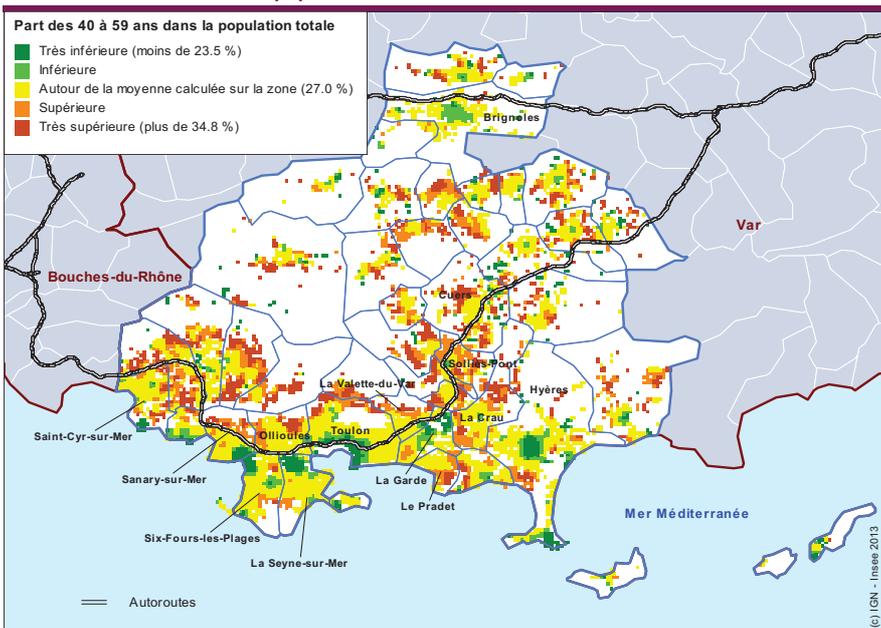
Source : Insee - Recensement de la population 2009

Note de lecture

Dans les 7 zones de surreprésentation, les 25 à 39 ans représentent 22,7 % de la population, tandis qu'ils représentent 16,9 % de la population sur l'ensemble du périmètre de Toulon - Brignoles. Ces 7 zones de surreprésentation concentrent 33,2 % des 25 à 39 ans du périmètre de Toulon - Brignoles.

IV.1.3 La population des 40 à 59 ans

Part des 40 à 59 ans dans la population totale

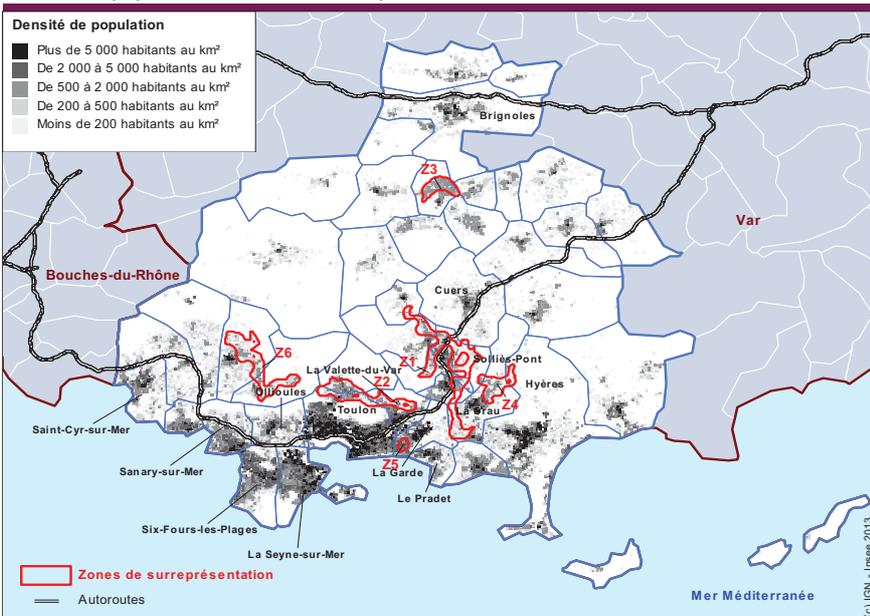


Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Méthodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Source : Insee - Recensement de la population 2009

Densité de population et zones de surreprésentation des 40 à 59 ans



Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 6 zones de surreprésentation dans lesquelles vivent au moins 1 000 personnes âgées de 40 à 59 ans.

Source : Insee - Recensement de la population 2009

Chiffres clés des zones de surreprésentation des 40 à 59 ans dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part des 40 à 59 ans	Nombre d'habitants de 40 à 59 ans
Z1	10 400	35,6%	3 700
Z2	6 900	34,8%	2 400
Z3	3 300	36,4%	1 200
Z4	3 200	34,4%	1 100
Z5	3 100	32,3%	1 000
Z6	3 000	36,7%	1 100
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	29 900	35,1%	10 500
Périmètre de Toulon-Brignoles (2)	596 100	27,0%	160 800
Part de la population dans les zones de surreprésentation (1) / (2)	5,0%		6,5%

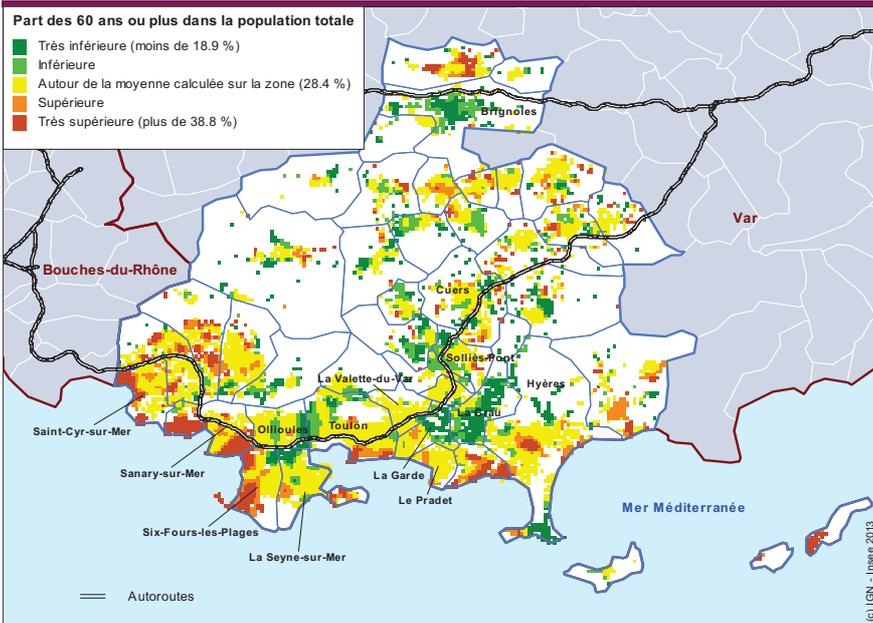
Source : Insee - Recensement de la population 2009

Note de lecture

Dans les 6 zones de surreprésentation, les 40 à 59 ans représentent 35,1 % de la population, tandis qu'ils représentent 27,0 % de la population sur l'ensemble du périmètre de Toulon - Brignoles. Ces 6 zones de surreprésentation concentrent 6,5 % des 40 à 59 ans du périmètre de Toulon - Brignoles.

IV.1.4 La population des 60 ans ou plus

Part des 60 ans ou plus dans la population totale

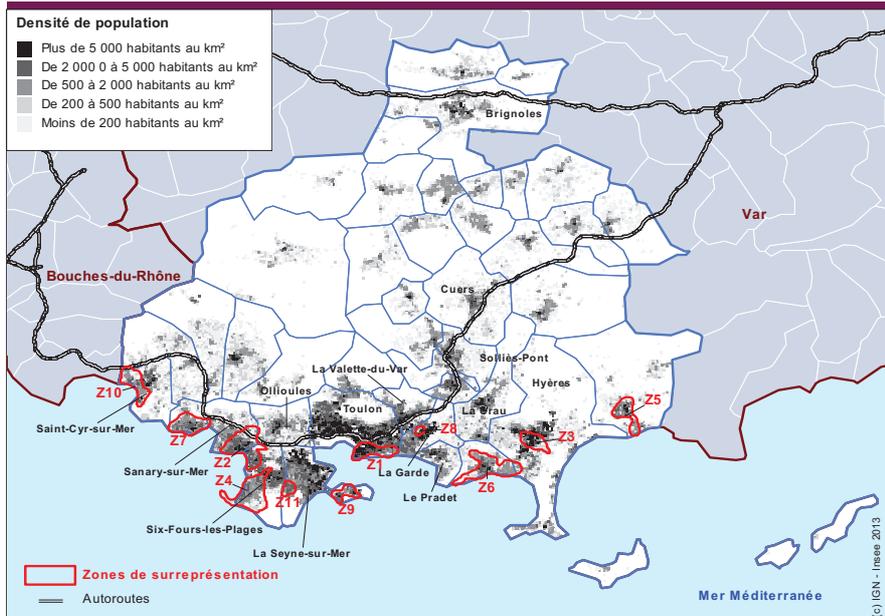


Source : Insee - Recensement de la population 2009

Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Méthodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Densité de population et zones de surreprésentation des 60 ans ou plus



Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 11 zones de surreprésentation dans lesquelles vivent au moins 1 000 personnes âgées de 60 ans ou plus.

Source : Insee - Recensement de la population 2009

Chiffres clés des zones de surreprésentation des 60 ans ou plus dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part des 60 ans ou plus	Nombre d'habitants de 60 ans ou plus
Z1	24 900	37,8%	9 400
Z2	19 300	44,0%	8 500
Z3	15 300	37,9%	5 800
Z4	9 400	36,2%	3 400
Z5	8 500	34,1%	2 900
Z6	8 400	38,1%	3 200
Z7	7 500	45,3%	3 400
Z8	3 900	35,9%	1 400
Z9	3 600	36,1%	1 300
Z10	3 500	40,0%	1 400
Z11	2 900	34,5%	1 000
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	107 200	38,9%	41 700
Périmètre de Toulon-Brignoles (2)	596 100	28,4%	169 200
Part de la population dans les zones de surreprésentation (1) / (2)	18,0%		24,6%

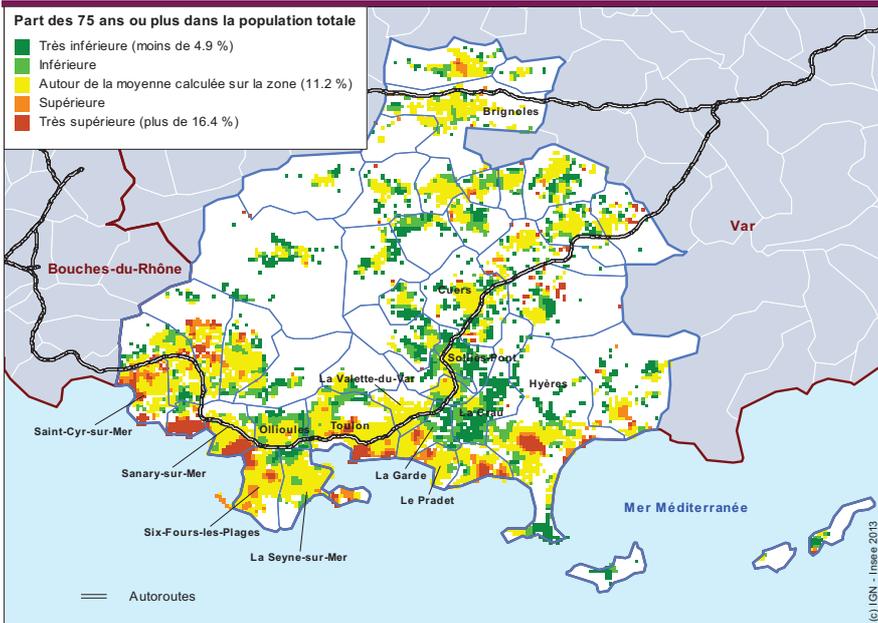
Source : Insee - Recensement de la population 2009

Note de lecture

Dans les 11 zones de surreprésentation, les 60 ans ou plus représentent 38,9 % de la population, tandis qu'ils représentent 28,4 % de la population sur l'ensemble du périmètre de Toulon - Brignoles. Ces 11 zones de surreprésentation concentrent 24,6 % des 60 ans ou plus du périmètre de Toulon - Brignoles.

IV.1.5 La population des 75 ans ou plus

Part des 75 ans ou plus dans la population totale

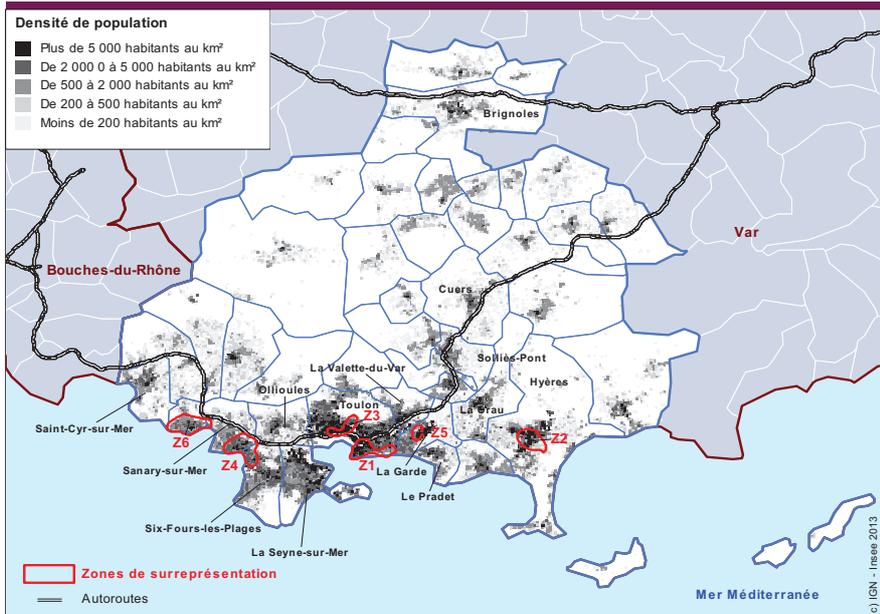


Source : Insee - Recensement de la population 2009

Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Méthodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Densité de population et zones de surreprésentation des 75 ans ou plus



Source : Insee - Recensement de la population 2009

Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 6 zones de surreprésentation dans lesquelles vivent au moins 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus.

Chiffres clés des zones de surreprésentation des 75 ans ou plus dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part des 75 ans et plus	Nombre d'habitants de 75 ans et plus
Z1	27 900	17,2%	4 800
Z2	20 400	17,2%	3 500
Z3	19 600	14,3%	2 800
Z4	16 400	20,1%	3 300
Z5	8 200	14,6%	1 200
Z6	7 300	19,2%	1 400
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	99 800	17,0%	17 000
Périmètre de Toulon-Brignoles (2)	596 100	11,2%	66 900
Part de la population dans les zones de surreprésentation (1) / (2)		16,7%	25,4%

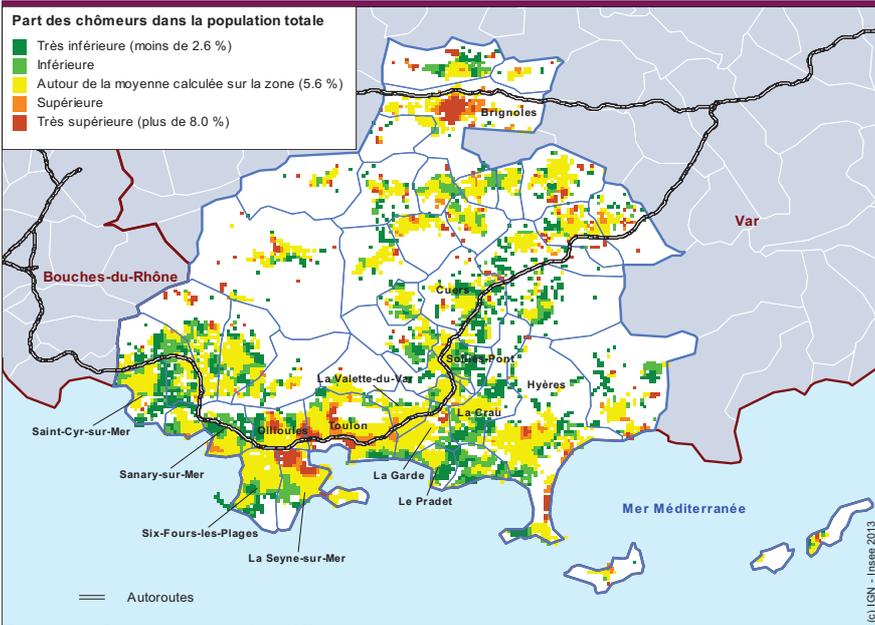
Source : Insee - Recensement de la population 2009

Note de lecture

Dans les 6 zones de surreprésentation, les 75 ans ou plus représentent 17,0 % de la population, tandis qu'ils représentent 11,2 % de la population sur l'ensemble du périmètre de Toulon - Brignoles. Ces 6 zones de surreprésentation concentrent 25,4 % des 75 ans ou plus du périmètre de Toulon - Brignoles.

IV.1.6 La population des chômeurs

Part des chômeurs dans la population totale

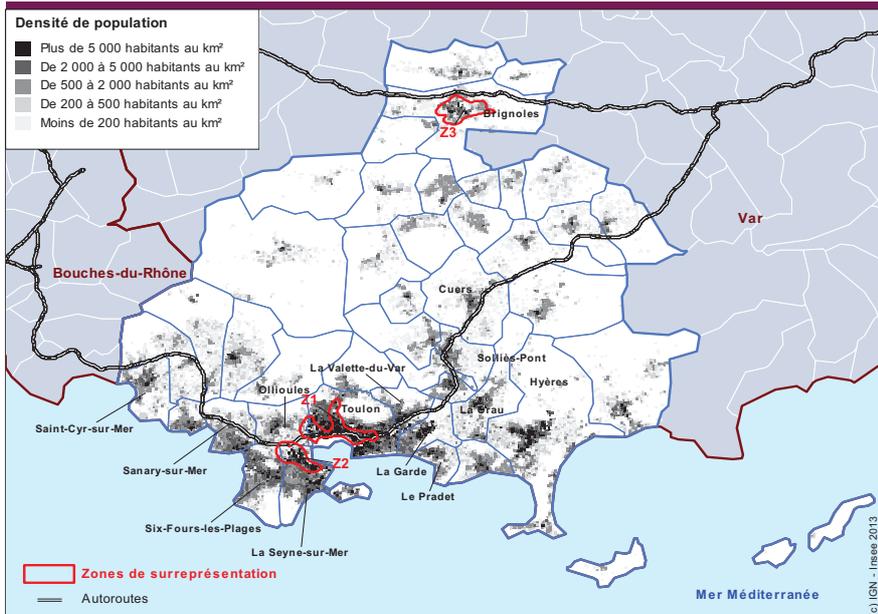


Source : Insee - Recensement de la population 2009

Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Méthodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Densité de population et zones de surreprésentation des chômeurs



Source : Insee - Recensement de la population 2009

Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 3 zones de surreprésentation dans lesquelles vivent au moins 1 000 personnes au chômage.

Chiffres clés des zones de surreprésentation des chômeurs dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part des chômeurs	Nombre de chômeurs
Z1	79 100	9,1%	7 200
Z2	36 900	9,8%	3 600
Z3	12 500	10,4%	1 300
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	128 500	9,4%	12 100
Périmètre de Toulon-Brignoles (2)	596 100	5,6%	33 200
Part de la population dans les zones de surreprésentation (1) / (2)	21,6%		36,4%

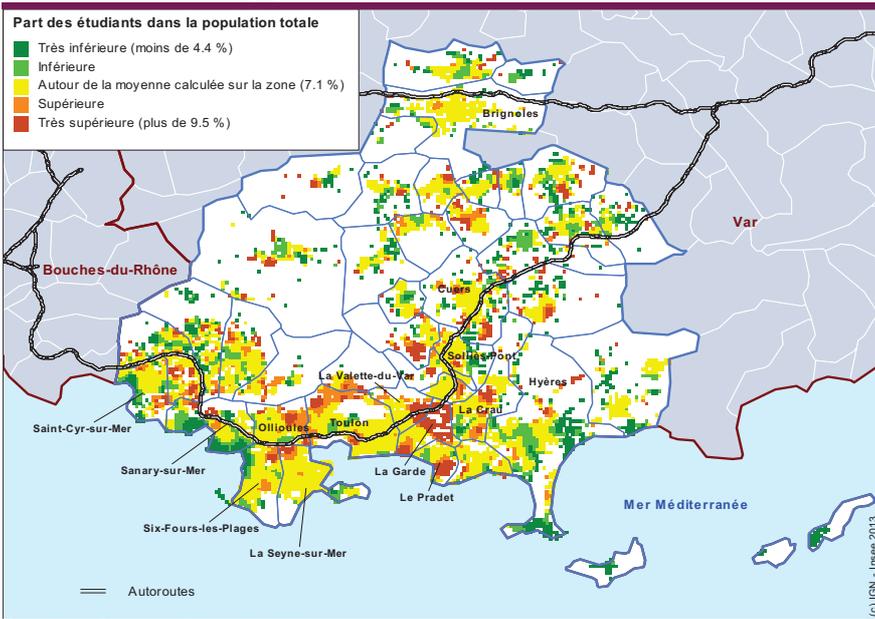
Source : Insee - Recensement de la population 2009

Note de lecture

Dans les 3 zones de surreprésentation, les chômeurs représentent 9,4 % de la population, tandis qu'ils représentent 5,6 % de la population sur l'ensemble du périmètre de Toulon - Brignoles. Ces 3 zones de surreprésentation concentrent 36,4 % des chômeurs du périmètre de Toulon - Brignoles.

IV.1.7 La population des étudiants

Part des étudiants dans la population totale

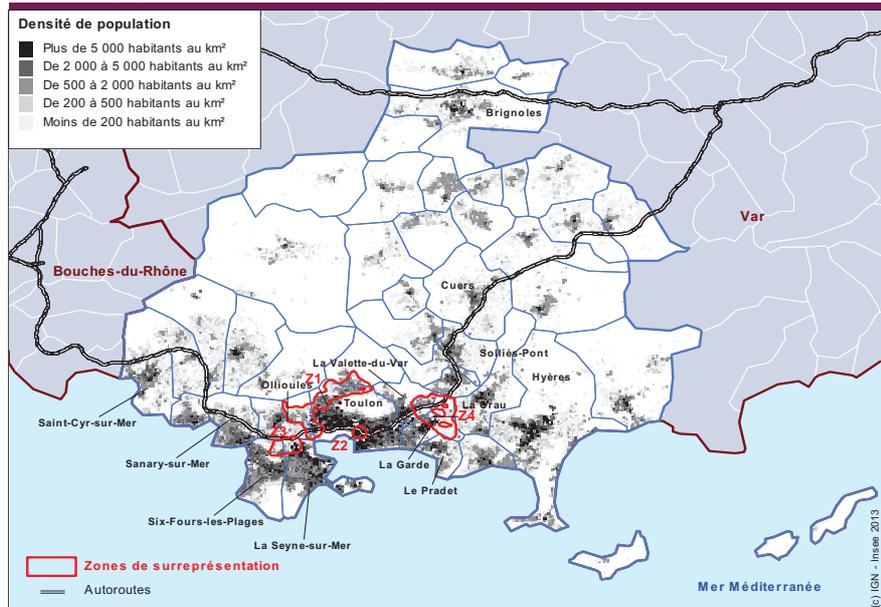


Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Méthodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Source : Insee - Recensement de la population 2009

Densité de population et zones de surreprésentation des étudiants



Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 4 zones de surreprésentation dans lesquelles vivent au moins 1 000 étudiants.

Source : Insee - Recensement de la population 2009

Chiffres clés des zones de surreprésentation des étudiants dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part des étudiants	Nombre d'étudiants
Z1	23 400	9,4%	2 200
Z2	22 200	9,5%	2 100
Z3	14 300	9,8%	1 400
Z4	11 900	17,6%	2 100
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	71 800	10,9%	7 800
Périmètre de Toulon-Brignoles (2)	596 100	7,1%	42 200
Part de la population dans les zones de surreprésentation (1) / (2)	12,0%		18,5%

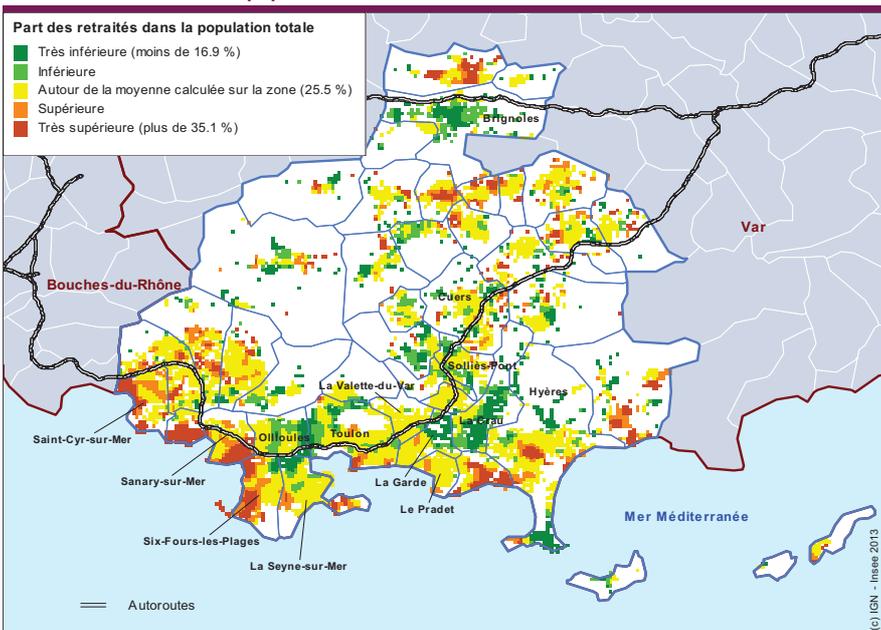
Note de lecture

Dans les 4 zones de surreprésentation, les étudiants représentent 10,9 % de la population, tandis qu'ils représentent 7,1 % de la population sur l'ensemble du périmètre de Toulon - Brignoles. Ces 4 zones de surreprésentation concentrent 18,5 % des étudiants du périmètre de Toulon - Brignoles.

Source : Insee - Recensement de la population 2009

IV.1.8 La population des retraités

Part des retraités dans la population totale

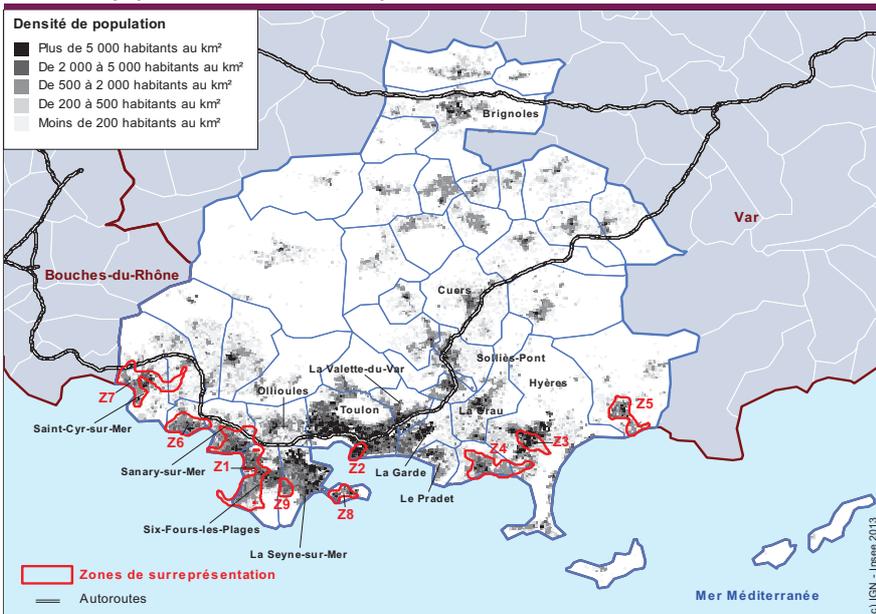


Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Méthodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Source : Insee - Recensement de la population 2009

Densité de population et zones de surreprésentation des retraités



Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 9 zones de surreprésentation dans lesquelles vivent au moins 1 000 retraités.

Source : Insee - Recensement de la population 2009

Chiffres clés des zones de surreprésentation des retraités dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part des retraités	Nombre de retraités
Z1	31 700	38,5%	12 200
Z2	17 100	33,9%	5 800
Z3	16 300	35,0%	5 700
Z4	9 900	33,3%	3 300
Z5	9 100	33,0%	3 000
Z6	7 600	42,1%	3 200
Z7	6 400	34,4%	2 200
Z8	3 800	31,6%	1 200
Z9	3 600	30,6%	1 100
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	105 500	35,7%	37 700
Périmètre de Toulon-Brignoles (2)	596 100	25,5%	152 000
Part de la population dans les zones de surreprésentation (1) / (2)	17,7%		24,8%

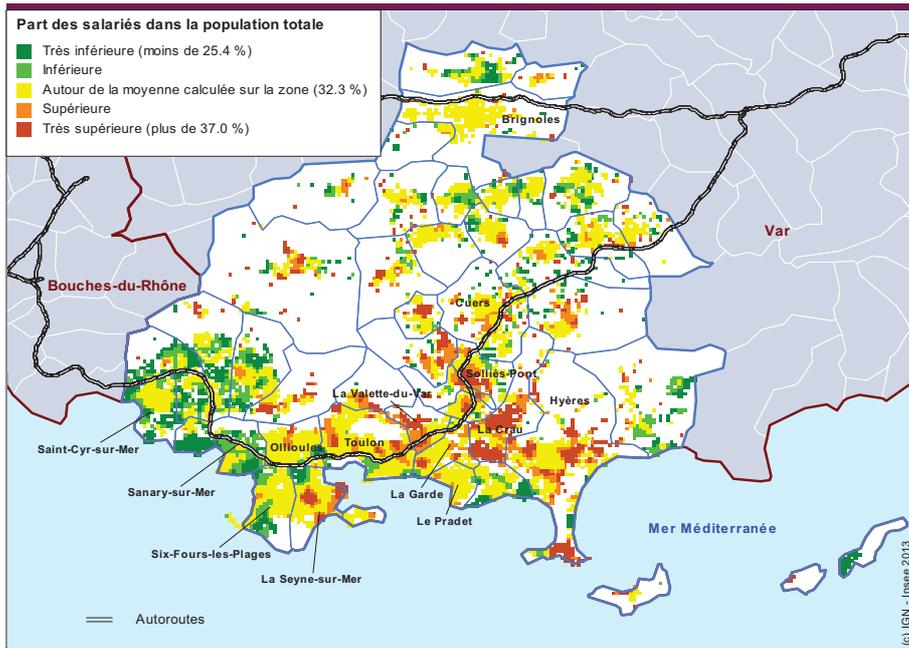
Source : Insee - Recensement de la population 2009

Note de lecture

Dans les 9 zones de surreprésentation, les retraités représentent 35,7 % de la population, tandis qu'ils représentent 25,5 % de la population sur l'ensemble du périmètre de Toulon - Brignoles. Ces 9 zones de surreprésentation concentrent 24,8 % des retraités du périmètre de Toulon - Brignoles.

IV.1.9 La population des salariés

Part des salariés dans la population totale

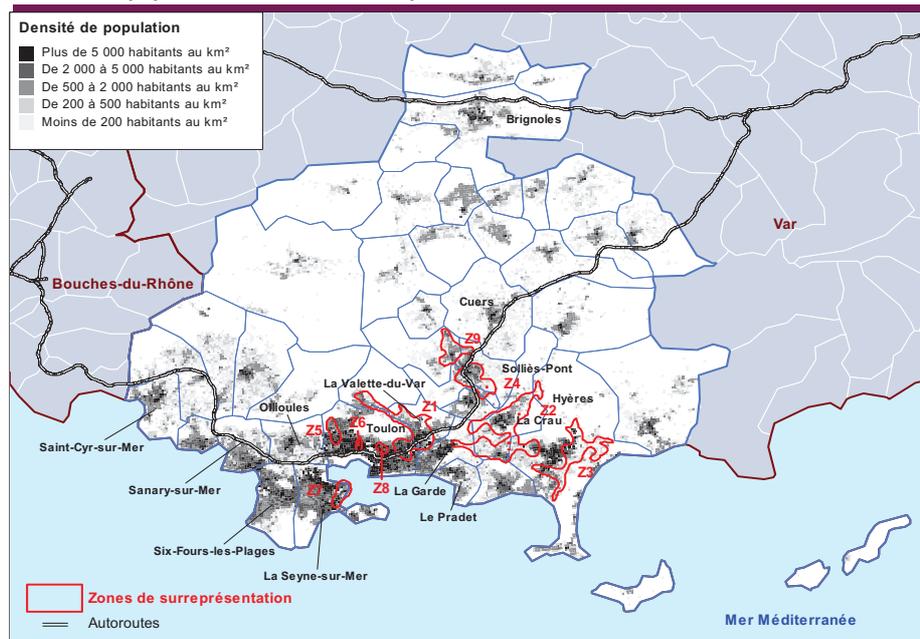


Source : Insee - Recensement de la population 2009

Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Méthodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Densité de population et zones de surreprésentation des salariés



Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 9 zones de surreprésentation dans lesquelles vivent au moins 2 000 salariés.

Source : Insee - Recensement de la population 2009

Chiffres clés des zones de surreprésentation des salariés dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part des salariés	Nombre de salariés
Z1	33 700	38,6%	13 000
Z2	22 900	40,2%	9 200
Z3	13 100	39,7%	5 200
Z4	9 100	38,5%	3 500
Z5	8 700	40,2%	3 500
Z6	8 700	37,9%	3 300
Z7	7 900	38,0%	3 000
Z8	5 900	39,0%	2 300
Z9	5 100	39,2%	2 000
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	115 100	39,1%	45 000
Périmètre de Toulon-Brignoles (2)	596 100	32,3%	192 600
Part de la population dans les zones de surreprésentation (1) / (2)	19,3%		23,4%

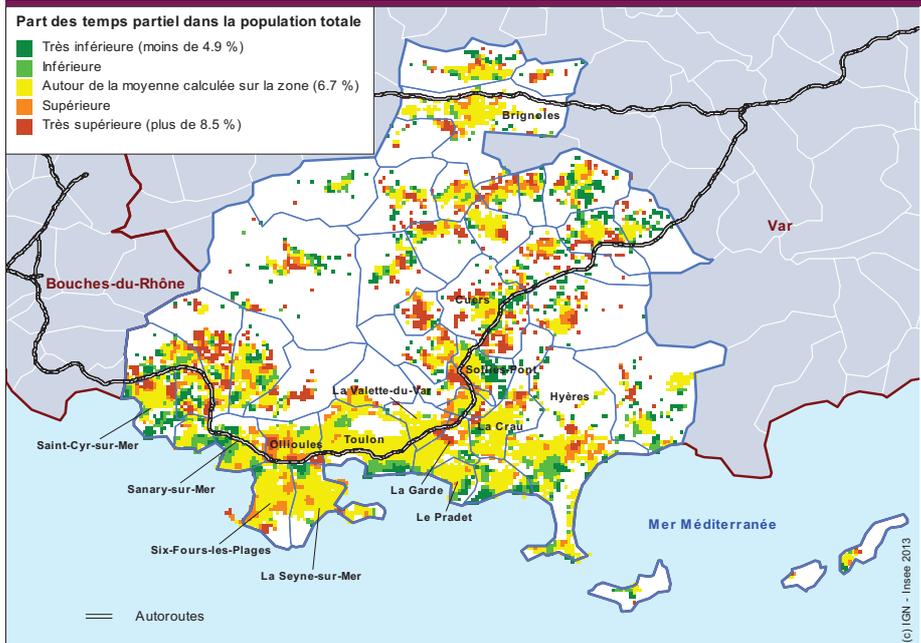
Source : Insee - Recensement de la population 2009

Note de lecture

Dans les 9 zones de surreprésentation, les salariés représentent 39,1 % de la population, tandis qu'ils représentent 32,3 % de la population sur l'ensemble du périmètre de Toulon - Brignoles. Ces 9 zones de surreprésentation concentrent 23,4 % des salariés du périmètre de Toulon - Brignoles.

IV.1.10 La population des actifs à temps partiel

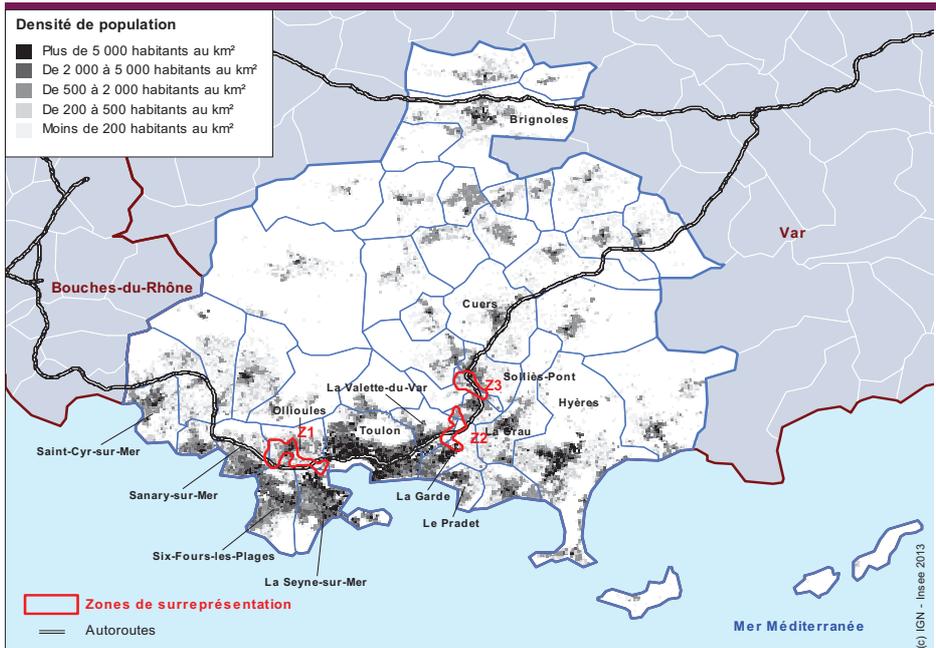
Part des actifs à temps partiel dans la population totale



Méthode

La carte présente un dégradé de cinq couleurs qui délimitent des zones centrales (en jaune), ainsi que des zones de surreprésentation (en orange et rouge) et des zones de sous-représentation (en vert clair et vert foncé). (Méthodologie plus détaillée Cf. Annexes)

Densité de population et zones de surreprésentation des actifs à temps partiel



Méthode

La carte fait apparaître de façon lissée les zones de surreprésentation, sous la forme de patatoïdes rouges, et la densité de population sous la forme d'un dégradé de gris. Le contour des patatoïdes rouges est déterminé à partir de la carte précédente en sélectionnant les carreaux oranges et rouges. Ici, ces carreaux oranges et rouges forment 3 zones de surreprésentation dans lesquelles vivent au moins 500 personnes à temps partiel.

Chiffres clés des zones de surreprésentation des actifs à temps partiel dans la population totale

Zones de surreprésentation	Nombre d'habitants	Part de personnes à temps partiel	Nombre de personnes à temps partiel
Z1	8 100	8,6%	700
Z2	5 700	8,8%	500
Z3	5 600	8,9%	500
Ensemble des zones de surreprésentation (1)	19 400	8,8%	1 700
Périmètre de Toulon-Brignoles (2)	596 100	6,7%	39 800
Part de la population dans les zones de surreprésentation (1) / (2)	3,3%		4,3%

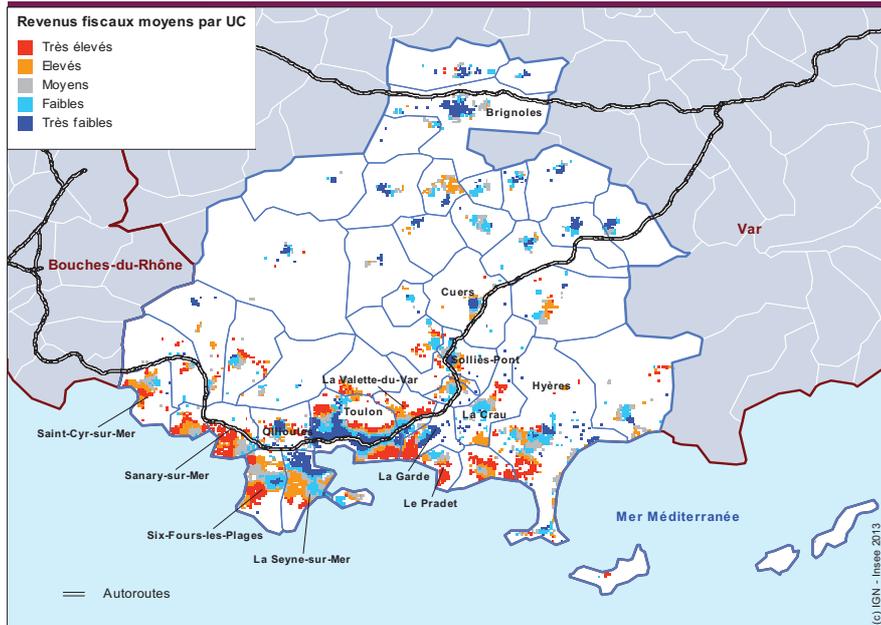
Source : Insee - Recensement de la population 2009

Note de lecture

Dans les 3 zones de surreprésentation, les actifs à temps partiel représentent 8,8 % de la population, tandis qu'ils représentent 6,7 % de la population sur l'ensemble du périmètre de Toulon - Brignoles. Ces 3 zones de surreprésentation concentrent 4,3 % des actifs à temps partiel du périmètre de Toulon - Brignoles.

IV.2 Les revenus fiscaux

Revenus fiscaux moyens par UC en 2011

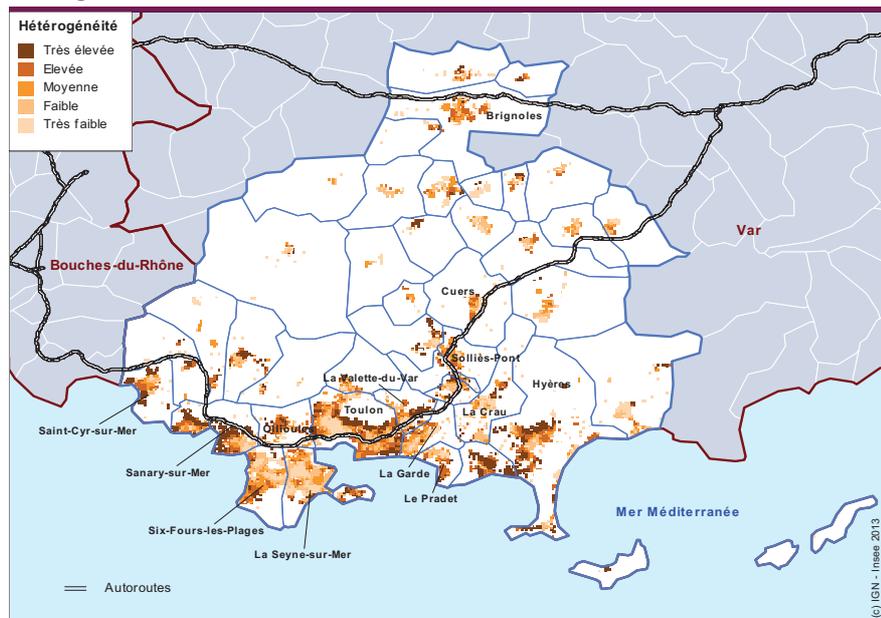


Méthode

On partitionne le périmètre en carreaux de 200 mètres de côté. Pour chaque carreau comportant au moins 5 ménages fiscaux, on calcule le revenu fiscal moyen par unité de consommation (UC) des ménages. Ces ménages sont localisés dans le carreau considéré et dans un périmètre de 500 mètres autour de celui-ci. Puis, on ordonne l'ensemble des carreaux par ordre croissant, du revenu moyen par UC le plus faible au revenu moyen par UC le plus élevé. Enfin, on répartit ces carreaux en cinq classes de même effectif (quintiles) : revenus très faibles, faibles, moyens, élevés et très élevés.

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Hétérogénéité des revenus fiscaux en 2011



Méthode

On partitionne le périmètre en carreaux de 200 mètres de côté. Pour chaque carreau comportant au moins 5 ménages fiscaux, on calcule l'hétérogénéité des revenus des ménages. Ces ménages sont localisés dans le carreau considéré et dans un périmètre de 500 mètres autour de celui-ci. L'hétérogénéité est mesurée par l'écart entre le neuvième décile et le premier décile (D9-D1). Puis, on ordonne l'ensemble des carreaux par ordre croissant, de l'écart le plus faible à l'écart le plus élevé. Enfin, on répartit ces carreaux en cinq classes de même effectif (quintiles) : hétérogénéité très faible, faible, moyenne, élevée et très élevée.

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Chiffres clés : revenus fiscaux 2011

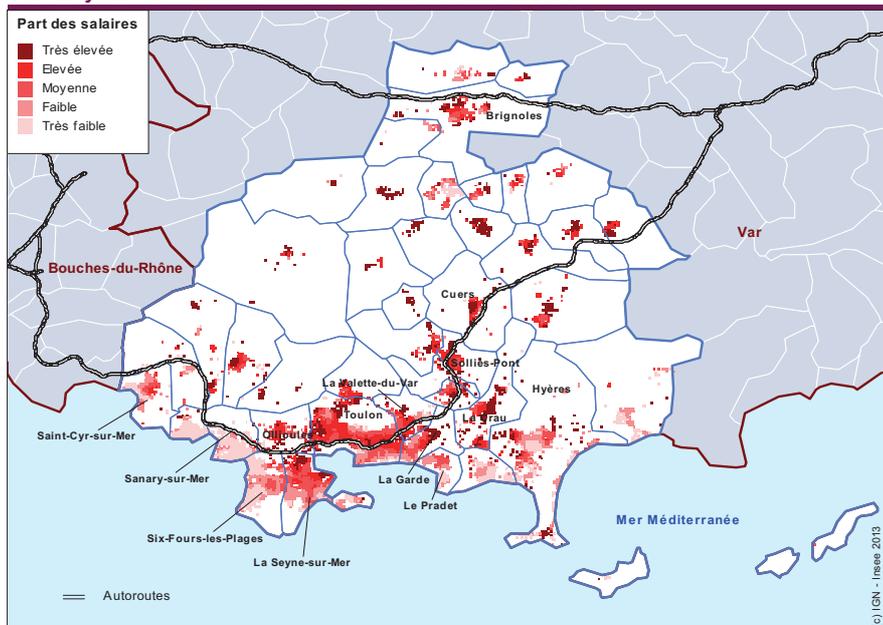
	Périmètre de Toulon - Brignoles	Ensemble des 4 territoires d'analyse	Région Paca	France métropolitaine
Nombre de ménages fiscaux	275 457	1 823 124	2 181 756	26 701 110
Revenu fiscal médian (en €/UC par an)	19 360	19 204	19 059	19 218
1er décile annuel - D1 (en €/UC par an)	6 239	5 603	5 795	6 924
9ème décile annuel - D9 (en €/UC par an)	37 960	39 638	39 153	38 960
Rapport inter - décile (D9/D1)	6,1	7,1	6,8	5,6
Part des salaires (en %)	53,9	58,4	57,7	63,0
Part des pensions et retraites (en %)	31,8	27,1	27,5	24,8
Part des revenus non salariaux (en %)	7,8	8,1	8,2	6,4

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Note de lecture

Sur le périmètre de Toulon-Brignoles, les 10 % les plus aisés déclarent un revenu 6,1 fois supérieur à celui des 10 % les plus modestes contre 7,1 fois sur l'ensemble des 4 territoires d'analyse.

Part moyenne des salaires dans les revenus fiscaux en 2011

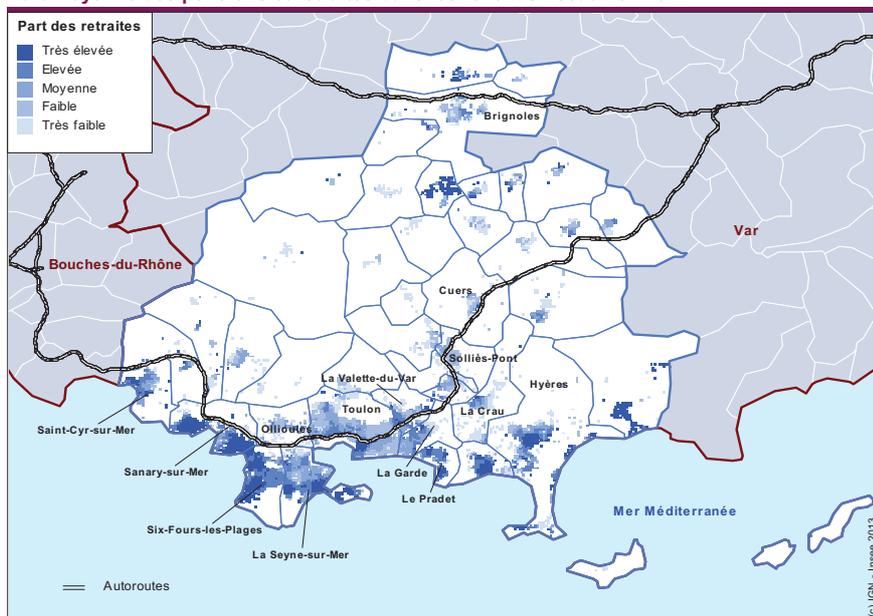


Méthode

On partitionne le périmètre en carreaux de 200 mètres de côté. Pour chaque carreau comportant au moins 5 ménages fiscaux, on calcule la part moyenne des salaires dans les revenus des ménages. Ces ménages sont localisés dans le carreau considéré et dans un périmètre de 500 mètres autour de celui-ci. Puis, on ordonne l'ensemble des carreaux par ordre croissant, de la part moyenne la plus faible à la part moyenne la plus élevée. Enfin, on répartit ces carreaux en cinq classes de même effectif (quintiles) : part très faible, faible, moyenne, élevée et très élevée.

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Part moyenne des pensions et retraites dans les revenus fiscaux en 2011

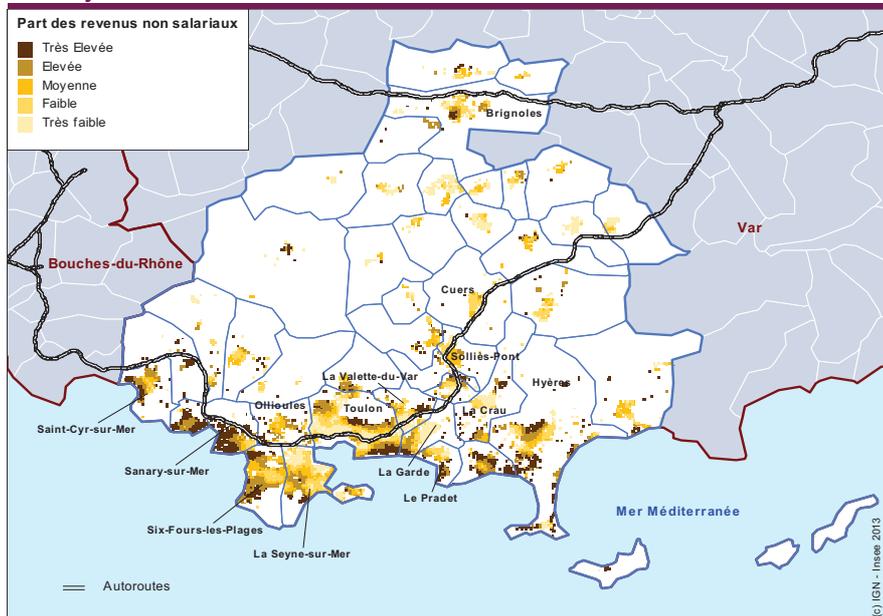


Méthode

On partitionne le périmètre en carreaux de 200 mètres de côté. Pour chaque carreau comportant au moins 5 ménages fiscaux, on calcule la part moyenne des pensions et retraites dans les revenus des ménages. Ces ménages sont localisés dans le carreau considéré et dans un périmètre de 500 mètres autour de celui-ci. Puis, on ordonne l'ensemble des carreaux par ordre croissant, de la part moyenne la plus faible à la part moyenne la plus élevée. Enfin, on répartit ces carreaux en cinq classes de même effectif (quintiles) : part très faible, faible, moyenne, élevée et très élevée.

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Part moyenne des revenus non salariaux dans les revenus fiscaux en 2011



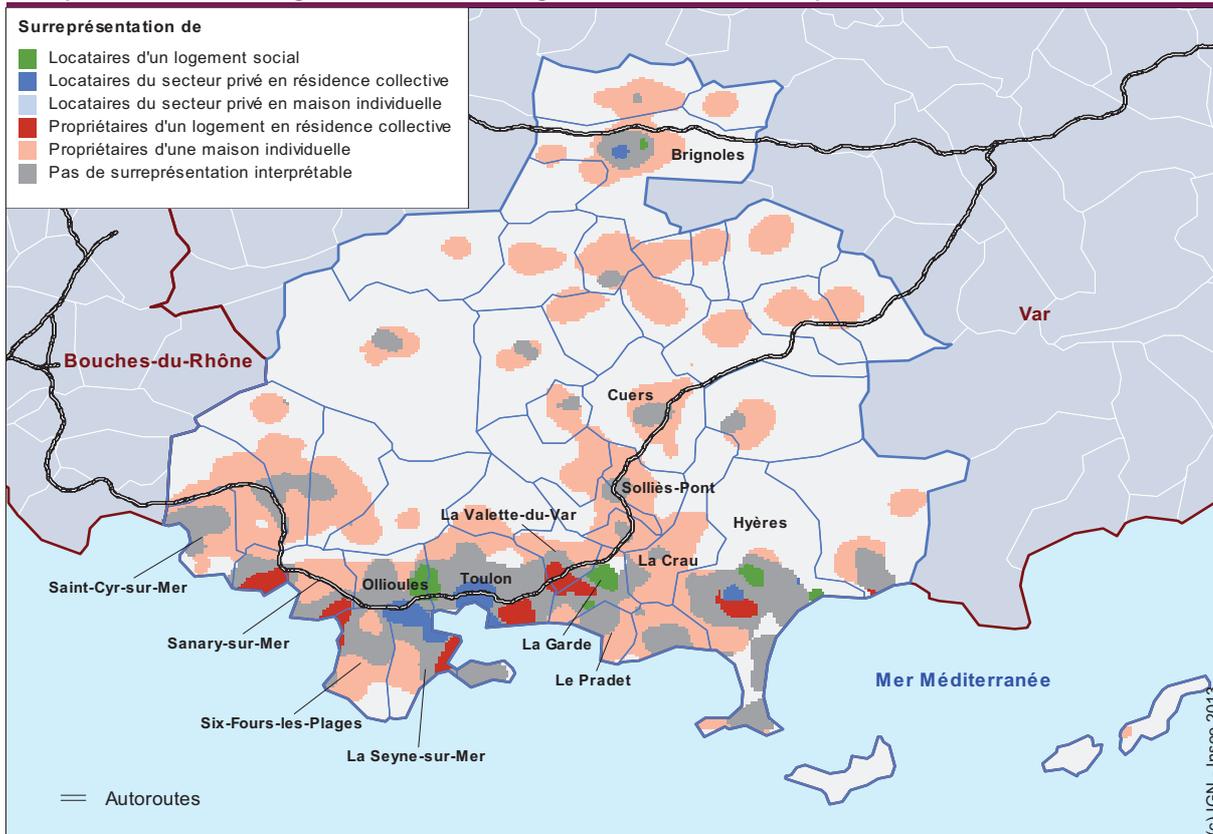
Méthode

On partitionne le périmètre en carreaux de 200 mètres de côté. Pour chaque carreau comportant au moins 5 ménages fiscaux, on calcule la part moyenne des revenus non salariaux dans les revenus des ménages. Ces ménages sont localisés dans le carreau considéré et dans un périmètre de 500 mètres autour de celui-ci. Puis, on ordonne l'ensemble des carreaux par ordre croissant, de la part moyenne la plus faible à la part moyenne la plus élevée. Enfin, on répartit ces carreaux en cinq classes de même effectif (quintiles) : part très faible, faible, moyenne, élevée et très élevée.

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

IV.3.1 Les ménages fiscaux selon leur logement et leur statut d'occupation

Surreprésentation des ménages fiscaux selon leur logement et leur statut d'occupation en 2011



Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Méthode

Pour déterminer la classe de surreprésentation de chaque carreau de 200 mètres de côté, on calcule d'abord la part moyenne de chaque type de ménage (ex : les locataires d'un logement social) sur l'ensemble du périmètre de Toulon - Brignoles. Puis, on calcule cette part dans chaque carreau de 200 mètres de côté. Enfin, pour chaque carreau, on rapporte les deux parts (celle du carreau et celle du périmètre). On retient le type de ménages pour lequel ce rapport est supérieur à 1,5. Ce type de ménage, s'il est le plus fréquent du carreau, est dit surreprésenté dans le carreau.

Chiffres clés des classes de surreprésentation des ménages fiscaux selon leur logement et leur statut d'occupation en 2011

Classes de surreprésentation	Nombre de ménages fiscaux dans la classe	Répartition des ménages fiscaux selon leur logement et leur statut d'occupation (en %)					Total
		Locataires d'un logement social	Locataires du secteur privé en résidence collective	Locataires du secteur privé en maison individuelle	Propriétaires d'un logement en résidence collective	Propriétaires d'une maison individuelle	
Locataires d'un logement social	9 180	48,0	15,4	4,0	13,6	18,9	100,0
Locataires du secteur privé en résidence collective	41 024	11,5	53,9	1,5	28,1	5,0	100,0
Propriétaires d'un logement en résidence collective	37 554	6,6	35,2	2,6	42,5	13,3	100,0
Propriétaires d'une maison individuelle	55 184	1,2	10,4	10,7	6,5	71,3	100,0
Pas de surreprésentation interprétable	127 357	9,4	30,3	5,8	24,7	29,8	100,0
Ensemble Toulon - Brignoles	270 299	9,0	30,0	5,7	23,6	31,8	100,0

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Champ : Ménages fiscaux résidant dans les zones cartographiées, à densité suffisante

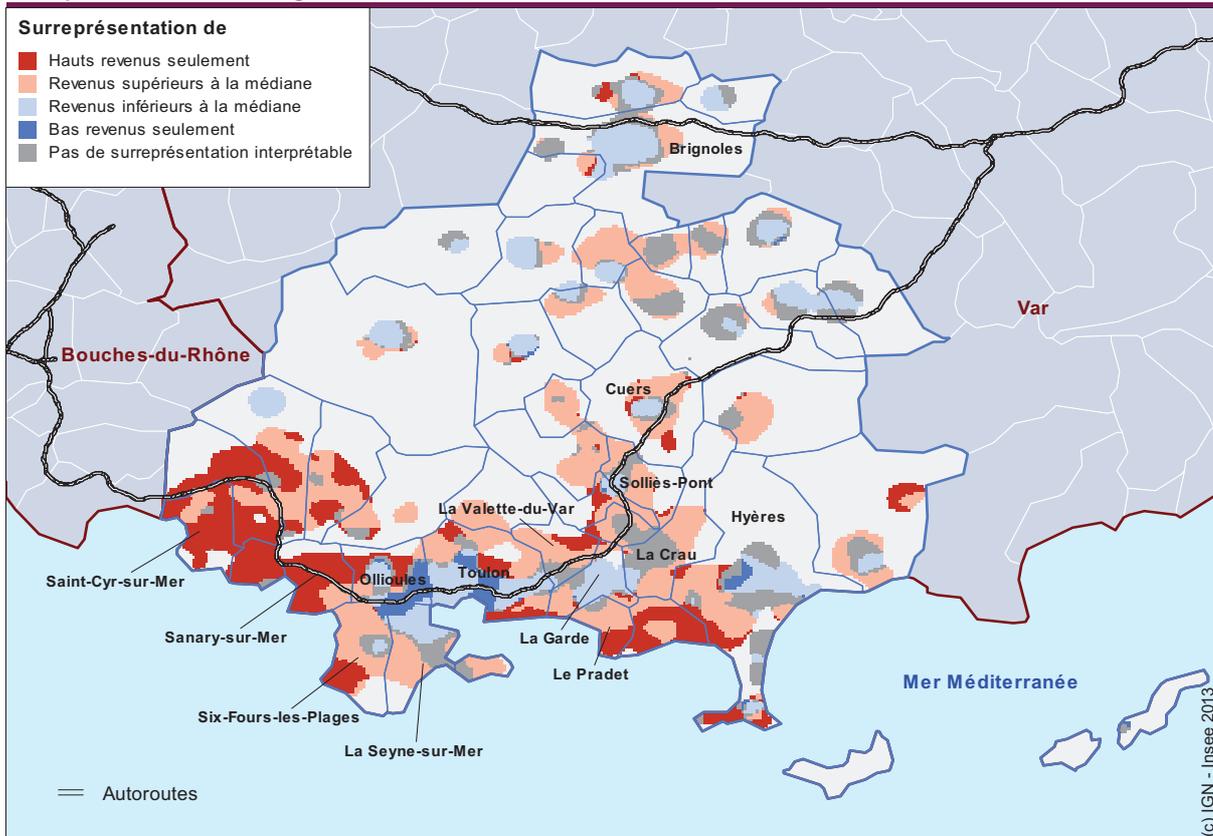
Note de lecture

270 299 ménages fiscaux habitent le périmètre de Toulon - Brignoles. Parmi eux, 9,0 % sont locataires d'un logement social, 30,0 % sont locataires du secteur privé en résidence collective...

9 180 ménages fiscaux du périmètre de Toulon - Brignoles habitent dans un carreau dans lequel les locataires d'un logement social sont surreprésentés. Parmi ces 9 180 ménages fiscaux, 48,0 % sont effectivement locataires d'un logement social.

IV.3.2 Les ménages fiscaux selon leurs revenus

Surreprésentation des ménages fiscaux selon leurs revenus en 2011



Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Méthode

Cf. Annexes "Repérage des classes de surreprésentation des ménages selon leurs revenus"

Chiffres clés des classes de surreprésentation des ménages fiscaux selon leurs revenus en 2011

Classes de surreprésentation	Nombre de ménages fiscaux dans la classe	Répartition des ménages fiscaux selon leur niveau de revenu par UC (en %)				
		Revenu inférieur au 1er quartile	Revenu entre le 1er quartile et la médiane	Revenu entre la médiane et le 3ème quartile	Revenu supérieur au 3ème quartile	Total
Bas revenus seulement	24 621	43,7	21,9	17,9	16,5	100,0
Revenus inférieurs à la médiane	95 602	31,8	28,2	23,9	16,1	100,0
Revenus supérieurs à la médiane	69 508	15,5	22,5	28,2	33,8	100,0
Hauts revenus seulement	29 273	16,2	19,3	22,4	42,2	100,0
Pas de surreprésentation interprétable	51 295	21,5	27,5	27,6	23,4	100,0
Ensemble Toulon - Brignoles	270 299	25,1	25,0	25,0	24,9	100,0

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

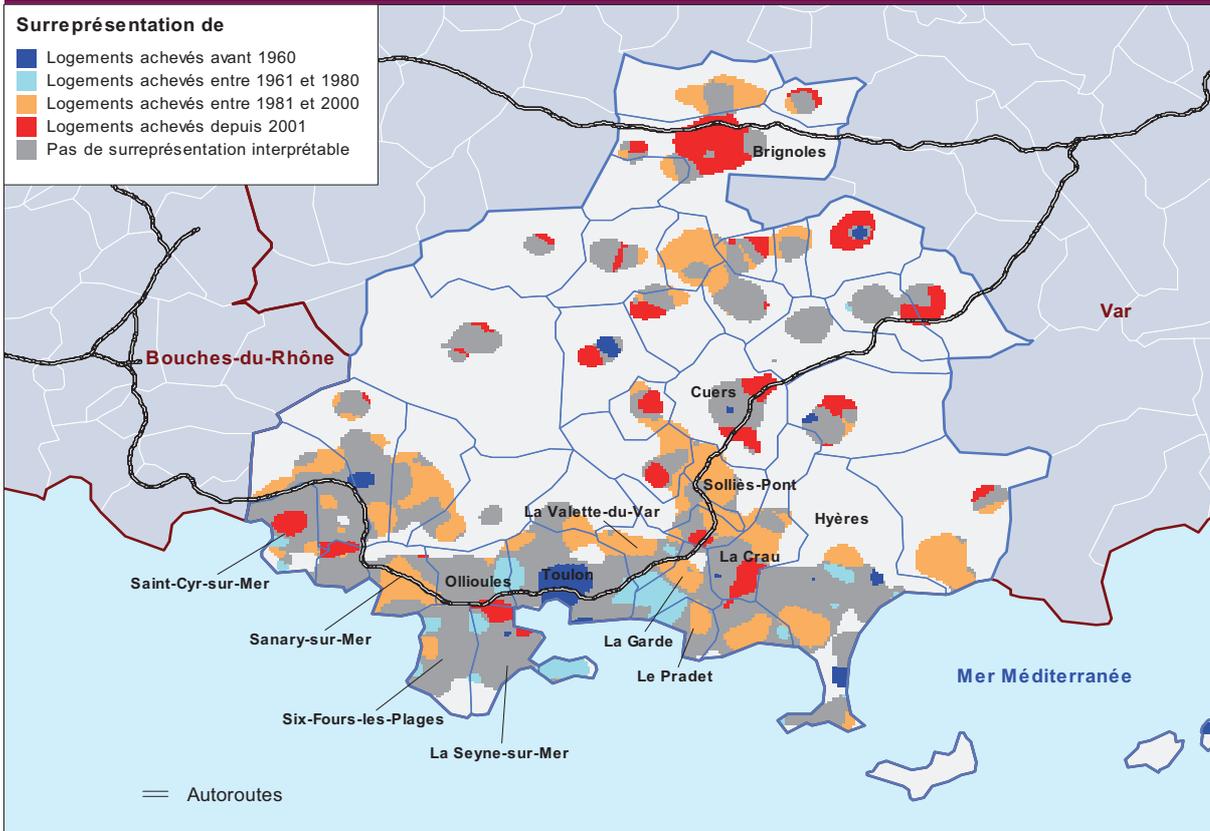
Champ : Ménages fiscaux résidant dans les zones cartographiées, à densité suffisante

Note de lecture

270 299 ménages fiscaux habitent le périmètre de Toulon - Brignoles. Parmi eux, un quart déclare un revenu fiscal inférieur au premier quartile (par construction). 24 621 ménages du périmètre de Toulon - Brignoles habitent dans un carreau dans lequel les ménages qui déclarent un revenu fiscal inférieur au premier quartile sont exclusivement représentés (Cf Annexes). Parmi ces 24 621 ménages fiscaux, 43,7 % déclarent effectivement un revenu fiscal inférieur au premier quartile.

IV.3.3 Les ménages fiscaux selon la date de construction de leur logement

Surreprésentation des ménages fiscaux selon la date de construction de leur logement



Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Note : les dates de construction retenues ici ne prennent pas en compte les travaux de rénovation urbaine

Méthode

Pour déterminer la classe de surreprésentation de chaque carreau de 200 mètres de côté, on calcule d'abord la part moyenne de chaque type de logement (ex : les logements achevés avant 1960) sur l'ensemble du périmètre de Toulon - Brignoles. Puis, on calcule cette part dans chaque carreau de 200 mètres de côté. Lorsque la part dans le carreau est supérieure à la part dans le périmètre, la catégorie de logement est dite surreprésentée dans le carreau. Un carreau sera affecté à une classe si cette catégorie de logement est la seule surreprésentée dans ce carreau et si la part de cette catégorie représente plus de 25 % de l'ensemble des logements présents dans le carreau.

Chiffres clés des classes de surreprésentation des ménages fiscaux selon la date de construction de leur logement

Classes de surreprésentation	Nombre de ménages fiscaux dans la classe	Répartition des ménages fiscaux selon la date de construction de leur logement (en %)				
		Avant 1960	Entre 1961 et 1980	Entre 1981 et 2000	Depuis 2001	Total
Logements achevés avant 1960	31 785	61,4	17,4	8,4	12,9	100,0
Logements achevés entre 1961 et 1980	30 375	13,6	59,0	15,6	11,9	100,0
Logements achevés entre 1981 et 2000	35 328	10,4	18,1	57,0	14,5	100,0
Logements achevés depuis 2001	18 975	16,0	23,8	21,6	38,6	100,0
Pas de surreprésentation interprétable	153 836	29,2	32,7	22,8	15,4	100,0
Ensemble Toulon - Brignoles	270 299	27,8	31,3	24,7	16,2	100,0

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Champ : Ménages fiscaux résidant dans les zones cartographiées, à densité suffisante

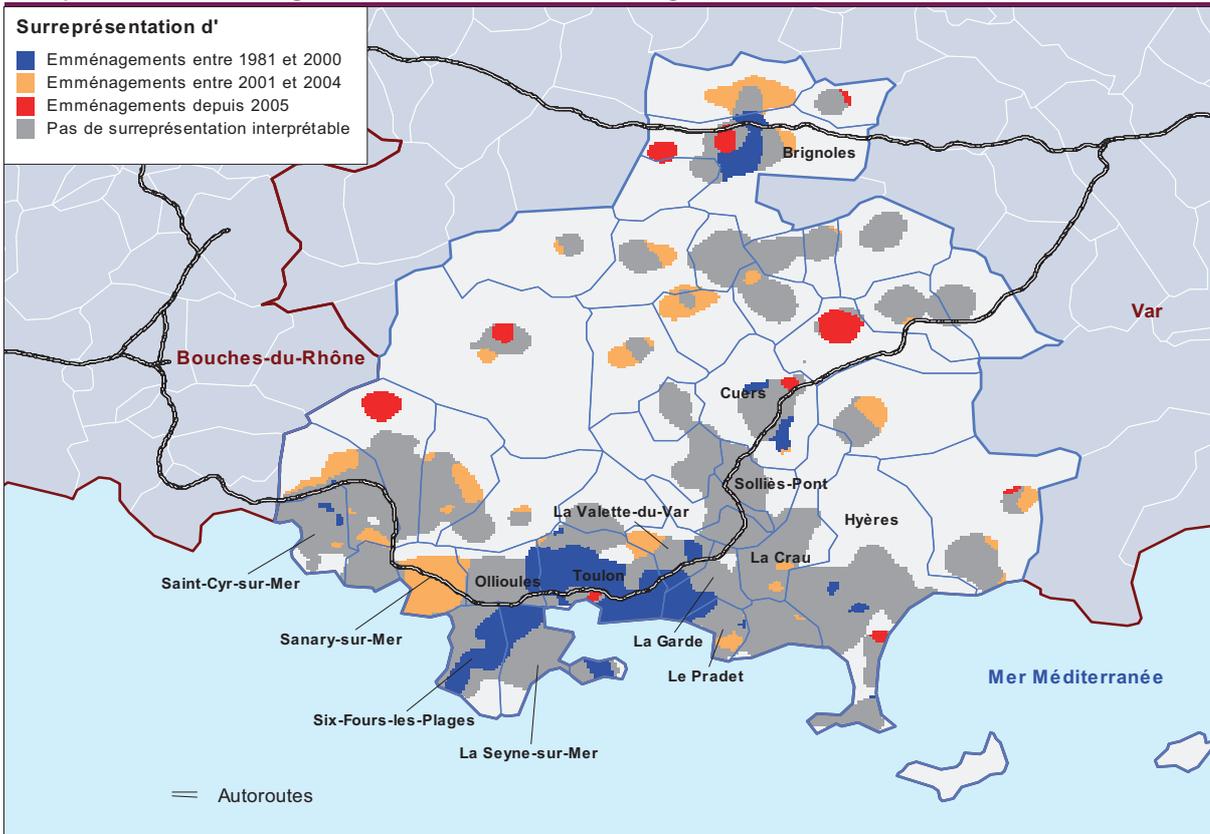
Note de lecture

270 299 ménages fiscaux habitent le périmètre de Toulon-Brignoles. Parmi eux, 27,8 % vivent dans un logement construit avant 1960, 31,3 % vivent dans un logement construit entre 1961 et 1980...

31 785 ménages fiscaux du périmètre de Toulon-Brignoles habitent dans un carreau dans lequel les logements achevés avant 1960 sont surreprésentés. Parmi ces 31 785 ménages fiscaux, 61,4 % vivent effectivement dans un logement construit avant 1960.

IV.3.4 Les ménages fiscaux selon leur date d'emménagement

Surreprésentation des ménages fiscaux selon leur date d'emménagement



Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Méthode

Pour déterminer la classe de surreprésentation de chaque carreau de 200 mètres de côté, on calcule d'abord la part moyenne de chaque type de ménage (ex : les ménages ayant emménagé entre 1981 et 2000) sur l'ensemble du périmètre de Toulon-Brignoles. Puis, on calcule cette part dans chaque carreau de 200 mètres de côté. Lorsque la part dans le carreau est supérieure à la part dans le périmètre, le type de ménage est dit surreprésenté dans le carreau. Un carreau sera affecté à une classe si ce type de ménage est le seul surreprésenté dans ce carreau et si la part de ce type représente plus de 15 % de l'ensemble des ménages présents dans le carreau.

Chiffres clés des classes de surreprésentation des ménages fiscaux selon leur date d'emménagement

Classes de surreprésentation	Nombre de ménages fiscaux dans la classe	Répartition des ménages fiscaux selon la date d'emménagement dans leur logement (en %)				
		Avant 1980	Entre 1981 et 2000	Entre 2001 et 2004	Depuis 2005	Total
Emménagements entre 1981 et 2000	102 370	3,5	26,3	12,7	57,7	100,2
Emménagements entre 2001 et 2004	13 006	0,8	20,9	24,5	53,9	100,0
Emménagements depuis 2005	5 294	0,9	12,2	7,1	79,9	100,0
Pas de surreprésentation interprétable	149 629	1,1	28,0	13,0	57,9	100,0
Ensemble Toulon - Brignoles	270 299	2,0	26,7	13,3	58,0	100,0

Source : Insee - Revenus fiscaux localisés 2011

Champ : Ménages fiscaux résidant dans les zones cartographiées, à densité suffisante

Note de lecture

270 299 ménages fiscaux habitent le périmètre de Toulon-Brignoles. Parmi eux, 2,0 % ont emménagé dans leur logement actuel avant 1980, 26,7 % ont emménagé dans leur logement actuel entre 1981 et 2000...

102 370 ménages fiscaux du périmètre de Toulon-Brignoles habitent dans un carreau dans lequel les ménages ayant emménagé entre 1981 et 2000 sont surreprésentés. Parmi ces 102 370 ménages fiscaux, 26,3 % ont effectivement emménagé entre 1981 et 2000.

Annexes

Glossaire

Notions techniques

Carroyage = L'Insee a développé une méthode permettant de cartographier les caractéristiques de la population selon une technique de carroyage. Ce « carroyage » nécessite que l'information statistique soit disponible à l'adresse pour permettre sa géolocalisation (localisation par les coordonnées x et y dans un référentiel de base) puis son regroupement par carreau. Cette technique présente de nombreux avantages : elle s'affranchit de tout découpage administratif et offre une finesse géographique particulièrement adaptée à l'analyse de la ville. Des techniques de lissage sont ensuite appliquées.

Lissage = Les techniques de lissage consistent à répartir l'information d'un carreau sur son voisinage afin de faire ressortir des zones homogènes. L'information spatiale est ainsi restituée sur un maillage géographique abstrait formé de carreaux. Dans ce dossier, la zone d'étude est ainsi découpée selon un quadrillage composé soit de carreaux de 300 mètres de côté (sur les fiches « population »), soit de carreaux de 200 mètres de côté (sur les fiches « ménages fiscaux » et « revenus fiscaux »).

Surreprésentation = Cf. Annexe méthodologique : repérage des zones de surreprésentation dans les fiches « population » et repérage des classes de surreprésentation des revenus dans les fiches « ménages fiscaux ».

Définitions statistiques

Moyenne = La moyenne est l'indicateur le plus simple pour résumer l'information fournie par un ensemble de données statistiques : elle est égale à la somme de ces données divisée par leur nombre. Elle peut donc être calculée en ne connaissant que ces deux éléments, sans connaître toute la distribution. La moyenne d'une distribution n'est pas toujours le meilleur indicateur : la médiane est souvent plus pertinente. Mais son calcul exige de connaître toute la distribution, ou en tout cas sa partie centrale.

Médiane = Si on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de chiffre d'affaires..., la médiane est la valeur qui partage cette distribution en deux parties égales. Ainsi, pour une distribution de salaires, la médiane est le salaire au-dessous duquel se situent 50 % des salaires. C'est de manière équivalente le salaire au-dessus duquel se situent 50 % des salaires.

Quartile = Si on ordonne une distribution de salaires, de revenus, de chiffre d'affaires..., les quartiles sont les valeurs qui partagent cette distribution en quatre parties égales. Ainsi, pour une distribution de salaires :

- le premier quartile (noté généralement Q1) est le salaire au-dessous duquel se situent 25 % des salaires
- le deuxième quartile est le salaire au-dessous duquel se situent 50 % des salaires ; c'est la médiane
- le troisième quartile (noté généralement Q3) est le salaire au-dessous duquel se situent 75 % des salaires.

Le premier quartile est, de manière équivalente, le salaire au-dessus duquel se situent 75 % des salaires ; le deuxième quartile est le salaire au-dessus duquel se situent 50 % des salaires, et le troisième quartile le salaire au-dessus duquel se situent 25 % des salaires.

Rapport inter-déciles = Le rapport inter-décile (D9/D1) du revenu fiscal par unité de consommation établit le rapport entre les revenus par UC les plus élevés et les revenus par UC les plus faibles, en ôtant de chaque côté les 10 % de personnes aux revenus les plus extrêmes. Cet indicateur mesure la disparité relative entre les plus hauts et les plus bas revenus fiscaux, sans être déformé par les revenus les plus extrêmes. Il permet donc d'étudier les disparités des revenus par UC au sein d'une zone, mais aussi entre les zones.

Ecart inter-décile = L'écart inter-décile (D9-D1) du revenu fiscal par unité de consommation établit l'écart entre les revenus par UC les plus élevés et les revenus par UC les plus faibles, en ôtant de chaque côté les 10 % de personnes aux revenus les plus extrêmes. Cet écart contient 80 % des observations. Cet indicateur mesure la disparité absolue (en €) entre les plus hauts et les plus bas revenus fiscaux, sans être déformé par les revenus les plus extrêmes.

Définitions par fiche

Fiches Population (source : Recensement de la population)

Population active = La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs.

Chômeur = Les chômeurs au sens du recensement de la population sont d'une part les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle Emploi), sauf si elles ont déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes (âgées de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni au chômage mais qui ont déclaré rechercher un emploi.

Étudiant = Au sens du recensement de la population, l'étudiant est une personne dont l'activité principale est de suivre une formation d'enseignement post secondaire (relevant ou non de l'enseignement supérieur). Il fait également partie de la population active, lorsqu'il occupe un emploi.

Fiches Revenus fiscaux et Ménages fiscaux (source : Revenus fiscaux localisés)

Ménage = Un ménage, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Il y a égalité entre le nombre de ménages et le nombre de résidences principales. **Cette définition diffère de celle de ménage fiscal utilisée dans ce dossier.**

Ménage fiscal = Un ménage fiscal est un ménage constitué par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement (hors communautés). Son existence, une année donnée, tient au fait que coïncident une déclaration indépendante de revenus (dite déclaration n° 2042) et l'occupation d'un logement connu à la taxe d'habitation (TH).

Par exemple, un couple de concubins, où chacun remplit sa propre déclaration de revenus, constitue un seul ménage fiscal parce qu'ils sont répertoriés dans le même logement, même s'ils constituent deux contribuables distincts au sens de l'administration fiscale.

Sont exclus des ménages fiscaux :

- les contribuables vivant en collectivité (foyers de travailleurs, maisons de retraite, maisons de détention...),
- les sans-abri,
- les ménages de contribuables concernés par un événement de type décès au cours du mois de décembre de l'année.

De plus les ménages constitués de personnes ne disposant pas de leur indépendance fiscale (essentiellement les étudiants) sont comptés dans les ménages où ils déclarent leurs revenus, même s'ils occupent un logement indépendant.

Du fait d'une telle définition, il apparaît primordial de marquer la différence conceptuelle par rapport au ménage classique au sens Insee en utilisant cette appellation de «ménage fiscal».

Foyer fiscal = Le terme foyer fiscal désigne l'ensemble des personnes inscrites sur une même déclaration de revenus. Il peut y avoir plusieurs foyers fiscaux dans un seul ménage : par exemple, un couple non marié où chacun remplit sa propre déclaration de revenus compte pour deux foyers fiscaux.

Revenu fiscal = Le revenu fiscal correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration des revenus, avant tout abattement. Il ne correspond pas au revenu disponible. Le revenu fiscal comprend ainsi les revenus d'activité salariée et indépendante, les pensions d'invalidité et les retraites (hors minimum vieillesse), les pensions alimentaires reçues (déduction faite des pensions versées), certains revenus du patrimoine ainsi que les revenus sociaux imposables : indemnités de maladie et de chômage (hors RSA et autres prestations sociales).

Le revenu fiscal est ventilé en quatre grandes catégories :

- les revenus d'activités salariées (y compris allocations chômage);
- les revenus des activités non salariées (bénéfices ou pertes) ;
- les pensions, retraites et rentes ;
- les autres revenus (essentiellement des revenus du patrimoine).

Revenus d'activités salariées = Les revenus d'activités salariées sont des revenus d'activité qui comprennent :

- les traitements, salaires, les salaires d'associés, la rémunération des gérants et associés (nets de cotisations sociales mais y compris les CSG et CRDS non déductibles) ;
- la rémunération des heures supplémentaires et complémentaires y compris la majoration des salaires ;
- les allocations perçues en cas de chômage ;
- les droits d'auteur ;
- les avantages en nature ;
- les indemnités journalières de maladie ;
- certaines allocations de pré-retraite ;
- les revenus perçus de l'étranger par des résidents en France (ces revenus sont assimilés à des salaires bien qu'ils puissent en réalité correspondre à une autre catégorie de revenus ; la déclaration de revenus ne permet pas de les distinguer).

Revenus d'activités non salariées = Il s'agit des bénéfices nets de déficits et hors plus-values des indépendants. Ils comprennent les trois catégories suivantes :

- bénéfices agricoles (BA) ;
- bénéfices industriels et commerciaux professionnels (BIC) ;
- bénéfices non commerciaux professionnels (BNC).

Pensions, retraites et rentes = Les revenus de la catégorie « pensions, retraites et rentes » comprennent :

- les pensions, rentes, allocations de retraite et de vieillesse ;
- les pensions, allocations et rentes d'invalidité ;
- les avantages en nature ;
- les rentes viagères à titre gratuit (reçues en vertu d'un acte de donation ou d'un testament) ;
- les pensions alimentaires nettes (les pensions versées sont soustraites des pensions perçues) ;
- les rentes viagères à titre onéreux (une fraction des rentes viagères perçues en contrepartie d'une somme d'argent versée ou de la transmission d'un bien, rentes allouées en dommages-intérêts par décision de justice).

Autres revenus = La catégorie « autres revenus » comprend essentiellement des revenus du patrimoine :

- les revenus des valeurs et capitaux mobiliers imposables au titre de l'impôt sur le revenu ainsi que les produits de placement soumis à prélèvement libératoire indiqués sur la déclaration de revenus (ce qui exclut les revenus défiscalisés comme le livret A et une partie des produits de placements soumis à prélèvement libératoire non déclarés) ;
- les revenus fonciers nets (loyers, fermages, parts de SCI, affichage) ;
- les revenus accessoires : il s'agit des bénéfices industriels et commerciaux (BIC) non professionnels, des bénéfices non commerciaux non professionnels, des recettes brutes de locations meublées non professionnelles et des brevets d'inventeurs non professionnels.

Unité de consommation (UC) = Système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC). Pour comparer le niveau de vie des ménages, on ne peut s'en tenir à la consommation par personne. En effet, les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas nécessaire de multiplier tous les biens de consommation (en particulier, les biens de consommation durables) par le nombre de personnes pour garder le même niveau de vie. Aussi, pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage ;
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Résidence principale = Une résidence principale est un logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes qui constituent un ménage.

Logement collectif = Un logement collectif est un logement qui se situe dans un immeuble collectif (appartement).

Logement individuel = Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un seul logement (maison).

Logement secteur social = Les logements du secteur social sont :

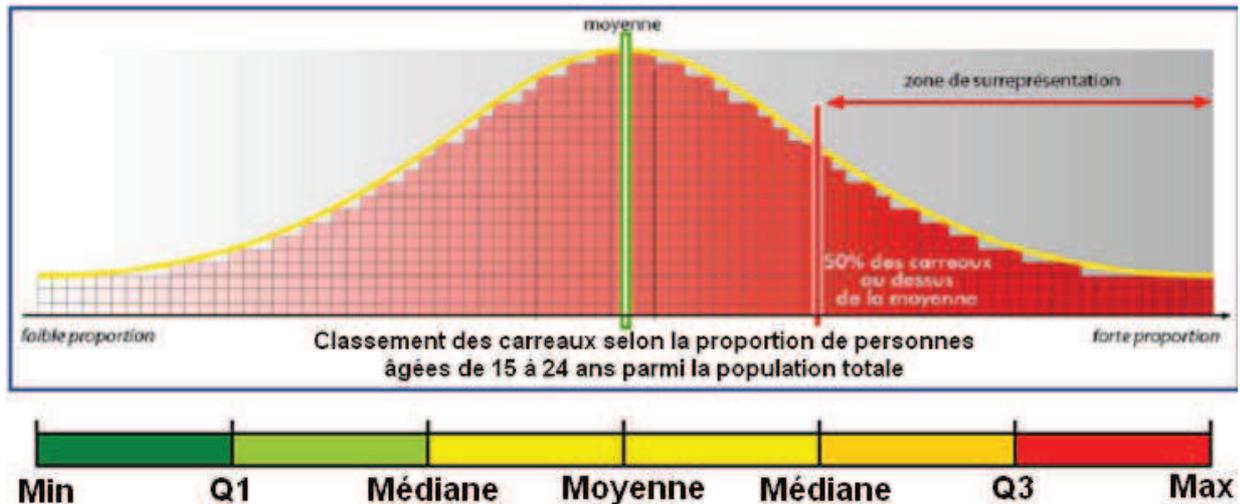
- les logements appartenant à des organismes HLM (Habitation à loyer modéré) ou à d'autres bailleurs de logements sociaux (par exemple, logements détenus par les sociétés immobilières d'économie mixte - SEM) et qui sont soumis à la législation HLM pour la fixation de leur loyer ;
- les logements en dehors du champ des organismes de HLM mais pratiquant un loyer HLM.

Les logements-foyers, les résidences pour personnes âgées ou handicapées ne font partie des logements du secteur social.

Méthodologie

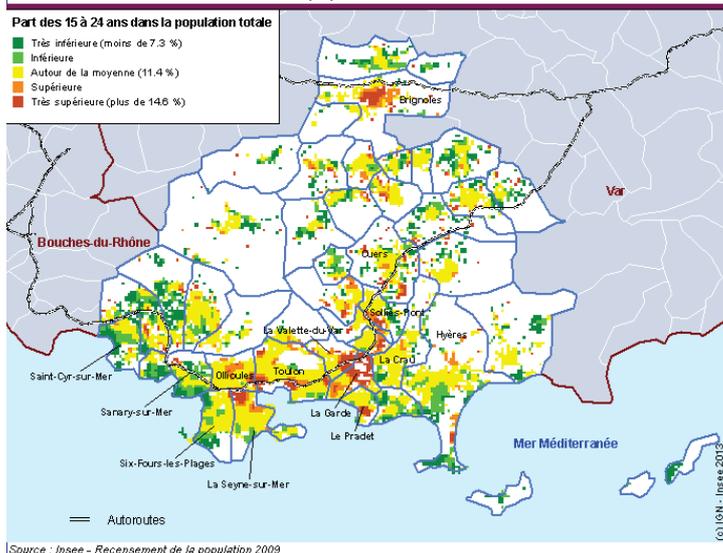
Le repérage des zones de surreprésentation (fiches population) :

La surreprésentation permet de repérer les espaces où la part d'une certaine population (par exemple les jeunes de 15 à 24 ans) est plus importante que la moyenne de cette population dans une zone de référence donnée. Pour chaque carreau, on calcule la proportion de jeunes parmi la population totale. Ce calcul est effectué à partir des distributions spatiales lissées de la population des 15 à 24 ans. A chaque zone, on affecte donc une proportion et on ne conserve ensuite que les zones situées au-dessus de la moyenne. Parmi ces zones situées au-dessus de la moyenne, on qualifiera certaines d'entre elles de « surreprésentées » à la condition qu'elles se situent dans la moitié supérieure.



Exemple de carte de surreprésentation :

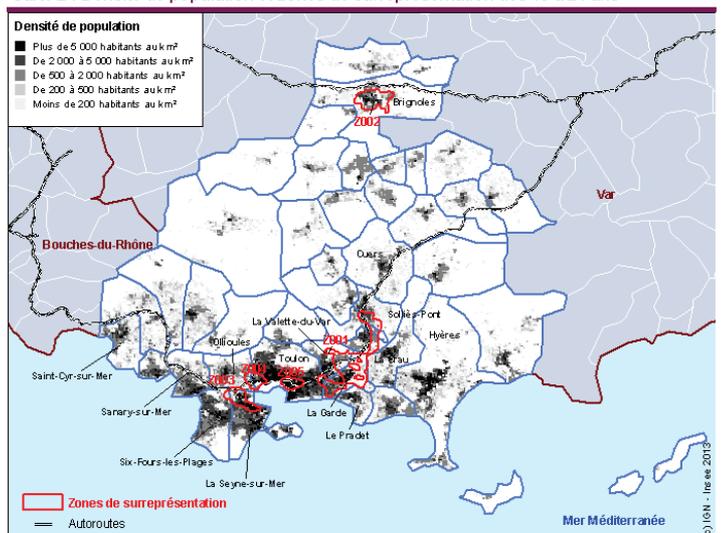
Carte 1 : Part des 15 à 24 ans dans la population totale



Source : Insee - Recensement de la population 2009

Les contours des clusters de surreprésentation (définis sous forme de patatoïdes rouges dans la carte 2 ci-dessous) sont déterminés à partir de la carte 1 (ci-contre) en sélectionnant uniquement les carreaux oranges et rouges.

Carte 2 : Densité de population et zones de surreprésentation des 15 à 24 ans



Source : Insee - Recensement de la population 2009

Le repérage des classes de surreprésentation de revenus (fiches ménages) :

Pour analyser la répartition des revenus, nous analysons simultanément la surreprésentation des bas revenus et celle des hauts revenus. Nous avons donc eu recours à une typologie rassemblant les deux informations.

Dans ce paragraphe, nous utilisons un exemple schématique concret :

Considérons ainsi un territoire constitué de 100 ménages. On calcule la valeur des quartiles des revenus fiscaux sur cette population de 100 ménages (soit par exemple : 1er quartile = 10 000 € ; 2ème quartile = 17 500 € ; 3ème quartile = 25 000 €). On répartit ensuite ces ménages en fonction du niveau de revenu fiscal de chacun d'entre eux. Par définition des quartiles, on obtient la répartition suivante :

- Groupe 1 : 25 ménages au revenu fiscal inférieur au 1er quartile
- Groupe 2 : 25 ménages au revenu fiscal compris entre le 1er quartile et le 2ème quartile (ou médiane)
- Groupe 3 : 25 ménages au revenu fiscal compris entre le 2ème quartile (ou médiane) et le 3ème quartile
- Groupe 4 : 25 ménages au revenu fiscal supérieur au 3ème quartile

La population de notre territoire d'intérêt est ainsi partitionnée en 4 groupes de 25 ménages.

Groupe 1 Ménages avec un revenu fiscal inférieur à 10 000 €	Groupe 2 Ménages avec un revenu fiscal compris entre 10 000 € et 17 500 €
Groupe 3 Ménages avec un revenu fiscal compris entre 17 500 € et 25 000 €	Groupe 4 Ménages avec un revenu fiscal supérieur à 25 000 €

La typologie des carreaux comportera cinq classes définies grâce à une combinaison des surreprésentations de chacun de ces quatre groupes :

- La classe de surreprésentation des « bas revenus seulement » exige une surreprésentation exclusive du groupe 1.
- La classe de surreprésentation des « revenus inférieurs à la médiane » exige une surreprésentation conjointe des groupes 1 et 2.
- La classe de surreprésentation des « revenus supérieurs à la médiane » exige une surreprésentation conjointe des groupes 3 et 4.
- La classe de surreprésentation des « hauts revenus seulement » exige une surreprésentation exclusive du groupe 4.
- Enfin, la classe « sans surreprésentation interprétable » regroupe tous les carreaux n'ayant pas été affecté dans l'une des quatre classes précédentes.

Supposons dans notre exemple schématique, que ce territoire soit découpé en 10 carreaux de 10 ménages chacun. Nous allons analyser leur composition pour leur attribuer une classe de surreprésentation de revenus.

Carreau A

Gr. 1 = 5 ménages
Gr. 2 = 2 ménages
Gr. 3 = 2 ménages
Gr. 4 = 1 ménage

La part des ménages du groupe 1 dans le carreau A ($=5/10$) est supérieure à la part des ménages du groupe 1 dans l'ensemble du territoire ($=25/100$). En revanche, les parts des groupes 2, 3 et 4 dans ce carreau (respectivement égales à $2/10$, $2/10$ et $1/10$) sont inférieures aux parts des ménages de ces mêmes groupes dans l'ensemble du territoire ($=25/100$). **Le carreau A se caractérise donc par une surreprésentation exclusive du groupe 1. Ce carreau est donc placé dans la classe "des bas revenus seulement".**

Carreau B

Gr. 1 = 4 ménages
Gr. 2 = 3 ménages
Gr. 3 = 2 ménages
Gr. 4 = 1 ménage

La part des ménages des groupes 1 et 2 dans le carreau B (respectivement égales à $4/10$ et $3/10$) sont supérieures aux parts des ménages des mêmes groupes dans l'ensemble du territoire ($=25/100$). En revanche, les parts des groupes 3 et 4 dans ce carreau (respectivement égales à $2/10$ et $1/10$) sont inférieures aux parts des ménages de ces mêmes groupes dans l'ensemble du territoire ($=25/100$). **Le carreau B se caractérise donc par une surreprésentation conjointe des groupes 1 et 2. Ce carreau est donc placé dans la classe "revenus inférieurs à la médiane".**

Carreau C

Gr. 1 = 1 ménage
Gr. 2 = 6 ménages
Gr. 3 = 2 ménages
Gr. 4 = 1 ménage

La part des ménages du groupe 2 dans le carreau C ($=6/10$) est supérieure à la part des ménages du groupe 2 dans l'ensemble du territoire ($=25/100$). En revanche, les parts des groupes 1, 3 et 4 dans ce carreau (respectivement égales à $1/10$, $2/10$ et $1/10$) sont inférieures aux parts des ménages de ces mêmes groupes dans l'ensemble du territoire ($=25/100$). **Le carreau C se caractérise donc par une surreprésentation exclusive du groupe 2. Ce carreau est donc placé dans la classe "pas de surreprésentation interprétable".**

Carreau D

Gr. 1 = 1 ménage
Gr. 2 = 1 ménage
Gr. 3 = 5 ménages
Gr. 4 = 3 ménages

La part des ménages des groupes 3 et 4 dans le carreau D (respectivement égales à $5/10$ et $3/10$) sont supérieures aux parts des ménages des mêmes groupes dans l'ensemble du territoire ($=25/100$). En revanche, les parts des groupes 1 et 2 dans ce carreau (égales à $1/10$) sont inférieures aux parts des ménages de ces mêmes groupes dans l'ensemble du territoire ($=25/100$). **Le carreau D se caractérise donc par une surreprésentation conjointe des groupes 3 et 4. Ce carreau est donc placé dans la classe des "revenus supérieurs à la médiane".**

Carreau E

Gr. 1 = 0 ménage
Gr. 2 = 4 ménages
Gr. 3 = 4 ménages
Gr. 4 = 2 ménages

La part des ménages des groupes 2 et 3 dans le carreau E (égales à $4/10$) sont supérieures aux parts des ménages des mêmes groupes dans l'ensemble du territoire ($=25/100$). En revanche, les parts des groupes 1 et 4 dans ce carreau (égales à $0/10$ et $1/10$) sont inférieures aux parts des ménages de ces mêmes groupes dans l'ensemble du territoire ($=25/100$). **Le carreau E se caractérise donc par une surreprésentation conjointe des groupes 2 et 3. Ce carreau est donc placé dans la classe "pas de surreprésentation interprétable".**

Carreau F

Gr. 1 = 0 ménage
Gr. 2 = 2 ménages
Gr. 3 = 1 ménage
Gr. 4 = 7 ménages

La part des ménages du groupe 4 dans le carreau F ($=7/10$) est supérieure à la part des ménages du groupe 4 dans l'ensemble du territoire ($=25/100$). En revanche, les parts des groupes 1, 2 et 3 dans ce carreau (respectivement égales à $0/10$, $2/10$ et $1/10$) sont inférieures aux parts des ménages de ces mêmes groupes dans l'ensemble du territoire ($=25/100$). **Le carreau F se caractérise donc par une surreprésentation exclusive du groupe 4. Ce carreau est donc placé dans la classe "des hauts revenus seulement".**

Carreau G

Gr. 1 = 3 ménages
Gr. 2 = 2 ménages
Gr. 3 = 4 ménages
Gr. 4 = 1 ménage

La part des ménages des groupes 1 et 3 dans le carreau G (respectivement égales à $3/10$ et $4/10$) sont supérieures aux parts des ménages des mêmes groupes dans l'ensemble du territoire ($=25/100$). En revanche, les parts des groupes 2 et 4 dans ce carreau (respectivement égales à $2/10$ et $1/10$) sont inférieures aux parts des ménages de ces mêmes groupes dans l'ensemble du territoire ($=25/100$). **Le carreau G se caractérise donc par une surreprésentation des groupes 1 et 3. Ce carreau est donc placé dans la classe "pas de surreprésentation interprétable".**

On utilise cette méthode pour affecter chaque carreau restant du territoire à l'une des classes de la typologie.

Zonages

Périmètre	Composition	Nombre de communes
Avignon	Aire urbaine d'Avignon (hors partie gardoise)	83
Marseille - Aix - Salon - Manosque	Aire urbaine de Marseille - Aix-en-Provence	109
	Aire urbaine de Salon-de-Provence	90
	Aire urbaine de Manosque	8
	Autres communes (1)	4
Nice - Fréjus - Draguignan	Unité urbaine de Nice*	7
	Aire urbaine de Draguignan	51
	Aire urbaine de Fréjus	10
	Autres communes (2)	3
Toulon - Brignoles	Aire urbaine de Toulon**	10
	Aire urbaine de Brignoles	38
	Autres communes (3)	4
Total		310

* Seule l'unité urbaine de Nice a été intégrée au périmètre de Nice - Fréjus - Draguignan, la couronne de l'aire urbaine de Nice étant très peu peuplée.

** Les communes de La Ciotat et de Ceyreste (Aire urbaine de Toulon) ont été rattachées au périmètre de Marseille - Aix - Salon - Manosque.

(1) Rajout de :

13023 - Ceyreste
13028 - La Ciotat
13078 - Port-Saint-Louis-du-Rhône
13099 - Saint-Paul-lès-Durance
84014 - Beaumont-de-Pertuis
84076 - Mirabeau
84089 - Pertuis

(2) Rajout de :

06025 - Le Broc
06075 - Levens
06117 - Saint-Blaise
06126 - Saint-Martin-du-Var
06130 - Saint-Vallier-de-Thiery
83031 - Le Cannet-des-Maures
83072 - Lorgues
83073 - Le Luc
83107 - Roquebrune-sur-Argens
83134 - Taradeau

(3) Rajout de :

83076 - Mazaugues
83127 - Signes

Les quatre périmètres d'étude et leur population

